



# LETTRES AUX PRESIDENTIABLES DE 2011



Éditions La Croix du Bénin

**FRIEDRICH  
EBERT**   
**STIFTUNG**

**© FES, Bénin**

Rue Amelco, Les Cocotiers

08 B.P. 0620 Tri Postal

Cotonou - Bénin

Tél : +229 21 30 27 89 / 21 30 28 84

Fax : +229 21 30 32 27

E-mail : [cotonou@fes-westafrica.org](mailto:cotonou@fes-westafrica.org)

[www.fes-benin.org](http://www.fes-benin.org)

**© Les Editions La Croix du Bénin**

BP 105

Cotonou - Bénin

Tél : +229 21 32 12 07

E-mail : [edition@lacroixdubenin.com](mailto:edition@lacroixdubenin.com)

[www.lacroixdubenin.com](http://www.lacroixdubenin.com)

**Rédigées par :**

Abbé André S. Quenum

Mathias Hounkpe

Francis Laleyè

**Relecture :**

Professeur Gabriel Yandjou

Rédaction du journal *La Croix du Bénin*

**Coordination :**

Rufin B. Godjo

Mathilde Tommy-Martin

**Imprimerie COPEF (Cotonou - Bénin)**

01BP 2507

Tél : 21 30 16 04 / 90 03 93 32

E-mail : [imprimerie\\_copef2006@yahoo.fr](mailto:imprimerie_copef2006@yahoo.fr)

**Dépot légal :** N° 5002 Bibliothèque Nationale

**ISBN :** 978-99919-375-8-8

# Sommaire

	Pages
Préface.....	7
Avant-propos.....	11
Introduction.....	13
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ</b>	<b>25</b>
Éditorial : Le débat doit avoir lieu ( <i>Abbé André S. Quenum</i> ).....	29
LETTRE n°1 : Que répondez-vous, face aux inquiétudes du peuple, sur votre passé et pour le futur ? ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	31
LETTRE n°6 : La question des candidatures ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	37
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : PROGRAMME.....</b>	<b>45</b>
LETTRE n°2 : La question de l'énergie électrique ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	49
LETTRE n°3 : La question des produits pétroliers frelatés ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	55
LETTRE n°5 : La question de l'agriculture ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	61
LETTRE n°4 : La question du coton ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	67
LETTRE n°8 : La question de la douane ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	75
LETTRE n°7 : La question du Port Autonome de Cotonou ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	81
LETTRE n°18 : La question de l'aménagement du territoire ( <i>Abbé André S. Quenum</i> ).....	87

LETTRE n°9 : La question de l'éducation ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	95
LETTRE n°11 : La question de la santé ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	101
<b>3<sup>ème</sup> PARTIE : VALEURS RÉPUBLICAINES.....</b>	<b>109</b>
LETTRE n°12 : La question de l'unité nationale ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	113
LETTRE n°14 : La question de la consolidation de la démocratie ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	121
LETTRE n°15 : La question de la représentation de la minorité politique ( <i>Francis Laleyè</i> ).....	127
LETTRE n°20 : Le traitement réservé à l'opposition ( <i>Francis Laleyè</i> ).....	135
LETTRE n°13 : La question de la corruption ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	141
LETTRE n°19 : La question des dossiers non résolus ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	149
LETTRE n°22 : La religion et la laïcité de l'Etat béninois ( <i>Abbé André S. Quenum</i> ).....	155
<b>4<sup>ème</sup> PARTIE : EFFICACITÉ DE L'ACTION POLITIQUE</b>	<b>161</b>
LETTRE n°10 : La question des reproches faits aux Bénois ( <i>l'Abbé André Quenum</i> ).....	165
LETTRE n°16 : La question de l'administration publique ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	171
LETTRE n°17 : La question de la taille du gouverne- ment ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	177
LETTRE n°21 : La question de la qualité technique du Gouvernement ( <i>Mathias Hounkpe</i> ).....	183
Annexe .....	189

## DÉDICACE

A tous ceux et celles qui croient à la force des idées.  
A tous ceux et celles qui se battent pour que les  
débats contradictoires dans le jeu démocratique  
contribuent à la recherche de solutions aux problèmes  
de société.

## REMERCIEMENTS

Le remerciement est une dette dont les lignes suivantes ne suffiront pas à s'acquitter.

Notre gratitude va d'abord à M. Théophile Nata, Président de la Haac et aux conseillers. Un merci reconnaissant à Mme Uta Dirksen, Représentante résidente de Friedrich-Ebert-Stiftung, aux présidents du Cnpa, de l'Upmb et de l'Odem, ainsi qu'aux confrères journalistes qui ont soutenu ce projet.

Je voudrais dire ma reconnaissance à l'équipe de la rédaction de l'hebdomadaire *La Croix du Bénin* ainsi qu'à notre maison d'édition. J'ai nommé Alain Sessou, Guy Dossou-Yovo, Abbé Serge Bidouzo, Sœur Valérie Zinsou, Mathilde Tommy-Martin et Luc Assogba. Leur courage de tous les jours et leur effort de chaque instant ne cesseront jamais de porter des fruits.

Je remercie aussi le groupe de réflexion *Res Publica*, particulièrement Mathias Hounkpe, sans qui nous ne serions pas allés aussi loin, et Francis Laleyè que nous avons des raisons d'appeler le grand éditeur.

Et enfin, indicible reconnaissance aux soutiens de l'ombre.

*Abbé André S. Quenum*

## PRÉFACE

Quelquefois, ce que la nation demande à chacun de nous pour contribuer à sa construction ne tient pas de l'extraordinaire. Et quand l'occasion nous est offerte d'être impliqués dans ces petits efforts dont l'impact peut aller loin, il est souhaitable que nous assumions cette chance et invitions d'autres citoyens à y participer à leur tour. Nous considérons qu'il en est ainsi pour cette initiative citoyenne des lettres aux présidentiables qui a débouché sur ce recueil que vous tenez dans vos mains. L'initiative est assez simple et claire. Il s'agit d'écouter les citoyens et de formuler certaines de leurs préoccupations à présenter aux candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2011.

La présentation sous la forme directe de lettres tient compte autant que faire se peut des promesses électorales avancées, sans beaucoup de suite, dans les projets de société des candidats aux élections présidentielles passées. C'est une manière de dire : « Chers présidents potentiels, voici ce que vous avez promis par le passé aux citoyens de ce pays et pourtant voici les préoccupations pour lesquelles ils continuent d'être insatisfaits.... Est-ce que vous comprenez le problème ? Qu'est-ce que vous proposez comme solutions éventuelles et comment comptez-vous mettre ces solutions en pratique quand vous serez élu ou réélu ? »

C'est donc pour élever le débat de programme de société des candidats à la présidentielle de 2011, que la Rédaction de *La Croix du Bénin* a pris cette initiative. En déclinant de façon professionnelle ce qu'attendent désormais les populations béninoises des prétendants à la haute fonction d'Etat, l'organe catholique veut relever un défi. Il s'agit d'inciter les candidats à dépasser les programmes qui ressemblent à des compilations d'idées théoriques irréalistes.

Le recueil que vient de rendre public *La Croix du Bénin* veut interpeler les présidentiables de 2011. Ceux-ci doivent apporter des réponses claires à des questions précises que les citoyens se posent dans maints domaines : la corruption ; la gouvernance ; l'éducation ; la santé ; l'économie ; l'énergie, etc.

La Haute autorité de l'audio-visuel et de la communication est particulièrement heureuse d'une initiative de ce genre et de toutes les autres qui contribuent à favoriser des débats sereins et respectueux au sein de la société. A cet égard, il nous est loisible de rappeler que le rôle de la Haac n'est pas principalement de réprimer mais surtout d'encourager.

En effet, le paragraphe 11 de la loi organique n°92-021 du 21 août 1992 stipule que la Haac, en sa qualité de garante de l'exercice de liberté de presse et de communication, « encourage la créativité dans le domaine de la presse et de la communication ». Fort de cela, nous voulons non seulement encourager

cette initiative, mais aussi encourager tous les journalistes, tous les communicateurs et tous les organes de presse qui s'efforcent d'être inventifs dans la manière dont ils jouissent de leur liberté d'expression.

Pour la présidentielle et les législatives de 2011, la Haac est particulièrement préoccupée à prendre « toute initiative » et à organiser « toute action de nature à accroître le respect de la déontologie et de l'éthique, la conscience professionnelle » (paragraphe 10). Nous aimerions croire que plus les organes de presse réussiront à animer des débats d'idées et à conduire les candidats à jouer le jeu de la contradiction des idées, plus le risque de dérive médiatique pendant les périodes sensibles de campagnes et d'élection se réduira. Tel est notre souhait.

***Théophile Nata,***  
*Président de la Haute Autorité de*  
*l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)*



## AVANT-PROPOS

Depuis l'historique conférence des forces vives de la Nation de février 1990, le Bénin a décidé de tourner définitivement le dos au système du parti unique et d'ériger une démocratie pluraliste fondée sur l'Etat de droit.

Aussi est-il difficile de concevoir, surtout en ce début du troisième millénaire, une démocratie authentique sans la tenue d'élections libres et transparentes. En effet, la tenue d'élections équitables offre aux citoyens des occasions inédites de participation ; ainsi ces derniers pourront éventuellement sanctionner leurs élus et saisir l'occasion d'opérer des choix politiques réels.

Depuis le début de l'expérience démocratique, il y a deux décennies, le Bénin a déjà organisé, au moins, onze élections (présidentielles, législatives, communales et locales). Force est de constater que ces élections, bien que s'inscrivant progressivement dans la routine, sont encore marquées par des faiblesses singulières ; au nombre de celles-ci figurent en bonne place la pertinence et la crédibilité des engagements des organisations politiques et des candidats envers des citoyens. Il va sans dire que ces aspects méritent d'être améliorés.

C'est pourquoi, je salue la présente initiative, qui attire l'attention des candidats aux futures élections, surtout celles de 2011, sur les préoccupations réelles des citoyens. Une telle démarche aura le mérite de crédibiliser les promesses des candidats aux électeurs et de contribuer, par conséquent, à l'amélioration des processus électoraux au Bénin.

C'est d'ailleurs ce qui motive l'accompagnement, par la Friedrich-Ebert-Stiftung, du présent recueil de messages adressés aux futurs candidats aux élections de 2011.

Je voudrais nourrir l'espoir que ce document contribuera effectivement à l'élévation du niveau des débats politiques, par l'amélioration de la qualité des échanges entre les candidats et les citoyens durant cette période électorale. Mais, au-delà du processus électoral, c'est la démocratie béninoise qui en sortira plus rayonnante.

Agréable lecture à toutes et à tous !

***Uta Dirksen***

*Représentante Résidente  
Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)*

# INTRODUCTION

*Mathias Hounkpe & Abbé André S. Quenum*

Chers présidents potentiels de 2011 et chers lecteurs. Le simple fait de tenir en main cet ouvrage soulève probablement en vous un certain nombre de questions. D'où vient l'idée des lettres aux présidentiables ? Ces lettres sont-elles vraiment nécessaires ? A quoi peuvent-elles être utiles dans un contexte comme celui du Bénin ? Que pouvons-nous espérer des présidents potentiels de 2011 après leur publication ?... Voici autant de questions légitimes auxquelles nous essayons de répondre dans la présente introduction.

## **D'où vient l'idée des lettres aux présidents potentiels de 2011 ?**

L'idée d'adresser des lettres aux candidats à l'élection présidentielle de 2011 vient d'une question que se pose constamment l'équipe de rédaction de l'hebdomadaire *La Croix du Bénin*. Cette question qui revient à chaque événement majeur est la suivante : « Comment pouvons-nous être utiles ? » Lors du cinquantenaire de l'indépendance du Bénin, avec les affaires CEN-SAD et ICC-Services, lors du processus de relecture de la Constitution... la même question s'est posée. A chaque fois, des approches de réponses sont proposées, dont généralement les lecteurs de *La Croix du Bénin* ne voient que le résultat.

Les échéances électorales de 2011, tournant majeur pour la jeune démocratie béninoise, s'il en est, n'ont pas fait exception. Dès le début de l'année 2009, à deux ans environ des élections, l'équipe de *La Croix du Bénin* et quelques autres personnes partageant les mêmes préoccupations, qui ont pris le nom de plume de Res Publica, ont commencé à se demander comment contribuer à la qualité de ces élections. Plusieurs rencontres d'échanges et de « brainstorming » ont conduit à la rédaction d'un premier document intitulé «*Pistes de réflexion pour la contribution au processus conduisant aux élections de 2011*».

Ce document contient l'essentiel des idées qui guideront la contribution de la rédaction de *La Croix du Bénin* au processus électoral en cours au Bénin. Il stipule que des actions se justifient en raison notamment de :

- « *La particularité des élections de 2011 et des défis qui en découlent* » ;
- « *Les faiblesses du système électoral national qui risqueraient de prendre des dimensions démesurées à l'occasion des élections de 2011* » ;
- « *La nécessité que les candidats présentent mieux leurs programmes et projets de société comparativement à ce qui s'est toujours passé jusque-là* » ;

- « *La nécessité d'aller au-delà de l'habitude béninoise, qui consiste à se disputer autour du nom de celui qui mérite d'être président ou non sans jamais dire grand-chose à propos de ce qu'il va faire une fois au pouvoir, avec qui, avec quels moyens, de quelles manières...* »

Selon ce premier jet, très ambitieux et peut-être même peu réaliste, les actions devaient être menées en direction de plusieurs cibles. Les candidats à l'élection présidentielle de 2011 constituaient la première cible et devaient recevoir le « gros lot des actions ». Mais l'initiative devait également prendre en compte les Organisations de la Société Civile (OSC), les Professionnels des Médias, les Partis politiques, les institutions clés pour la gestion du processus électoral (Parlement, Exécutif, Cour Constitutionnelle, Commission Électorale Nationale Autonome (CENA), Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), ...) ainsi que les citoyens ordinaires.

Voilà donc dans quelle ambiance a été écrite la lettre n°1 adressée aux présidents potentiels de 2011, publiée dans l'hebdomadaire *La Croix du Bénin* le 8 mai 2010. A l'époque, nous ne savions pas précisément à quoi l'initiative allait aboutir. L'idée d'écrire les lettres par thème, celle de regrouper les thèmes dans une certaine logique, d'en sortir un recueil - celui que vous avez actuellement en main - ne sont venues que progressivement, au fur et à mesure que paraissaient les lettres. Une forme de

pragmatisme qui nous a permis de nous adapter aux événements, mais aussi aux réactions et aux attentes suscitées par cette initiative.

### **Les lettres sont-elles nécessaires ?**

Quelle que soit la réponse qui peut être donnée à cette question, notre certitude est que la qualité des messages délivrés par les candidats en direction des citoyens pendant les campagnes électorales doit absolument être améliorée.

L'analyse rétrospective des élections passées et des performances des différents gouvernements qui se sont succédé depuis le début du renouveau démocratique, conduit à deux principales observations.

Premièrement, les messages de campagne des différents candidats aux élections présidentielles, y compris les candidats considérés comme les plus sérieux, n'informent pas suffisamment les électeurs. Ils consistent pour l'essentiel en des promesses assez vagues, dont le caractère réalisable et les chances qu'elles soient mises en œuvre une fois un candidat élu sont difficiles à appréhender. Le vote, élément clé de tout système démocratique, perd une part essentielle de sa pertinence lorsqu'il ne permet pas au citoyen d'opérer un choix en connaissance de cause. Voter revient alors à «acheter chat en poche», c'est-à-dire payer pour un produit dont on n'a aucune idée de la qualité.

Deuxièmement, il semble que les candidats (et leur équipe) n'appréhendent pas suffisamment l'ampleur et la complexité des problèmes de notre pays avant leur accession à la magistrature suprême. C'est ainsi qu'un président, juste après sa prise de fonction, peut aborder avec légèreté un problème pourtant très complexe, parfois même de manière simpliste, comme si ses prédécesseurs ne pouvaient qu'être des demeurés pour n'y avoir pas pensé. Naturellement, dans la quasi-totalité des cas, ces initiatives n'aboutissent pas. Un autre président, quelques mois après sa prise du pouvoir, met en place un comité pour réfléchir sur un problème très difficile, alors que son gouvernement est déjà pris à la gorge par la gestion du quotidien. Comme il faut s'y attendre, le temps ne permet donc pas de s'occuper de la commission et de son travail et, encore moins, de faire usage des résultats éventuels qui en sont issus.

Notre conviction à ce propos est la suivante : une bonne préparation des candidats à la magistrature suprême permettrait d'éviter les limites décrites ci-dessus. En effet, des candidats bien préparés comprendraient mieux la complexité des problèmes, pourraient prévoir, avant même de prendre le pouvoir, des moyens à mettre en œuvre pour les résoudre, anticiperaient même déjà les obstacles à vaincre, etc. De plus, des candidats bien préparés seraient mieux à même d'adresser des messages crédibles, convaincants et informatifs à l'endroit des citoyens, c'est-à-dire de contribuer à donner un sens au vote et par conséquent à la démocratie.

Aider les candidats à mieux se préparer, les encourager à élaborer des programmes électoraux de qualité, et, ainsi, rendre le vote des citoyens plus pertinent, voilà l'ambition de nos Lettres aux présidentiables.

### **À quoi peuvent-elles servir dans le contexte béninois ?**

Les spécificités du contexte béninois peuvent cependant faire naître deux objections auxquelles il nous paraît nécessaire d'apporter des éléments de réponse.

Premièrement, l'on pourrait nous demander à quoi servent les lettres si les électeurs, analphabètes dans une large proportion, ne peuvent pas comprendre les réponses que donneront les candidats ou s'ils fondent essentiellement leurs choix sur d'autres critères que les programmes politiques (le fils du terroir, l'argent, etc.). Pour répondre à cette objection, nous pensons qu'avec quelques moyens, si les candidats veulent bien s'en donner la peine, il est possible de mettre les programmes et projets de société à la portée de la plupart des concitoyens, y compris ceux qui sont analphabètes. Pourquoi un citoyen ordinaire ne pourrait-il pas comprendre, si on se donnait la peine de le lui expliquer, l'état du système éducatif de notre pays, ses conséquences pour les apprenants et leurs parents ainsi que pour l'économie ? Pourquoi ne pourrait-il pas comprendre les causes de cet état de choses, les solutions

disponibles, celle retenue par un candidat, les coûts qui en découlent et les ressources pour payer lesdits coûts ? Si un candidat souhaite que les électeurs votent pour lui, il doit être capable de leur expliquer clairement pourquoi sa candidature est meilleure que les autres, et de les convaincre que, une fois élu, il sera plus à même que ses concurrents de résoudre les problèmes qui se posent au pays. Dire que ce n'est pas possible, c'est prendre nos concitoyens pour ce qu'ils ne sont pas, ce qui pour nous est inacceptable.

En deuxième objection, l'on pourrait poser le problème des moyens nécessaires pour la crédibilité des promesses. En effet, il faut, d'une part, des informations de qualité sur la situation du pays et, d'autre part, une certaine garantie sur les ressources, notamment financières, dont le futur président de la République disposera pour apporter des réponses précises aux questions soulevées par les lettres, sans perdre de vue que le Bénin est un pays aux ressources limitées, dépendant des appuis des partenaires au développement et dont l'économie est vulnérable aux chocs extérieurs.

A notre avis, la question sur les informations (les données statistiques, par exemple) ne mérite pas que l'on s'y arrête. En effet, le Bénin dispose d'institutions capables de fournir un certain nombre de données de bonnes qualités, principalement l'Institut national de la Statistique et de l'Analyse économique (INSAE). Données qui servent de support aux notes de

conjonctures et autres projections faites dans tous les départements ministériels (et au niveau du gouvernement, par exemple dans les budgets annuels de l'État).

La question relative aux incertitudes pesant sur la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des promesses qui auraient été faites, ne mérite pas non plus que l'on s'y étende. C'est justement aux candidats de nous prouver qu'ils ont réfléchi aux ressources dont ils auront besoin pour mettre en œuvre leurs projets. C'est encore à eux de nous prouver que ces projets sont réalisables compte tenu des ressources dont ils peuvent légitimement (espérer) disposer une fois élus.

Par ailleurs, faut-il refuser de chercher à comprendre les problèmes et d'analyser les solutions possibles, parce que l'on n'est pas sûr de mobiliser les ressources suffisantes pour la mise en œuvre de la solution préférée ? Paraît-il raisonnable, pour reprendre l'exemple du médecin et du patient, qu'un malade refuse de chercher à savoir de quoi il souffre, sous prétexte que, quoi qu'il en soit, il n'aurait pas les moyens (dont il ne sait encore rien) de se soigner ?

Pour finir, nous devons, sur cette question également, éviter de prendre les citoyens pour ce qu'ils ne sont pas. Ils peuvent bien comprendre que les ressources nécessaires pour la réalisation des projets de campagne ne seront pas absolument toujours disponibles. Ils peuvent parfaitement

comprendre, si le candidat élu se donne les moyens de les expliquer, les changements survenus dans l'environnement, qui affectent les ressources et qui handicapent la mise en œuvre de promesses faites pendant la campagne.

### **Que pouvons-nous espérer des présidents potentiels de 2011, après la publication des lettres ?**

Il n'est pas facile de répondre à cette question. Il appartient aux candidats à l'élection présidentielle (et même aux élections législatives) de décider s'ils préfèrent continuer la campagne à l'ancienne. C'est à eux de décider s'ils préfèrent accéder à la magistrature suprême sans avoir les idées claires sur un certain nombre de préoccupations majeures des citoyens, sans connaître déjà les solutions disponibles ou à envisager. C'est enfin à eux de décider s'il faut continuer avec une méthode de campagne qui n'éclaire pas les citoyens, qui les incite plutôt à baser leurs choix uniquement sur des critères ethniques, régionalistes et basement pécuniaires.

Notre souhait à nous, c'est d'abord que les candidats aux élections de 2011 se donnent les moyens de mieux appréhender les préoccupations majeures des citoyens, de faire des propositions de solutions assorties des coûts et des voies de mobilisation des ressources nécessaires. Notre souhait ensuite, c'est que les candidats aux élections de 2011 ne s'arrêtent pas seulement aux questions soulevées et aux thèmes

abordés dans les lettres qui leur ont été adressées. Nous sommes, en effet, les premiers à savoir que les thèmes majeurs sont loin d'être épuisés et que sur chaque thème, seulement quelques questions sont abordées.

Enfin, sans savoir exactement où nous allons et quelles seront les conséquences de cette initiative, nous savons ce que nous voulons et nous sommes convaincus que la démarche est bonne. L'accueil réservé aux lettres par beaucoup d'acteurs (partis politiques, médias, société civile, futurs candidats, etc.), aussi bien au Bénin qu'à travers le monde, nous confirme que nous sommes sur un chemin utile.

### **Et après ?**

C'est pourquoi, nous ne comptons pas nous en arrêter là. Même s'il est difficile d'apporter des réponses définitives à cette question, il est possible d'esquisser les pistes qu'ouvrent pour nous les lettres aux présidentiables de 2011.

Primo, il sera possible à l'approche des élections de publier les réponses apportées par chaque candidat dans ses documents de campagne aux différentes questions soulevées le long des lettres et/ou les questions auxquelles chacun aura répondu.

Secundo, nous pourrons adresser des lettres aux autres acteurs clés du processus électoral ; en priorité aux citoyens ordinaires, à qui les candidats essaieront

de vendre leurs « produits » pendant la période de campagne, mais également, aux institutions de l'Etat qui interviennent dans la gestion du processus électoral, les Organisations de la Société Civile, les animateurs des médias, etc.

Tertio, il sera possible de s'appuyer sur les lettres pour vérifier la conformité des actions du candidat finalement élu avec les promesses qu'il aura faites pendant la campagne. Ce suivi peut s'étendre aux acteurs politiques de l'opposition (les députés, par exemple), de manière à apprécier la conformité de leurs positions aux promesses et annonces qu'ils auront faites pendant la campagne électorale.



Première partie :

**PRÉSENTATION DE  
LA DÉMARCHE**



## INTERPELLATION DES CANDIDATS ET PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

L'initiative des lettres aux présidentiables commence dans le n°1045 de l'hebdomadaire *La Croix du Bénin*, daté du 8 mai 2010. Dans sa première lettre, le politologue Mathias Hounkpe interpelle les probables futurs candidats : « **Que répondez-vous face aux inquiétudes du peuple sur votre passé et pour le futur ?** », leur promettant d'autres lettres à venir. Cette première lettre a été suivie, trois semaines plus tard, dans le n°1048 de *La Croix du Bénin*, d'un éditorial de l'Abbé André S. Quenum, directeur de publication du journal, qui présente la démarche et les objectifs de l'initiative.

La lettre n°6 publiée le 2 juillet 2010, juste après le premier tour de l'élection présidentielle en Guinée, la complète. Elle interroge les candidats sur les raisons réelles de leur candidature.



## LE DÉBAT DOIT AVOIR LIEU

*Éditorial publié le 28 mai 2010 dans le N°1048 de La Croix du Bénin*  
**Abbé André S. Quenum**

Au titre des efforts qui se fournissent et des dispositifs qui se mettent en place pour les prochaines élections et pour l'après 2011, nous ne pouvons pas nous permettre de négliger la qualité des débats de société. Comment s'y prendre ? C'est la question à laquelle les média particulièrement ont la capacité de « forcer » les candidats à apporter leurs réponses. Certes, les citoyens ordinaires ne savent pas suffisamment que la période de précampagne et de campagne des élections présidentielle et législatives constitue un moment de choix pour faire pression sur les politiciens. Ils ne savent pas suffisamment que les politiciens leur font du tort en les courtisant de manière fort mauvaise, par l'argent et les dons, par des pratiques sectaires et ethnocentriques et par des promesses mirobolantes. Ils ne savent pas suffisamment qu'ils se font du tort eux-mêmes en prêtant flanc à ce jeu qui fragilise la démocratie et ne sert personne au bout du compte.

La conséquence directe de ces pratiques, c'est la rareté de débats de fond sur nos questions de société. Et il ne suffit pas de s'en plaindre. Laissés à eux-mêmes, les politiciens, même s'ils prétendent vouloir du débat, vont préférer se contenter des mêmes méthodes de séduction et de rassemblement des

masses qui sont les plus immédiates pour leurs besoins électoralistes de l'heure.

Au temps fort de la crise alimentaire, on a vu soudainement le gouvernement du changement déployer tous les ministres dans leurs régions d'origine pour recenser les terres arables en vue d'élaborer un programme d'insertion des jeunes à l'agriculture. Résultats ? À d'autres occasions, les membres du gouvernement ont répété le même exercice. Résultats ? Tout récemment, le candidat désigné de l'Union fait la Nation en tournée dans l'Ouémé et son équipe de campagne ont aussi exprimé leur intention de collecter les besoins des populations...

Non ! Le problème n'est pas là. Il ne s'agit plus de collecter les doléances de la société et de promettre de les satisfaire. Il faut forcément des débats d'idées sur les préoccupations des citoyens. Il faut entendre ceux qui veulent nous diriger croiser les arguments de leurs solutions à nos problèmes.

C'est à cela que veut contribuer l'initiative de la série des lettres de *La Croix* adressées aux candidats.

Le débat doit avoir lieu. Ce pays cinquantenaire le mérite.

## LETTRE N°1 :

### **Que répondez-vous, face aux inquiétudes du peuple, sur votre passé et pour le futur ?**

*Publiée le 8 mai 2010 dans le N°1045 de La Croix du Bénin  
Mathias Hounkpe*

***Alors que des préoccupations comme la réalisation de la Liste électorale permanente informatisée (Lépi) l'emportent sur les débats sur d'autres questions de société, le politologue Mathias Hounkpe adresse une lettre aux candidats potentiels de 2011, les interpellant face aux inquiétudes des citoyens. Il promet que d'autres lettres suivront.***

Depuis la désignation du candidat unique de l'Union fait la Nation pour la présidentielle de 2011, il est permis d'affirmer que, à moins d'une situation exceptionnelle mais toujours possible, le tiercé d'où devrait sortir le prochain président de la République est quasi connu. Dès lors, l'on est en droit de commencer à leur adresser des messages par rapport aux préoccupations des Béninois qui, à notre humble avis, méritent de leur part une attention particulière.

#### **Les messages**

Les messages aux présidents potentiels seront relatifs à toutes les questions qui paraissent, à nos yeux, importantes pour la qualité des élections de 2011,

le maintien de la stabilité politique, la consolidation de notre démocratie naissante, et au-delà. Ces messages ont pour objectif principal de rappeler à ces concitoyens qui aspirent à la magistrature suprême les préoccupations sur lesquelles les citoyens attendent de leur part des positions claires.

Ce message aux présidents potentiels, le premier de la série, n'aborde aucune préoccupation en particulier. Son principal objectif est surtout pédagogique, en ce qu'il sert essentiellement à indiquer et à illustrer la démarche qui sera suivie pour les messages à venir, dans un style assez direct. Le voici donc.

### **Le premier message**

Chers présidents potentiels de 2011, vous savez que l'âpreté du combat politique auquel vous vous adonnez pour présider aux destinées de ce pays est telle qu'il en résulte une tension particulièrement vive dans le pays, des passions exacerbées, dans un contexte où tous les coups semblent permis. Eh bien, d'ores et déjà, sachez aussi qu'à partir de ce moment où vous êtes quasiment tous identifiés, même si rien n'est figé, vous avez le devoir impérieux de vous donner les moyens de rassurer le peuple, au moins chacun en ce qui le concerne, et de l'éclairer dans le choix que vous lui proposez, le vôtre ; tout en espérant que ce choix sera, au-delà de vos espoirs et prétentions fort légitimes, le meilleur pour notre cher pays.

## Le passé

Vous devez rassurer le peuple par rapport au passé, puisque chacun de vous, en ce qui le concerne, président en exercice ou en devenir, a, de toute façon, un passé politique. Il s'agira pour vous d'être en mesure - en assumant votre passé par rapport aux actes et comportements qui ont pu gêner, inquiéter ou même effrayer - de dire au peuple, d'une façon crédible et convaincante, pourquoi à l'avenir les choses ne pourront se passer que différemment. Autrement dit, il s'agira de démontrer que vous avez appris de vos erreurs et avez su en tirer les conséquences, et donc de nous convaincre que les erreurs du passé ne reviendront plus. En guise d'illustration, prenons la question de la corruption sur laquelle l'unanimité semble réalisée dans l'opinion.

Par rapport à cette question, le débat aujourd'hui, jusqu'au sein des acteurs politiques eux-mêmes, ne porte plus sur le fait de savoir si elle a été, ou est, pratiquée sous tel ou tel président du Bénin du renouveau démocratique ou non. Le débat se situe plutôt au niveau de l'ampleur de la corruption, avec les membres de l'administration de tel président accusant ceux de l'administration d'un tel autre président de l'avoir pratiquée plus qu'eux. Pourtant, tout le monde devrait être d'accord sur le fait que, dans un pays aux ressources extrêmement rares, il est difficile de définir un niveau de corruption acceptable par le peuple et, en quelque sorte, raisonnable ou tolérable pour le pays.

Il est nécessaire de rappeler, ici, que votre comportement personnel pendant la campagne électorale peut être un signal palpable et très crédible de votre capacité et de votre détermination à lutter contre la corruption. En effet, les arguments que vous développez pour vous attirer la sympathie des électeurs, notamment les arguments en espèces sonnantes et trébuchantes, ainsi que le niveau de financement de votre campagne électorale parleront plus que vos discours les plus éloquents et vos professions de foi les plus belles, en ce qui concerne votre projet futur de lutte contre la corruption, si vous étiez élu président de la République.

### **Le futur**

Vous devez également rassurer le peuple et l'éclairer par rapport à l'avenir, dans la mesure où, quelle que soit votre position aujourd'hui, c'est à vous qu'incombera demain la très haute charge, si les suffrages de vos concitoyens vous en donnent l'indispensable visa, de conduire les destinées de ce pays. Vous devez donc vous donner les moyens, là encore, de convaincre de manière réaliste et crédible le peuple par rapport à ses craintes et appréhensions grandissantes vis-à-vis de l'avenir. Vous devez donc, par vos actes, vos propos, propositions et jusque dans vos comportements et attitudes d'aujourd'hui, lui apporter la preuve que son avenir ne peut qu'être meilleur par rapport à son présent. Illustrons ceci également par un exemple.

Les inquiétudes et appréhensions au sein de l'opinion par rapport aux risques de tensions et de violences durant la période électorale qui approche sont visibles. Que ces sentiments soient fondés ou non n'est pas la question. Il vous revient, à vous, figures de proue des différents groupes politiques qui s'engagent déjà dans la bataille pour les élections de 2011, de rassurer le peuple non seulement à travers ce que vous dites et direz, mais encore et surtout par ce que vous faites et ferez. Ainsi, vous lui montrerez et le convaincrez qu'il n'a rien à craindre. C'est à vous qu'il appartient prioritairement d'adopter les postures qui réduisent le potentiel «conflictogène» de certains thèmes délicats tels que le régionalisme, l'ethnocentrisme, etc., qui se retrouveront d'une manière ou d'une autre au centre des débats pendant la période électorale. Sur tout ceci, faut-il le dire, il ne s'agira pas de jouer à la comédie plus ou moins habituelle, ni de feindre ou encore de «faire l'âne pour avoir le foin». Ça, non! De ça, les populations ne veulent point : depuis l'accession à l'indépendance de notre pays, elles ont déjà donné assez de foin et aucun de vous n'en ressort indemne, quel qu'ait pu être son niveau de responsabilité. Il s'agit d'être véridique, d'être vrai, à présent, sans jeter la pierre aux autres.

Chers présidents potentiels de 2011, voici, en guise d'introduction, et en attendant de venir à des préoccupations plus spécifiques, le premier message que nous vous envoyons.



## LETTRE N° 6 :

### La question des candidatures

*Publiée le 2 juillet 2010 dans le N°1053 de La Croix du Bénin*

***Mathias Hounkpe***

***La lettre n°6 s'inspire d'une conversation entre Mathias Hounkpe et un taximan illettré de Conakry (Guinée), quelques jours avant le premier tour de l'élection présidentielle dans ce pays (le 27 juin 2010). Elle reflète les préoccupations de nombreux Africains sur ceux qui les dirigent, et peut traduire les inquiétudes des citoyens béninois sur le nombre et les qualités des candidatures à la présidentielle de 2011.***

**E**n règle générale, au Bénin comme à l'extérieur, je considère la compagnie d'un habitant du pays, qu'il soit chauffeur, taximan, conducteur de taxi-moto, cadre, vendeur ambulant, commerçant, étudiant, etc., comme une occasion privilégiée de m'informer sur la situation politique du pays, la gestion des affaires publiques, la mentalité et l'état d'esprit des citoyens... Conakry, capitale de la Guinée, n'y a pas fait exception, et je voudrais partager avec vous, chers présidents potentiels du Bénin, les enseignements que je tire de mes échanges avec un taximan, que j'appellerai Thierno. De toutes les questions qui ont nourri notre discussion, au hasard de la circulation et des embouteillages de la capitale guinéenne, celles qui me paraissent les plus pertinentes au regard des préoccupations qui ont suscité cette initiative de lettres aux présidentiables

seront présentées ici. Chacune des questions est suivie de la réponse de Thierno que j'essaie de présenter en utilisant les mêmes termes que lui, et de la leçon que j'en tire, estimant qu'elle correspond à des préoccupations sur lesquelles les citoyens béninois ont besoin de réponses précises.

**« Thierno, pourquoi penses-tu qu'il y a autant de candidats pour la présidentielle du 27 juin 2010 ? »<sup>1</sup>**

*« Ils sont beaucoup comme ça, parce que ces gens pensent que le pouvoir c'est pour manger, eux-mêmes avec leur famille... S'ils savaient que c'était très difficile et qu'ils devaient donner aux populations la santé, la sécurité, l'école, la nourriture, ils ne seraient pas beaucoup comme ça... »*

Voilà, chers présidents potentiels du Bénin, ce que pense Thierno, taximan analphabète, de la pléthore de candidatures à la présidentielle guinéenne. Dans son entendement, si les candidats pouvaient prendre conscience de l'ampleur des défis que constitue la conduite de la destinée d'un pays, ils ne seraient pas aussi nombreux à prétendre à la magistrature suprême. Le moins qu'on puisse dire, c'est que c'est là une réflexion frappée au coin du bon sens.

Chers candidats probables à la présidentielle de 2011 au Bénin, quelle assurance donnez-vous aux citoyens

---

<sup>1</sup>24 candidats ont été retenus pour le premier tour de l'élection présidentielle en Guinée, sur plus de 40 candidatures à l'origine.

sur le sérieux de votre candidature ? Quelle preuve donnez-vous que vous comprenez effectivement, en profondeur, les difficultés de la fonction présidentielle et que votre intérêt ne se limite pas à ses ors et lumières ? Quel est l'objectif que vous visez avec cette candidature ? Pouvez-vous nous convaincre que vous n'êtes pas dans la course seulement pour distraire ou pour émietter l'électorat, réduisant ainsi toute chance de débats de société pertinents ? Jouez-vous avec notre système électoral pour vos affaires personnelles, dans l'espoir de devenir ministre demain, après avoir monnayé les voix de votre électorat réel ou supposé ? Ou pour pouvoir écrire sur votre carte de visite : « Ancien Candidat à la Présidence de la République » ? Au fond, qu'apporte votre candidature à la recherche de solutions à nos problèmes de société ?

**« Thierno, pourquoi soutiens-tu le candidat X ? »**  
(dont la photo est dans sa voiture).

*« Il a beaucoup travaillé avec Conté (le président Lansana Conté, dont la mort a permis la transition actuellement en cours en Guinée), mais il n'a aucune affaire de « manger » (entendez : on ne lui connaît pas de cas de mauvaise gestion, de corruption ou d'enrichissement illicite). Et puis, il a fait beaucoup de choses dans le pays, il a beaucoup travaillé (il cite plusieurs réalisations d'infrastructures). Il est allé dans tous les pays du monde, il connaît les gens et on le connaît. C'est le seul qui a visité toute la Guinée pendant la campagne... »*

Chers présidents potentiels du Bénin, Thierno et les citoyens béninois analphabètes ne manquent pas de maturité politique, ni de logique ou de bon sens. Ils savent que votre passé doit être pris en compte dans l'appréciation de votre candidature. Alors, répondez-nous, vous qui aspirez à présider à nos destinées : qu'avez-vous réalisé par le passé pour le pays, aux différents postes que vous avez occupés et qui justifierait que nous vous confiions la magistrature suprême ? Quel a été votre bilan, Mesdames et Messieurs ? Comment avez-vous utilisé les fonds qui ont pu être mis à votre disposition dans l'exercice de telles responsabilités ? Thierno ne nous dit-il pas ainsi que, si vous traînez des casseroles, il serait peut-être plus sage que nous ne vous confiions pas la destinée de toute la Nation ? Et qu'il ne sert à rien de vous confier la destinée de tout un pays si vous avez été incapables de gérer convenablement le peu qui vous a été confié par le passé ? Nous ne vous demandons surtout pas quelles sont les libéralités que vous avez déversées sur les populations. Nous voulons des preuves vérifiables de la qualité de votre gestion.

**« Thierno, pourquoi penses-tu que le candidat Y n'est pas crédible ? »**

*« Vous savez, à son âge (assez avancé), il n'a pas d'enfant, il n'a pas de femme chez lui à la maison... Est-ce qu'une telle personne peut diriger un pays ? Si tu ne peux pas fonder un foyer, comment peux-tu diriger un pays ? »*

Vous me direz peut-être que Thierno exagère un peu sur ce point, et je pourrais en convenir avec vous. Mais, entre nous, ce taximan dégourdi ne nous permet-il pas simplement de comprendre que votre vie privée peut également nous donner des indications sur votre capacité à diriger tout un pays ? C'est une question délicate, certes, mais qui, une fois de plus, ne manque ni de logique ni de bon sens. Mais nous ne vous demandons pas d'être des héros ou des saints : nous avons juste besoin de savoir ce qui, dans votre vie privée, pourrait constituer pour nous un indice de la « qualité » de l'homme que vous êtes. Mieux, quelles assurances pouvez-vous donner aux Béninois que certains aspects de votre vie privée n'entraveront pas votre capacité à diriger le pays, avec hauteur et efficacité ?

**« Pourquoi cherches-tu à quitter le pays ? »**

(Thierno a déjà un visa pour aller dans un pays d'Europe).

(Thierno, comme révolté) *« Dans ce pays, il n'y a pas nourriture, pas santé ni sécurité... Là-bas, je peux avoir tout cela. Sinon, pourquoi je vais quitter le pays ? Qu'est-ce que je vais aller chercher ailleurs ? Si, dans un pays, les citoyens peuvent avoir tout cela, ils ne vont pas quitter le pays ».*

Chers présidents potentiels du Bénin, même si la question de l'exil de nombreux Africains est bien évidemment beaucoup plus complexe et que les causes ne se limitent pas à ce seul aspect, Thierno

ne nous rappelle-t-il pas que, de ce que font les dirigeants une fois au pouvoir dépend, ne serait-ce qu'en partie, la désaffection de leurs concitoyens pour leur pays et leur détermination à le fuir, allant jusqu'à partir sur des barques de fortune (ou d'infortune), préférant prendre le risque d'un péril en cours de trajet que d'accepter la certitude d'un horizon bouché ?

La principale leçon qu'il faudrait tirer des échanges avec Thierno est, à mon humble avis, la suivante : les compétences techniques et morales, jusque dans la vie privée, sont nécessaires et même indispensables pour la crédibilité des candidatures à la magistrature suprême. Il est, par conséquent, urgent pour nous au Bénin de définir des outils susceptibles d'aider à reconnaître et à ne sélectionner que des candidats techniquement et moralement aptes à diriger un pays.

Comment, chers présidents potentiels, pouvez-vous prétendre diriger le Bénin, si vous n'êtes pas capables d'apporter la preuve qu'à un niveau inférieur de gestion (entreprise, société d'Etat, ministère) ou dans une gestion antérieure de la magistrature suprême, vous avez su vous acquitter correctement de votre tâche ? Comment et pourquoi pouvez-vous prétendre diriger le Bénin si, partout où vous êtes passés auparavant, vos actes ou votre passage ont laissé comme une odeur de soufre ?

Ceci constitue un meilleur moyen de réduction du nombre de candidats à la présidentielle que, par exemple, le relèvement de la caution. J'ai provoqué Thierno sur cette question et il n'a pas réagi, comme si la question de la caution n'avait aucun intérêt pour lui. Son attitude, à mon avis, mérite réflexion. La caution en Guinée est d'environ 30 millions de Francs CFA et pourtant il y a 24 candidats. Pourquoi le fait de posséder une telle somme d'argent vous rendrait-il plus compétent moralement et techniquement pour diriger un pays ?



Deuxième partie :

## **PROGRAMME**



## QUEL PROGRAMME METTRE EN PLACE DANS LES SECTEURS PARTICULIERS DE L'ACTION PUBLIQUE ?

Pour faire véritablement écho aux préoccupations des citoyens béninois, un certain nombre de lettres traitent de sujets en rapport avec leur vie quotidienne : la qualité et le coût de l'énergie, l'agriculture et l'aménagement du territoire, l'éducation et la santé... Des sujets sur lesquels les candidats sont invités à faire des propositions précises et concrètes, afin que les citoyens puissent se déterminer sur des programmes, et non sur des promesses vagues.

Ce sont ces lettres qui sont présentées dans cette partie, dans un ordre qui n'est pas nécessairement celui de leur publication initiale. Nous avons plutôt recherché une certaine logique dans la présentation des lettres : par exemple, placer la lettre qui traite d'un secteur global avant celle qui porte sur un point plus précis relevant de ce secteur (ainsi la question de l'agriculture arrive avant celle du coton). Cet ordre ne reflète pas un ordre de priorité. Ainsi, la question de la santé fait l'objet de la dernière lettre de cette partie. Ce qui ne signifie pas qu'elle soit moins importante que les autres !

Les auteurs des lettres ont cherché à couvrir les questions principales qui se posent au pays. Cependant, cette liste n'est pas exhaustive : il est évident que d'autres sujets auraient également mérité

des lettres. Pour des raisons pratiques et de calendrier, il n'était malheureusement pas possible de couvrir parfaitement l'ensemble des préoccupations des citoyens béninois.

## LETTRE N° 2 :

### La question de l'énergie électrique

Publiée le 4 juin 2010 dans le N° 1049 de La Croix du Bénin  
**Mathias Hounkpe**

***Le 1<sup>er</sup> secteur de l'action publique abordé par les lettres aux présidentiables est celui de l'énergie. Plus précisément, la lettre n° 2 traite de la fourniture aléatoire et de mauvaise qualité de l'électricité. Un problème à la fois pour les citoyens pris individuellement, et pour les entreprises donc pour l'économie du Bénin.***

Comme promis, voici la 2<sup>e</sup> lettre qui vous est adressée, à vous, les présidents potentiels de 2011. Elle se propose de traiter de la question de l'énergie électrique et, tout particulièrement, du minimum auquel les citoyens sont en droit de s'attendre de votre part, étant donné les difficultés que la non-résolution de cette question engendre depuis plusieurs décennies pour notre pays. Cette question, entre une multitude d'autres priorités de la société béninoise, a retenu notre attention parce qu'il s'agit d'un sujet à la fois majeur et complexe, qui mérite d'être abordé avec sérieux, rigueur et profondeur, un sujet qu'il vaudrait mieux pour nous tous que vous, parmi qui on élira le président du prochain quinquennat, ne traitiez pas qu'avec les formules lapidaires et souvent difficilement appréciables auxquelles vous (ou vos prédécesseurs) nous avez habitués.

## Une denrée vitale pour tous

La question de l'énergie électrique est une question majeure en elle-même. En effet, il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les conséquences multidimensionnelles d'une fourniture aléatoire et de mauvaise qualité de l'énergie électrique au quotidien pour les citoyens. Mieux, l'énergie électrique est également une question majeure et importante parce qu'elle contribue à déterminer l'environnement favorable pour la production et, par conséquent, pour l'investissement et l'économie. « Pas de développement sans électricité », « l'électricité fait partie des services essentiels pour accroître le commerce et la productivité », et d'autres assertions du genre sont lues dans quasiment tous les documents qui traitent des questions de développement dans les pays africains.

La question de l'énergie électrique n'est pas qu'une préoccupation majeure et importante, elle est aussi et surtout, malheureusement, une question extrêmement complexe, dont la solution ou la résolution n'est guère évidente. L'illustration de cette complexité est fournie par le fait qu'en dépit de l'ambition, de la volonté et des moyens considérables déployés par l'actuel président de la République, depuis 2006, les résultats sont difficiles à voir. Avant lui, déjà, ses prédécesseurs s'y étaient essayés, en y mettant beaucoup de bonne volonté assortie de moyens, mais sans résultats tangibles si ce ne sont quelques scandales.

Malgré tous les efforts ci-dessus évoqués, les meilleures descriptions de l'état de la situation actuellement en matière d'énergie électrique sont loin d'être reluisantes. Vétusté des réseaux, insuffisance de renouvellement et d'entretien, mauvaise qualité de l'énergie, fraudes, trop faible autonomie, forte dépendance vis-à-vis des produits pétroliers, grande vulnérabilité du secteur... sont des expressions souvent utilisées pour qualifier la situation actuelle.

### **Une question d'envergure régionale**

A l'échelle de l'Afrique subsaharienne, l'image qui se dégage de la qualité de la fourniture de l'énergie électrique est loin d'être flatteuse. Selon les estimations, au plus 20 % de la population de l'Afrique, et dans certains pays 5 % à peine, ont directement accès à l'électricité. Cette proportion n'est que de 2 % en milieu rural. De toute évidence, les leaders béninois ne sont pas les seuls à s'essayer sans succès à ce problème, malgré la volonté et les moyens.

Et pourtant, dans les différents projets ou programmes présentés par les différents candidats à la présidentielle de 2006, la question était abordée comme si les solutions étaient déjà connues, les sources de financement déjà identifiées, les futurs obstacles éventuels connus et des palliatifs prévus, etc. On pouvait lire, dans les programmes qui en avaient fait une préoccupation, des formules du

genre : « *Notre stratégie visera à accroître la capacité de production de l'électricité* ». Ou alors, ils promettent des stratégies et des actions de diverses sortes, à mettre en œuvre une fois les candidats élus.

Mais comme toutes les expériences passées et présentes le montrent à merveille, il ne suffit pas de formuler les prouesses que l'on souhaiterait réaliser. Vous, les présidents potentiels de 2011, devriez convenir avec nous que ces formules ne garantissent aucun résultat, ne rassurent personne. C'est fort de tout ce qui précède que nous voudrions suggérer, très humblement, que pour votre campagne à venir, vous soyez plus précis dans la manière dont vous aborderez les questions essentielles, celle de l'énergie électrique et d'autres, dans le but d'emporter notre conviction et, partant, nos suffrages. Cette démarche que nous vous suggérons procède par étape.

### **Savoir aborder la question**

Vous pouvez déjà commencer par nous convaincre que vous comprenez parfaitement en quels termes se pose le problème de l'énergie électrique au Bénin. Il s'agira, par exemple, de nous aider à estimer ce que la situation actuelle nous coûte individuellement (selon nos secteurs d'activités) et collectivement (à notre économie). Il s'agira également de nous aider à mieux comprendre les causes de la situation actuelle, et peut-être même pourquoi ce problème semble difficile à résoudre pour l'Afrique subsaharienne.

Il peut être aussi nécessaire que vous nous aidiez à mieux comprendre pourquoi vos prédécesseurs ont échoué malgré les bonnes intentions, l'ambition et les moyens mis en œuvre (pour ne pas dire « engloutis »). Si vous ne répondez pas à cette question, nous pourrions (et nous aurions raison de) craindre que les mêmes erreurs puissent être commises à nouveau. Car, en fait, il s'agit de comprendre quelles ont pu être les limites des solutions jusqu'ici appliquées afin d'en tenir compte et de se donner plus de chances d'aboutir à l'avenir. Dans la même optique, vous devriez également tenter de nous expliquer pourquoi d'autres pays de la sous-région, beaucoup plus puissants que nous, ont échoué à ce jour. Ceci ne manquerait pas d'accroître la crédibilité de vos propositions.

Vous ne pouvez pas finir l'exposé de votre démarche sans nous dire, d'une façon concrète, quelle amélioration vous nous promettez si nous vous confions la magistrature suprême en, qu'il s'agisse d'un premier mandat ou d'un renouvellement. Vous devriez tout faire pour éviter des promesses difficilement mesurables dans le genre « accroissement de la production d'énergie électrique » ; parce que, pour nous, il y a une différence claire entre promettre un accroissement, qui peut être complètement infime, et dire « je ferai passer la production (par exemple) de 100 à 200 Mégawatts à la fin de mon quinquennat ». Vous devez nous faire des promesses sur lesquelles demain nous pourrions vous présenter l'addition.

Enfin, pour en rester là, vos promesses et vos engagements manqueraient de crédibilité et, par conséquent, manqueraient de nous convaincre si une dernière condition n'était pas remplie : il ne suffit pas de nous dire par le menu et avec force précisions ce que vous envisagez et prévoyez. Vous devez être en mesure de nous donner, de manière crédible, une estimation des ressources dont vous aurez besoin pour - en reprenant notre exemple - faire passer la production de l'électricité de 100 à 200 Mégawatts, et de nous dire comment et où vous pensez trouver lesdites ressources. Ce dernier point est très important, dans la mesure où des diagnostics font état de ce qu'il faudrait des investissements entre 100 et 170 milliards de Francs CFA - selon les scénarios - pour améliorer le statu quo d'ici à 2015 (c'est-à-dire pendant votre quinquennat).

## LETTRE N° 3 :

### La question des produits pétroliers frelatés

*Publiée le 11 juin 2010 dans le N°1050 de La Croix du Bénin  
Mathias Hounkpe*

***Après la question de l'électricité, les lettres aux présidentiables restent dans le secteur de l'énergie et se penchent dans la lettre n° 3 sur le problème posé par le trafic des produits pétroliers au Bénin.***

Chers présidents potentiels de 2011, à la suite de notre 2<sup>e</sup> lettre, voici la 3<sup>e</sup> qui vous est adressée. Si elle porte également sur la question de l'énergie, cette fois-ci, elle se propose d'aborder la question du trafic illicite de l'essence, du gasoil, du pétrole, etc., la fameuse « essence kpayo » et les conséquences qui en découlent, qu'elles soient positives ou négatives. Cette question, pour plusieurs raisons dont certaines sont présentées plus loin, constitue une préoccupation majeure et complexe, une équation difficile à résoudre pour les Béninois et le Bénin. Voilà pourquoi nous, vos concitoyens, souhaiterions pouvoir compter sur vous pour, d'une manière réaliste, crédible et rigoureuse, nous éclairer sur votre position à propos de cette question et nous dire comment vous l'aborderiez si nous vous accordions nos suffrages.

## **L'essence « kpayo » : des coûts considérables...**

Chers présidents potentiels, vous savez certainement aussi bien que chacun de nous, vos compatriotes, que le trafic illicite des produits pétroliers engendre des coûts souvent assez importants, aussi bien pour les citoyens pris individuellement que pour la société dans son ensemble. Il ne paraît pas nécessaire de s'étendre ici sur les pertes en vies humaines, les incidences sur la santé (affections respiratoires dues à la pollution, surtout en ce qui concerne nos frères les conducteurs de taxi-motos, probables développements, à terme, de certains cancers, etc.) et autres pertes de biens – qui, le plus souvent, partent en fumée – qu'endurent les citoyens du fait de l'ampleur de ce trafic. Ce sont autant de drames, parfois manifestes et spectaculaires, souvent silencieux, auxquels l'on pourrait ajouter l'exode rural, la déscolarisation des enfants, etc. Encore moins nous paraît-il nécessaire de vous rappeler les pertes pour le budget de l'Etat (qui se chiffrent à plus de 30 milliards de Francs CFA par an, selon certaines études) ainsi que le coût socioéconomique de la pollution de l'air et de la destruction de l'environnement qui, de même, s'élèverait à plusieurs milliards de Francs CFA par an. Sans parler de la rapide détérioration des infrastructures routières.

## **... mais une contribution essentielle à l'économie béninoise**

Chers présidents potentiels de 2011, comme vous le savez, l'ampleur du trafic ne se mesure pas seulement par rapport aux coûts qu'il engendre pour les citoyens et la société. Il faut également tenir compte des gains qu'il engendre. Et là, justement, se trouve l'un des éléments essentiels qui rendent cette situation extrêmement complexe. Vous savez certainement, aussi bien que nous tous, que ce trafic est réputé couvrir plus des  $\frac{3}{4}$  de la consommation nationale de produits pétroliers. Pire, peut-être, des études indiquent que le trafic illicite des produits pétroliers emploierait nettement plus de personnes que la Fonction publique, avec un revenu mensuel moyen plus élevé que celui des fonctionnaires. Il ferait vivre, directement et indirectement, des centaines de milliers de Béninois (leurs familles comprises), voire un million de citoyens. La marge brute annuelle de toute la filière se chiffrerait à plusieurs dizaines de milliards de Francs CFA.

### **Quelle solution à ce trafic illicite?**

Chers présidents potentiels de 2011, vous percevez déjà pourquoi, au-delà des coûts liés à l'ampleur de ce trafic et malgré les gains évoqués plus haut, nous, vos compatriotes, avons de sérieuses appréhensions par rapport à l'avenir. Imaginons que, pour une raison ou une autre, ce trafic doive s'arrêter brutalement. Cela équivaldrait à la mise au chômage d'au moins

tous les fonctionnaires du Bénin, et ce, du jour au lendemain. Ou encore que, tout aussi soudainement, notre pays soit obligé de trouver une autre source de fourniture pour plus de la moitié de ses besoins en matière de produits pétroliers.

Ces deux scénarios-catastrophes sont pourtant loin d'être de la pure fiction, dans la mesure où les déterminants de la dynamique de ce sous-secteur ne dépendent pas seulement de la volonté des autorités béninoises. En effet, chers présidents potentiels, vous savez encore, sans doute, que le trafic de produits pétroliers n'a atteint cette ampleur qu'à cause principalement des disparités entre les structures des économies, entre les mécanismes de régulation économique, entre les mesures de maîtrise des échanges avec l'extérieur et les politiques monétaires du Bénin et du Nigeria. En d'autres termes, le Nigeria peut, indépendamment de notre pays, réduire considérablement ou même arrêter ce trafic du jour au lendemain, s'il lui plaît de le faire.

### **Les candidats doivent répondre clairement**

Curieusement, en 2006, les candidats sont presque tous restés silencieux sur ce problème dans les projets et programmes présentés aux électeurs. Cependant, tous vos prédécesseurs depuis la période révolutionnaire, y compris le président de la République actuel, ont essayé avec plus ou moins de détermination et de courage de le résoudre, mais sans aucun résultat tangible. Voilà pourquoi vous

conviendrez avec nous de la nécessité de changer d'approche et, déjà, de ne pas attendre d'arriver au pouvoir pour commencer à réfléchir et à rechercher des solutions appropriées aux questions qui ne font pas que se poser, mais s'imposent.

La 1<sup>e</sup> question, chers présidents potentiels, est celle de votre position personnelle sur ce problème : êtes-vous pour ou contre un tel trafic ? Souhaitez-vous le favoriser ou le combattre ? Quelles estimations des coûts et des gains individuels et collectifs fondent votre position ? Et quelles mesures comptez-vous prendre dans cette perspective ?

Ensuite, 2<sup>e</sup> question : quelle que soit votre position sur la question, pourriez-vous nous rassurer en nous disant comment vous feriez face à un éventuel arrêt brutal de ce trafic, par exemple par suite d'une décision unilatérale du Nigeria ? Car, même si vous êtes contre ce trafic, il est difficile d'imaginer qu'on puisse l'arrêter en 15 jours, comme par un coup de baguette magique. Et le chef de l'Etat actuel, pour prendre l'exemple le plus récent en la matière, peut témoigner de cette impossibilité.

Au cas où votre choix serait d'aller vers la reconversion des acteurs de ce sous-secteur, vous conviendrez avec nous, chers présidents potentiels, que vous pourriez renforcer la confiance de vos compatriotes si vous pouviez nous donner, de manière réaliste et crédible, la preuve de votre connaissance du secteur et desdits acteurs. Ce qui suppose que vous avez une idée de

leur nombre, la masse des personnes qu'ils font vivre, mais encore leurs profils professionnels. Car, comment pourriez-vous proposer une reconversion professionnelle, donc un changement de profession, si vous ne savez pas quelle est l'effectif de personnes concernées, et si vous n'avez au préalable aucune idée de leurs profils professionnels ? Il en est de même de votre maîtrise de la répartition géographique desdits acteurs et de la manière dont vous percevez l'implication des autorités locales dans la recherche et la mise en œuvre de solutions à ce problème, selon l'ampleur du trafic dans chaque localité.

Vous finirez de nous convaincre si vous nous donniez des estimations crédibles sur l'évolution des recettes de l'Etat au fur et à mesure que le trafic reculerait, et le mode de répartition et d'utilisation de ces recettes entre les catégories d'acteurs impliqués dans la recherche et la mise en œuvre des solutions aux problèmes que pose le trafic illicite de produits pétroliers au Bénin. Bien sûr, il serait indispensable d'avoir un calendrier avec des échéances claires. Cela, dans le cas où vous seriez hostile à la poursuite du trafic.

Quoi qu'il en soit, la complexité de ce problème est telle que les réponses que vous devez nécessairement apporter à vos compatriotes doivent être sérieuses, c'est-à-dire bien pensées, circonspectes, précises, réalistes, chiffrées et tenant compte de l'ensemble des aspects de la question afin d'être crédibles.

## LETTRE N° 5 :

### La question de l'agriculture

Publiée le 25 juin 2010 dans le N°1052 de La Croix du Bénin  
**Mathias Hounkpe**

***L'agriculture est un secteur clé de l'économie béninoise, dont dépend en grande partie la prospérité du pays. Cependant, les richesses du Bénin dans ce domaine semblent mal exploitées. La lettre n° 5 interroge les candidats sur leurs propositions pour ce secteur.***

Chers présidents potentiels de 2011, cette 5<sup>e</sup> lettre porte sur la question de l'agriculture. Une question, vous en conviendrez certainement avec nous, dont l'importance, la gravité et la complexité sont si évidentes, si manifestes qu'il serait inutile d'en faire la démonstration. Des statistiques existent à profusion pour indiquer la place centrale qu'occupe l'agriculture dans l'économie béninoise. Selon les chiffres disponibles aujourd'hui, le secteur agricole, en général, compterait pour environ 39% du PIB, contribuant à près de 80% des recettes d'exportation et 70% des emplois, avec environ 400 000 exploitations, généralement de petite taille.

#### **Un secteur en difficulté...**

Il est par conséquent tout à fait compréhensible que, de l'indépendance du Bénin en 1960 jusqu'à ce jour, le secteur agricole soit celui où les différents

gouvernants ont essayé toutes sortes d'initiatives. C'est probablement le secteur où le nombre de sigles et d'acronymes désignant des projets ou programmes mis en œuvre pour le développement de tel ou tel sous-secteur est le plus élevé dans notre pays. Mieux, à chaque fois qu'il s'est agi de trouver des solutions au problème que posent les sans-emplois, c'est à ce secteur que vos prédécesseurs ont le plus souvent pensé. Et pour cause !

De 1960 jusqu'à maintenant, il est pourtant difficile de montrer le moindre succès réalisé dans le secteur agricole, en dépit de la multitude de projets initiés et exécutés et des milliards de Francs CFA engloutis au passage. Lorsque les projets ne sont pas purement et simplement abandonnés, ce sont les jeunes qui ne sont pas motivés pour préférer le « chemin de la terre qui ne ment pas », comme on disait à une certaine époque dans le pays, à la vie précaire en ville. Ou bien, lorsque ce n'est pas le développement d'une nouvelle filière qui se solde par un échec cuisant, ou encore des cultures traditionnelles qui se caractérisent par des contre-performances fréquentes, alors ce sont des paysans qui se retrouvent avec des quantités excédentaires de récoltes (manioc ou autres produits vivriers, par exemple) sur les bras...

**... Malgré les nombreuses actions entreprises...**

Mesdames et Messieurs, vous n'êtes pas sans savoir que le taux de pauvreté demeure très élevé chez nos concitoyens vivant dans les milieux ruraux

(environ 30%). Vous savez parfaitement que le paysan béninois n'a généralement pas les moyens de vivre décemment, par exemples les moyens de se soigner, d'assurer une éducation appropriée à sa progéniture et, parfois même, simplement de se nourrir. Vous savez certainement aussi que, de 1960 à ce jour, aucun sous-secteur du secteur agricole n'a pu être développé et véritablement structuré, à l'exception du coton dont vous connaissez l'état peu enviable et les tribulations (voir la Lettre n°4). Le Bénin continue d'importer des produits alimentaires, par exemple des produits maraîchers du Burkina Faso, pays qui, pourtant, a une situation climatique moins favorable que la nôtre.

### **... Et malgré les atouts du Bénin**

Or, comme vous le savez bien, chers présidents potentiels, notre cher pays ne manque pas d'atouts. Selon les statistiques disponibles, le Bénin disposerait de plus 6 millions d'hectares d'espaces cultivables, dont à peine plus de 30% seraient actuellement exploités. Mieux, le pays bénéficierait d'un climat ainsi que d'une diversité de sols favorables à la diversification de la production agricole, autant d'atouts pouvant permettre l'autosatisfaction alimentaire. Et pourtant...

Chers président potentiels, les problèmes que pose le secteur agricole méritent donc des réponses plus claires et plus concrètes que celles proposées par vos prédécesseurs – et peut-être vous-mêmes – dans

leurs documents de campagnes lors des élections passées. Pour nous convaincre et nous inciter à porter notre choix sur vous avec assurance, vous devrez être en mesure d'apporter des réponses à une multitude de questions dont seulement quelques-unes sont présentées ci-dessous.

### **Les questions aux présidentiables**

Premièrement, pouvez-vous nous aider à avoir une idée plus claire de l'état réel du secteur agricole national aujourd'hui, et ce qu'il en est des statistiques indiquées plus haut ? Comment expliquez-vous qu'on en soit là malgré nos atouts et les moyens engloutis dans ce secteur depuis l'indépendance de notre cher pays ? Vous augmenteriez certainement notre confiance en votre candidature si vous étiez en mesure de nous expliquer pourquoi tous vos prédécesseurs, pratiquement sans exception, ont échoué dans leurs tentatives de développer ce secteur (projets de retour à la terre, de développement d'un sous-secteur précis, etc.) et, par conséquent, ce qui vous permet de penser que vous, qui que vous puissiez être, allez réussir.

Deuxièmement, vous savez aussi bien que nous, chers présidents potentiels, que le développement du secteur agricole, et plus particulièrement l'accroissement de l'espace exploité, ne peut se réaliser au Bénin sans la résolution, au moins partielle, de la question foncière. En attendant de revenir plus en détails sur cette question, nous serions rassurés

déjà si vous pouvez nous expliquer comment, une fois que nous vous aurions choisi pour diriger ce pays, vous comptez maîtriser la question foncière et faire mieux que vos prédécesseurs.

Troisièmement, chers présidents potentiels, comment pensez-vous inciter les paysans à produire davantage ? Par exemple, quelles sont vos options pour le règlement du problème de l'accès aux marchés (disons à l'échelle régionale) pour l'écoulement de leur production ? Comment pouvez-vous les aider à résoudre les problèmes relatifs à la mobilisation des crédits auprès des banques ? Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'opérer un choix entre, d'une part, notre confort à nous, citoyens (maintien des coûts bas pour les produits agricoles) et la possibilité pour les opérateurs économiques de continuer à profiter des opportunités du marché des produits importés (riz, blé, etc.) et, d'autre part, le développement agricole ? Si oui, étant entendu que chacune de ces options présente ses avantages et ses inconvénients, quelle sera la vôtre ? Vous le savez très bien, chers présidents potentiels : de la réponse à ce genre de question dépendra la volonté des paysans de produire davantage.

Quatrièmement, pour s'en arrêter à ces quelques questions (la liste est loin d'être exhaustive), quelle est votre propre position par rapport à la modernisation de l'agriculture ? Pensez-vous qu'il est possible d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et, même, d'aller au-delà, de manière durable en Afrique, sans modernisation ? Cette question, apparemment

paradoxe, se justifie pourtant par des études, conduites par des institutions respectables, qui débouchent sur des conclusions telles que « *Le chemin le plus sûr pour un développement durable de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique est celui de l'accroissement de la productivité in situ, ... i.e., entre autres, l'amélioration de la production alimentaire et l'augmentation des revenus des paysans à travers l'utilisation de la technologie et des intrants localement disponibles* ». Comment donc concevez-vous la modernisation de l'agriculture, et comment pensez-vous favoriser cette modernisation ?

## LETTRE N°4 :

### La question du coton

Publiée le 18 juin 2010 dans le n°1051 de La Croix du Bénin  
**Mathias Hounkpe**

***Le coton est un des rares produits de l'agriculture béninoise à être exploité de façon industrielle. Si les présidentiables ont des solutions à proposer en matière d'exportation et de commerce extérieur du Bénin, c'est donc sur cette question qu'ils peuvent le montrer, comme les y invite la lettre n° 4.***

Chers présidents potentiels de 2011, cette 4<sup>e</sup> lettre de la série, qui vous a été promise, ainsi qu'à vos concitoyens, traite d'une question dont vous connaissez certainement mieux que nous l'importance et la complexité ; une question sur laquelle il n'est, par conséquent, pas nécessaire de trop s'étendre. Il s'agit de la question du coton, le fameux « or blanc » béninois, présenté comme le « principal moteur de la croissance économique » du pays.

### **Le coton, une industrie considérable pour le Bénin**

Chers présidents potentiels, vous savez, assurément, la place centrale qu'occupe le coton dans l'économie nationale. En effet, les statistiques disponibles sur ce sous-secteur agricole peuvent donner le vertige. A elle seule, la culture du coton est supposée constituer en valeur environ les trois quarts des exportations

agricoles, soit 40% du total des exportations et représenter 75% des recettes à l'exportation du Bénin. Elle contribuerait à, environ, 35% aux recettes fiscales (hors-douanes) du pays et constituerait entre 12 et 13% du PIB. Elle engendrerait une entrée de devises de l'ordre de 70 milliards de Francs CFA en moyenne pendant les années 2000.

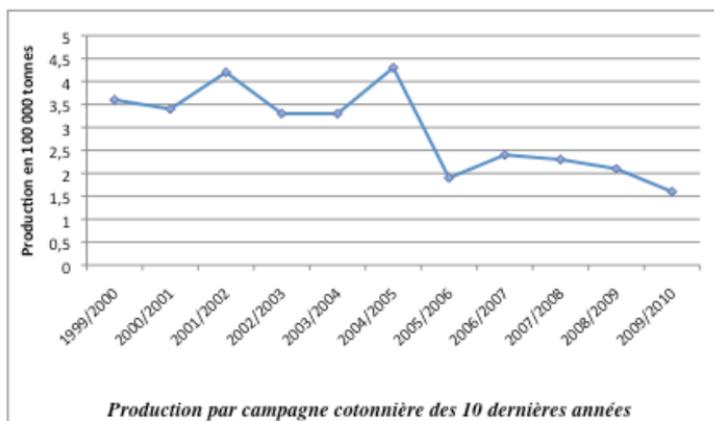
Mesdames et Messieurs les candidats de 2011, vous savez certainement aussi que la culture du coton n'a pas des effets bénéfiques qu'au niveau macroéconomique. En effet, les statistiques sont également éloquentes en ce qui concerne ses effets sur les individus et les familles au Bénin. La culture du coton emploierait entre 300 000 et 350 000 exploitants et contribuerait à faire vivre, directement ou indirectement, environ 3 millions de Béninois. Selon les études disponibles, la culture du coton représenterait même jusqu'à 60% du tissu industriel national (filatures, huileries, usines d'égrenage, etc.).

Vous comprendrez donc aisément, avec nous, pourquoi ce sous-secteur agricole n'a laissé aucun de vos prédécesseurs indifférent et, à notre humble avis, le titulaire du prochain mandat présidentiel ne risque pas d'y échapper. Du régime révolutionnaire jusqu'à celui du Changement, pour s'en tenir seulement aux quarante dernières années, en gros, des réformes et des restructurations ont été entreprises dans le but de doper la filière coton, au point d'atteindre depuis quelques temps une

libéralisation intégrale. En dépit de tout cela, les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous.

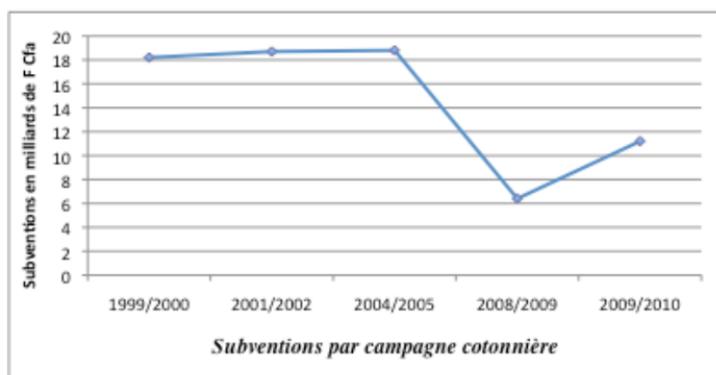
### **Malgré des subventions massives, la production continue de chuter**

En effet, qu'on se compare à nos propres objectifs (600 000 tonnes de capacité d'égrenage) ou à nos voisins producteurs de coton (Burkina Faso, Mali, par exemple), les résultats, comme le montre le graphique ci-dessous, sont loin d'être satisfaisants.



Pire, les producteurs, vous ne l'ignorez guère, sont loin d'être bien lotis, à tel point que certains les qualifient « d'éternels endettés ». Enfin, pour compléter cet aperçu de l'état d'une situation peu reluisante, le secteur souffre de ce que certains appellent « un déséquilibre financier chronique », ce qui oblige l'Etat à y engloutir d'importantes sommes d'argent. Ainsi, rien que pour la période de 2001 à 2010, un peu moins de 70 milliards de Francs CFA

ont été injectés par l'Etat dans la filière coton au Bénin, sous une forme ou sous une autre. La campagne 2009/2010, dont la production risque de tomber en deçà de 160 000 tonnes, a nécessité une subvention de l'Etat d'environ 11 milliards de Francs CFA, alors que le secteur est supposé être déjà totalement libéralisé et, donc, entre les mains des acteurs privés du secteur.



Comme vous pouvez le voir, chers présidents potentiels, la culture du coton ne peut que constituer pour nous tous une préoccupation majeure, et pour vous au moins autant. Les candidats à la présidentielle de 2006 dans leurs programmes ou projets de société ont, comme d'habitude, promis des réalisations qui, selon eux, devaient contribuer à booster le secteur. Vous en étiez, peut-être. Mais, quoi qu'il en soit, vous, présidents potentiels de 2011, savez désormais que, pour nous rassurer, vous avez besoin de bien plus que des promesses de prouesses à réaliser une fois que nous vous aurions accordé nos suffrages. Voilà pourquoi, comme à notre habitude, nous demandons

des réponses sérieuses à une série de questions dont seulement quelques-unes sont posées ci-dessous.

### **Les questions aux présidentiables**

Au regard de tout ce qui précède, on remarque qu'un réel état des lieux de ce secteur s'impose. Qu'en est-il, aujourd'hui, de toutes les statistiques présentées jusque-là ? Ceci est d'autant plus nécessaire que d'aucuns affirment que les producteurs de coton ne seraient plus que 115 000 aujourd'hui. Ce qui revient à dire que leur nombre aurait chuté de 2/3 par rapport aux chiffres précédents. Là encore, qu'en est-il réellement ?

En outre, il est évident qu'une position claire et précise de votre part sur le modèle de libéralisation du secteur choisi et mis en œuvre actuellement au Bénin pourrait nous rassurer. Une réponse à cette préoccupation est d'autant plus nécessaire qu'il n'y a pas un modèle unique de libéralisation du secteur cotonnier. En effet, le Mali, le Burkina et la Zambie ont, semble-t-il, opté pour des types de privatisation du secteur cotonnier différents les uns des autres, d'une part, et de celui du Bénin, d'autre part.

Quel que soit le type de privatisation qui aurait votre préférence, vous conviendrez encore avec nous que, pour essayer d'emporter l'adhésion de vos compatriotes, il faudrait déjà montrer pourquoi le type de privatisation que vous aurez choisi apporterait les solutions nécessaires et recherchées aux difficultés

que connaît le secteur cotonnier actuellement. Chers présidents potentiels de 2011, si, par exemple, vous jugez pertinent de maintenir le modèle de privatisation actuellement en cours au Bénin, que comptez-vous faire pour que les producteurs cessent d'être endettés en permanence ? Pensez-vous qu'il soit possible d'arrêter un jour la subvention de l'Etat à un secteur pourtant complètement libéralisé, mais qui apparaît en même temps comme un gouffre financier, alors que son impact sur l'économie nationale semble toujours aussi déterminant ? Si oui, à quelle échéance ? Et à quel coût, à moins que ce ne soit : avec quelle solution de rechange ?

Bien d'autres questions se posent, toujours aussi essentielles, sans que la liste soit exhaustive, tant le problème est complexe. Comment résoudre le problème de l'insuffisance de coordination dont souffre le secteur dans un cadre de privatisation intégrale ? Comment traiter des questions de la dégradation de l'environnement qui accompagnerait la culture du coton ? Qu'est-ce qui est fait pour la santé des paysans qui manipulent, campagne après campagne, les intrants coton ? Pouvez-vous nous dire ou nous assurer que l'Etat entre effectivement en possession des ressources qu'est supposée lui générer la filière ? Si tel n'était pas le cas, alors, que comptez-vous faire ? etc.

Il ne faut pas être naïf, ni se nourrir d'illusions : les réponses à ces différentes questions ne seront pas nécessairement faciles à trouver et/ou à mettre en

œuvre dans la mesure où certains des déterminants des difficultés rencontrées par le secteur cotonnier sont extérieurs à notre pays. Par exemple, nous ne fixons pas les prix du coton sur le marché international et nous n'avons pas non plus les moyens d'accorder des subventions aussi massives que ne le font les gros producteurs mondiaux de coton pour leurs producteurs. Mais, chers présidents potentiels de 2011, fort justement, nous ne vous choisissons pas pour nous aider à résoudre seulement des problèmes faciles ; l'on peut même affirmer que c'est justement pour les préoccupations les plus complexes que nous avons le plus besoin de vous savoir aptes, préparés à nous aider et déterminés à le faire. C'est bien le moins.



## LETTRE N°8 :

### La question de la douane

*Publiée le 6 août 2010 dans le N°1058 de La Croix du Bénin  
Mathias Hounkpe*

***Au Bénin, où transitent de nombreuses marchandises en provenance et/ou à destination d'autres pays, le bon fonctionnement de l'administration douanière est indispensable à la bonne marche de l'économie. C'est ce qui fait l'objet de la lettre n° 8.***

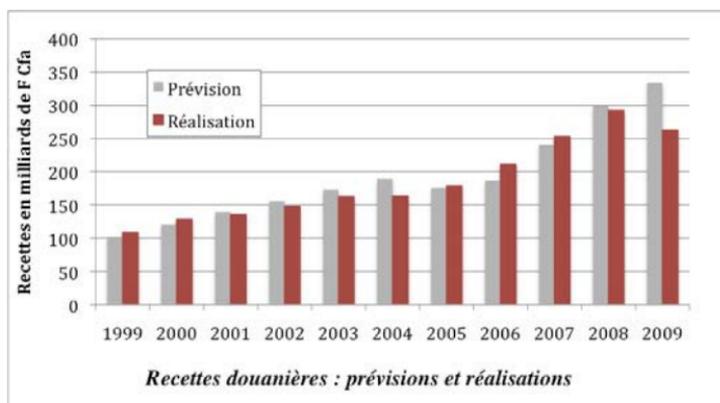
Chers présidents potentiels de 2011, cette lettre n°8 porte sur une question dont le traitement par vos prédécesseurs est pour le moins intrigant. En effet, tout le monde, à commencer par les acteurs et autorités politiques, affirme que l'économie béninoise est essentiellement fiscale. De fait, selon les statistiques disponibles, environ 80% des recettes de l'Etat béninois sont d'origine fiscale.

### **Une question centrale souvent négligée**

Les candidats à la présidentielle de 2006, dans leur quasi-totalité, n'ont pourtant pas jugé utile d'accorder quelque attention que ce soit aux structures chargées de la collecte des recettes fiscales, c'est-à-dire la Direction générale des douanes et droits indirects (Dgddi) et la Direction générale des impôts et des domaines (Dgid). Cette lettre porte principalement sur la direction générale des douanes et droits indirects,

mais les remarques et analyses qui suivent valent également pour une structure telle que la Dgid.

Le silence observé par vos prédécesseurs sur les structures chargées de la collecte des recettes fiscales pourrait donner l'impression que l'administration douanière est peu importante ou alors qu'elle se porte suffisamment bien. Il est vrai, comme le montre la figure ci-dessous, que, de façon générale, les recettes douanières n'ont pas cessé de croître entre 1999 et 2009. Les recettes nettes de la douane ont plus que doublé sur cette période, passant d'environ 109 milliards de Francs CFA à plus de 262 milliards.



Cependant, cette progression constante et régulière de la performance des recettes douanières, vous le savez certainement mieux que nous, ne suffit pas à prouver que tout va pour le mieux à la Dgddi. Voilà pourquoi il nous paraît très important que vous puissiez nous aider à éclairer quelques points majeurs,

en ce qui concerne cette direction sensible pour l'économie de notre pays.

### **Des préoccupations qui appellent des réponses claires**

Premièrement, pouvez-vous nous aider, chers présidents potentiels de 2011, à mieux estimer le potentiel réel de la Direction générale des douanes du Bénin ? Autrement dit, est-il possible d'améliorer les performances de la douane, de manière à accroître les recettes fiscales du pays, même si rien d'autre ne change dans l'environnement économique national et international ? Comme vos prédécesseurs de 2006 l'ont fait en ce qui concerne le Port Autonome de Cotonou, en affirmant qu'il était possible d'améliorer son fonctionnement et en donnant une estimation des retombées financières qui en découleraient pour l'économie nationale (voir Lettre n°7). Ou alors pensez-vous, chers présidents potentiels de 2011, comme le silence des candidats à la présidentielle de 2006 sur la question pourrait le laisser croire, qu'aucune amélioration n'est possible et que la douane béninoise fonctionne actuellement au mieux de ses capacités ?

Deuxièmement, chers présidents potentiels de 2011, vous conviendrez aisément avec nous que l'évaluation du potentiel de performance de la Dgddi – c'est-à-dire des gains en termes de performance qui pourraient être obtenus grâce à des réformes idoines – ne peut se faire de manière crédible sans, au

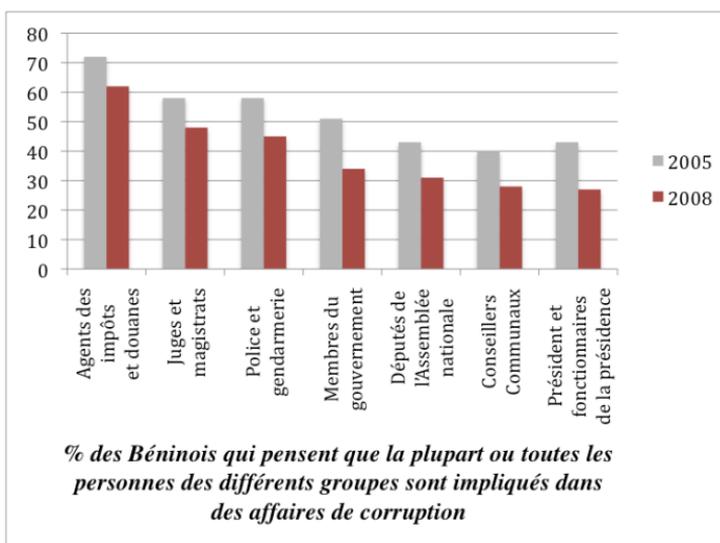
préalable, un état des lieux sérieux. Voilà pourquoi votre disposition à partager avec nous votre connaissance des besoins actuels de la douane pour mieux s'acquitter de sa mission crédibiliserait davantage vos réponses à la première question et, par conséquent, votre candidature. De façon plus concrète, diriez-vous aujourd'hui que la douane a tous les moyens nécessaires pour bien alimenter les caisses de l'Etat ? Sinon, quelles sont vos propositions pour mieux l'aider dans cette mission ? A quel prix ?

Troisièmement, chers candidats, vous savez que la performance d'un secteur comme celui de la douane dépend beaucoup de la gestion des ressources humaines. Dans ces conditions, que pensez-vous des concours de recrutement qui, depuis plus d'une décennie, sont devenus de véritables parcours du combattant aussi bien pour les candidats que pour les organisateurs ? Quels engagements pouvez-vous prendre pour éviter des concours de recrutement qui durent plus d'un an, quand ils ne sont pas purement et simplement annulés ?

Quatrièmement, chers présidents potentiels, comment expliquez-vous qu'entre 2000 et 2010, la douane béninoise ait usé 10 directeurs (soit en moyenne 1 directeur tous les 13 mois) ? Pouvez-vous également nous dire comment fonctionnent actuellement les mécanismes prévus pour inciter les agents de la douane à mieux s'acquitter de leurs missions ? Par exemple, qu'en est-il du mode de répartition du pourcentage réservé aux agents sur

les saisies qu'ils opèrent dans l'exercice de leurs fonctions ?

Cinquièmement, quelles sont vos propositions pour lutter contre la corruption et améliorer la transparence du fonctionnement de ce secteur ? Selon nos compatriotes, parmi différents corps de métiers publics, ce sont les agents des douanes et des impôts qui seraient les plus corrompus : 62% des Béninois pensent que la plupart ou tous les agents des impôts et douanes sont corrompus, alors que moins de la moitié pense la même chose en ce qui concerne les juges et magistrats, et la police et la gendarmerie<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> source : Afrobaromètre 2008.

Enfin, comment voyez-vous la contribution de la douane, au-delà de sa mission fiscale, à la compétitivité économique des entreprises nationales ? Pouvez-vous, par exemple, dire quel est le rôle de la douane dans la compétitivité du Port Autonome de Cotonou ?

## LETTRE N°7 :

### La question du Port Autonome de Cotonou

Publiée le 16 juillet 2010 dans le N°1055 de La Croix du Bénin  
**Mathias Hounkpe**

***Si l'économie béninoise dépend autant du fonctionnement de la douane, c'est qu'elle tire une grande partie de ses richesses des marchandises qui transitent par le pays, principalement via le Port autonome de Cotonou. C'est pourquoi la lettre n° 7 invite les candidats à une réflexion plus sérieuse sur la mise en valeur de celui-ci.***

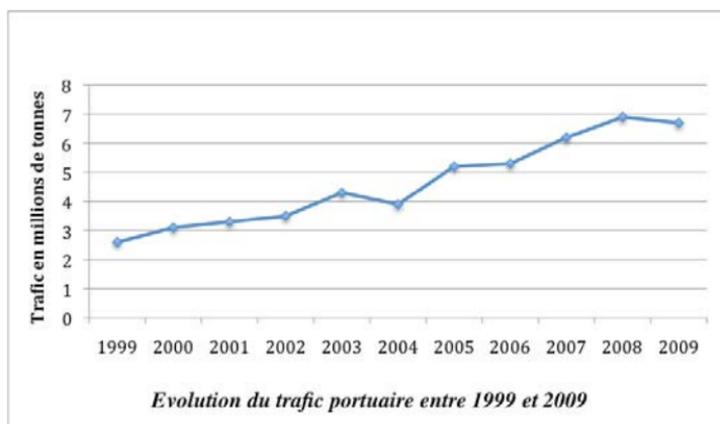
Chers présidents potentiels de 2011, cette lettre n°7 porte sur une question dont l'importance pour notre pays n'a nul besoin d'être démontrée. Feu Hubert Maga, alors Premier ministre du Dahomey avant d'en devenir président de la République, le disait déjà très clairement le 23 octobre 1959, lors de la cérémonie de pose de la première pierre du port de Cotonou : ce jour était « un grand jour pour le Dahomey ... c'était le départ vers un avenir meilleur parce que [l'achèvement du Port] marquerait la véritable naissance économique du Dahomey ».

Ce que disait M. Maga du port et de son importance pour l'économie nationale est confirmé par les statistiques disponibles : entre 80 et 90% des transactions internationales du Bénin se feraient par le Port Autonome de Cotonou. Mieux, le port

générerait plus de 80% des recettes douanières, ce qui, dans un pays dont l'économie est souvent qualifiée d'essentiellement fiscale, suffirait à justifier qu'on lui accorde une attention particulière.

### Les performances actuelles

De fin 1964 où le port de Cotonou a reçu son premier paquebot (le « Maréchal Foch ») jusqu'à ce jour, ce port a connu un fort développement, aussi bien de ses capacités que de ses activités. C'est ainsi que des travaux d'extension ont été engagés, qu'il s'agisse de la première extension datant de 1982 ou des quais ultramodernes qui sont en cours de construction pour l'amélioration tant des capacités que des performances du port. C'est ainsi, également, que le trafic portuaire annuel a substantiellement évolué, passant de moins de 300 000 tonnes en 1965 à environ 7 millions de tonnes en 2008. Rien que sur les 10 dernières années, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, ce trafic a plus que doublé.



Cependant, chers présidents potentiels, vous le savez probablement mieux que nous, les choses ne sont pas uniquement roses au port de Cotonou. Vos prédécesseurs, les candidats à la présidentielle de 2006, l'ont reconnu lors de la campagne électorale. Tout en affirmant, quasiment tous, que le port de Cotonou peut être considéré comme « le poumon de l'économie nationale », ils ont attiré l'attention sur le fait que les performances du Port et sa contribution à l'économie nationale doivent être substantiellement améliorées. Des affirmations telles que : « Une meilleure gestion du port peut engendrer entre 2,5 et 3 points de croissance pour l'économie nationale », « Une meilleure gestion du port peut entraîner un gain supplémentaire entre 6 et 14 milliards de Francs CFA », etc. sont tirées de leurs documents de campagne ou de propos publiquement tenus par eux.

Il n'y a pas de doute, chers présidents potentiels de 2011, que vous reviendrez cette fois-ci encore avec des affirmations du même genre. Et pourtant, vous savez aussi bien que nous qu'améliorer les performances du Port et les amener à leur niveau optimal n'est pas chose aisée au Bénin. Voyez par exemple : vos prédécesseurs des quinze dernières années n'ont pas pu trouver un directeur général au Port Autonome de Cotonou capable, à leurs yeux, de faire l'affaire. De 1997 à 2010, le Bénin a usé 10 directeurs généraux (soit en moyenne un pour environ 17 mois) ! Est-ce vraiment un hasard ? Et ce,

alors même que certains pays de la sous-région semblent avoir plus de chance.

### **Les attentes**

Ne serait-ce que pour ces raisons, nous vous demandons cette fois-ci, chers présidents potentiels de 2011, d'être plus précis dans la formulation de vos promesses de campagne en ce qui concerne le port.

Premièrement, pouvez-vous nous prouver que vous connaissez le port de Cotonou, son importance pour l'économie nationale, l'état exact de sa situation ? Sur ce point-là, par exemple, qu'en est-il des statistiques avancées précédemment ? Et quels sont les obstacles majeurs à son développement ?

Deuxièmement, pensez-vous que le port de Cotonou est à même de soutenir la compétition avec les ports des pays voisins et qu'il remplit les conditions minimales nécessaires (capacité d'accueil des navires, rapidité de déchargement, etc.) pour faire face aux exigences du transport maritime mondial d'aujourd'hui ? Sinon, que comptez-vous faire, très précisément, pour le développement du port, à quels coûts et avec quels moyens ?

Troisièmement, comment comptez-vous régler la question de la corruption au port, des faux-frais et autres pratiques équivoques, d'où qu'elles proviennent ? Comment pouvez-vous nous convaincre que le guichet unique, véritable arlésienne depuis le

début du Renouveau démocratique (alors que tout le monde convient que sa réalisation permettra au Port de faire un véritable bond qualitatif), sera finalisé et effectivement mis en service ? Comment pensez-vous résoudre les insuffisances organisationnelles internes au port ? C'est un fait notoire que les différents acteurs ne réussissent pas à contribuer tous et, surtout, ensemble, à l'amélioration des performances du port. Il est difficile de les faire travailler de concert, avec un même objectif. Par exemple, le directeur général du Port peut toujours souhaiter une sortie rapide des marchandises, alors que la douane peut avoir son emploi du temps propre.

Et ce n'est pas tout. Que dites-vous des autres questions tout aussi importantes et déterminantes que la sécurité et la sûreté au port de Cotonou ? Ou les tracasseries policières sur le corridor reliant Cotonou à la plupart des pays de l'hinterland qui semblent avoir défié tous vos prédécesseurs jusqu'à ce jour ?

Mesdames et Messieurs les présidents potentiels de 2011, il y a déjà plus de 60 ans, vers la fin des années 1940, il était affirmé, pour justifier la nécessité de construire un port à Cotonou à la place du Wharf qui existait à l'époque, que le Dahomey s'asphyxait et s'étouffait derrière son « Wharf périmé ». C'est à vous, qui entendez présider aux destinées de ce pays, qu'il appartient d'éviter qu'on dise aujourd'hui que le Bénin s'asphyxie derrière son port périmé et/ou

mal géré. De grâce, épargnez-nous les affirmations vagues et creuses servies lors des campagnes électorales passées. Des réponses que vous apporterez à ces préoccupations essentielles dépendront le sérieux et la crédibilité de vos promesses sur votre capacité à améliorer la situation économique de ce pays.

## LETTRE N°18 :

### La question de l'aménagement du territoire

Publiée le 29 octobre 2010 dans le N°1070 de La Croix du Bénin

**Abbé André S. Quenum**

***La cohérence d'un projet de société doit prendre en compte les atouts et les limites du territoire sur lequel vivent et se déplacent les citoyens de cette société. C'est par rapport à ce souci de cohérence que la question de l'aménagement du territoire est proposée aux candidats présidentiables par la lettre n° 18.***

Chers candidats potentiels de l'élection présidentielle de 2011, il semble qu'au fur et à mesure que la population nationale croît, les Béninois éprouvent de plus en plus de difficultés à s'installer, à habiter décemment leur propre territoire et à s'y mouvoir de façon efficace et sûre. Que vous soyez vous-mêmes du sud, du nord, de l'est, de l'ouest ou du centre du Bénin, vous en conviendrez avec nous.

#### **Les souffrances des citoyens**

Chers présidentiables, peut-être avez-vous eu l'avantage de construire pour votre propre compte de grandes maisons en ville et/ou dans votre village d'origine. Mais la grande majorité des Béninois ne peut pas s'acheter facilement une parcelle et se construire une maison décente. Dans nos villes, les

conflits domaniaux s'accumulent, comme toujours. Nos tribunaux y sont fort habitués, tant ils en sont remplis. Dans les zones rurales, un phénomène prend de l'ampleur : de grands acquéreurs achètent et contrôlent de vastes superficies, de sorte que la disponibilité des terres à cultiver par les paysans tend à devenir un problème au point de créer des conflits. Pendant ce temps, la population urbaine ne cesse de croître alors que de moins en moins de Béninois vivent dans les villages. A travers le pays, les voies d'eau, les vallées, les zones montagneuses et les forêts demeurent des obstacles que les politiques et les pratiques des communautés humaines ne réussissent pas à transformer en atouts pour améliorer l'environnement de vie et la capacité de production des Béninois et du Bénin. De Matéri à Ouessè, en passant par Parakou, les braves populations de l'Atakora cherchent des terres riches à féconder de leur sueur et on a le sentiment que presque aucune politique publique n'analyse à fond leurs besoins pour aider à gérer cette migration à l'avantage des populations qui se déplacent et de celles qui doivent les accueillir. Depuis des décennies, la vallée de l'Ouémé est pompeusement clamée comme la deuxième vallée la plus riche d'Afrique après celle du Nil. Et pourtant, l'on en entend parler lorsqu'il y a des inondations plus que par les produits qui y sont cultivés.

C'est surtout au niveau des moyens de communication et de transport que les souffrances des citoyens sont quotidiennement visibles. Se déplacer au Bénin par les transports publics reste une gageure. Le Bénin fait partie des pays de la sous-région qui n'ont quasiment pas de transport public. Les camions et les poids lourds qui se renversent quotidiennement sur la route nord-sud sont, entre autres, des indicateurs flagrants des besoins d'aménagement routier. Pour transporter les produits tels que le coton, l'ananas, les oranges, le charbon, etc., ce sont souvent des embarcations de fortune qui circulent sur toutes les routes du pays, ce qui constitue un danger public permanent. De Comé à Sèhoué, certaines routes nationales sont envahies à certains niveaux par le marché ou les habitations.

Les exemples sont innombrables et peuvent être cités à l'infini. Mais les quelques-uns évoqués ici suffisent pour induire que, en dépit de toutes les promesses électorales du passé, des efforts fournis pour des projets comme la réforme et la sécurisation du foncier, des grands travaux engagés par les gouvernements successifs, il semble persister un déficit de stratégie et de vision dans l'aménagement du territoire, à moins qu'il s'agisse plutôt actuellement, si la situation a évolué, d'un problème de mise en œuvre.

Chers présidentiables, vous comprendrez donc que nous ne sommes pas intéressés par des allusions vagues dans votre projet de société ou par des

promesses de campagnes électorales vides. Il sera difficile aux Béninois de se laisser convaincre par des initiatives isolées, aussi importantes soient-elles, touchant seulement à un aspect ou un autre des vastes préoccupations concernant l'aménagement de tout le territoire. C'est pour cela que nous proposons les questions qui suivent.

Chers présidentiables, ce territoire que nous appelons le Bénin, que devons-nous en faire selon vous ? Quel est ou quel devrait être le plan directeur du Bénin selon vous ? Comment envisagez-vous de zoner le territoire national pour la production végétale, halieutique et animale ? Comment envisagez-vous de zoner le pays dans l'utilisation des terres disponibles, la mise en valeur des vallées, des coteaux et des monts ? Comment pensez-vous zoner le territoire national pour une meilleure organisation et un développement des agglomérations rurales et urbaines ? Quelle est votre vision sur les équipements de communication physique, virtuelle et électronique pour que les citoyens vivent, produisent, aient les lieux de transformation des productions et des infrastructures de transport des produits transformés vers des points de consommation à l'intérieur du territoire comme à l'extérieur ? Pour répondre à ces questions, votre projet de société a besoin de nous convaincre sur votre orientation de base pour ce pays. Pensez-vous que le Bénin doit s'orienter fondamentalement vers l'agriculture, par exemple, ou qu'il doit principalement se positionner comme un pays pourvoyeur de services ? En lien avec cette

orientation de base, nous avons besoin de savoir votre vision sur l'aménagement du territoire.

### **Quelques questions**

Chers présidentiables, vos concitoyens veulent savoir comment vous comprenez les difficultés qu'ils ont à vivre sur leur propre territoire, à y édifier des habitations décentes, à s'y mouvoir eux-mêmes et à transporter les biens et produits pour le commerce interne et dans la sous-région. Si votre projet de société comprend ces problèmes liés à l'aménagement du territoire béninois et au transport, quelles solutions proposez-vous dans l'immédiat ? Quelle vision projetez-vous et par quelle méthode et quels moyens obtiendrez-vous des résultats à court terme et créez-vous des conditions pour des transformations à long terme ?

Chers présidentiables, si nous vous accordons nos suffrages, comment comptez-vous respecter la répartition des attributions entre le pouvoir exécutif central et les pouvoirs locaux ? Quel est le lien dans votre projet de société entre l'aménagement du territoire, la décentralisation et la déconcentration en cours ?

Chers présidentiables, à côté de nous, dans la capitale du pays frère et ami qu'est le Burkina Faso, le quartier Ouaga 2000 et ses environs ont été viabilisés à l'avance, ce qui permet aux citoyens d'y acquérir des parcelles et de réaliser leurs implantations. Serez-vous

capables, en collaboration avec les municipalités, de changer la tendance au Bénin pour que les nouveaux quartiers soient viabilisés avant l'acquisition de parcelles, afin que nous évitions enfin les scènes fréquentes et habituelles de quartiers lourdement habités avant le bornage, le recasement et la viabilisation ?

Chers présidentiables, quelle audace avez-vous pour le Bénin dans un domaine où la réalisation des infrastructures nécessaires dépassera à coup sûr la durée du mandat d'un président de la République ? Permettez-nous de vous proposer cet exemple qui vient d'Europe : le 17 octobre 2010 à 14h05, 2000 ouvriers de 10 nationalités ont fini, après 15 ans de travaux, de creuser dans les Alpes suisses un tunnel de 57 km de long, à 2000 m sous terre. Ce tunnel, le plus long du monde, reliera plus rapidement Zurich (en Suisse) à Milan (en Italie) dès 2017 et sera emprunté quotidiennement par 300 trains pour désengorger le trafic ferroviaire européen ainsi que le trafic routier. Nous savons bien que le Bénin n'a pas les moyens de l'Europe, mais même si cela doit se faire sur plusieurs générations, quelle est votre vision sur le trafic routier qui relie le port de Cotonou au nord du Bénin ainsi qu'aux pays de l'hinterland qui ont grand besoin des avantages que leur procure la position géographique du Bénin ?

Longue de 1.142 km et culminant à 5.068 mètres d'altitude à certains niveaux, la voie ferroviaire la plus haute du monde reliant la Chine continentale au Tibet

a été construite en 50 ans. Quelle vision avez-vous pour le réseau ferroviaire du Bénin ? Et qu'en est-il finalement des ports secs dont on parle tant ? Et le fameux aéroport de Glo-Djigbé ?



## LETTRE N°9 :

### La question de l'éducation

*Publiée le 13 août 2010 dans le N°1059 de La Croix du Bénin  
Mathias Hounkpe*

***Après avoir traité un certain nombre de questions économiques, les Lettres aux présidentiables abordent les grands enjeux sociaux, en premier lieu desquels l'éducation qui fait l'objet de cette lettre n°9.***

**C**hers présidents potentiels de 2011, *l'éducation « est un droit consacré par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme » ; elle « est la condition indispensable de tout développement économique, social et humain et de l'accès équitable de tous les pays aux bénéfices de la mondialisation » ; elle « joue un rôle fondamental dans la promotion de la paix civile et internationale ainsi que du respect mutuel entre les cultures et les peuples » ...*

Voilà quelques affirmations que l'on peut lire ou entendre à propos de l'éducation et de son importance dans toute société. Au demeurant, l'éducation est également un droit effectivement reconnu et garanti au Bénin par la Constitution du 11 décembre 1990 qui lui consacre expressément trois articles (12, 13 et 14).

Chers présidents potentiels de 2011, l'importance de l'éducation pour le développement de notre pays a bien été également reconnue par vos prédécesseurs de 2006, notamment quand ils ont mis l'accent sur l'importance du facteur humain : « *L'Homme est le vecteur principal du développement* » ; il « *est le créateur, le gestionnaire et le bénéficiaire des richesses* » ; « *le développement est [...] le reflet des hommes et des femmes qui en sont les bâtisseurs* », etc. De telles affirmations ont été faites dans plusieurs documents publiés et discours tenus dans le cadre de la campagne électorale de la présidentielle de 2006.

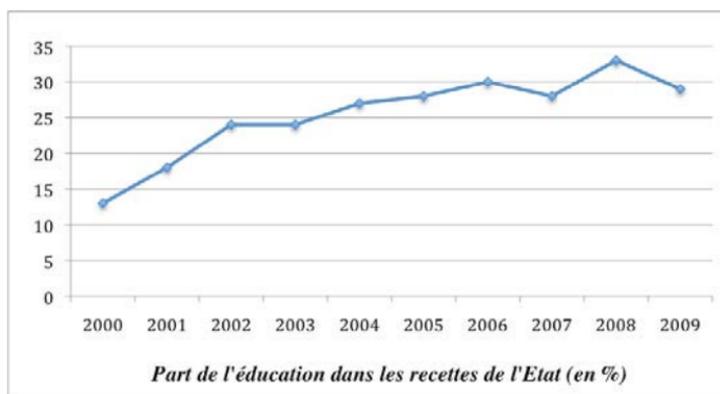
Chers candidats à la présidentielle de 2011, ce faisant, vos prédécesseurs de 2006 n'ont pas seulement reconnu l'extrême importance de l'éducation pour une nation ; ils ont également souligné la plupart des insuffisances qui caractérisaient et caractérisent encore aujourd'hui, malheureusement, ce secteur. Les « *dégradations progressives et régressions du niveau général d'instruction au Bénin* » ; l'inadaptation du système éducatif « *aux nouvelles exigences de la modernité, de la numérisation et de la globalisation* » ; « *la pénurie qualitative et quantitative assez grave du personnel enseignant dans tous les ordres d'enseignement* »... sont les termes utilisés par vos prédécesseurs, dont peut-être vous-mêmes, pour décrire l'état du système éducatif national.

Chers présidents potentiels, vos prédécesseurs ont, dans leurs documents de campagne de 2006, décrit en détail les politiques à mettre en œuvre pour redresser le système éducatif béninois. Malheureusement, ces promesses sont restées silencieuses sur ce qui, à notre humble avis, touche des aspects importants qui auraient dû les crédibiliser. Voilà pourquoi nous vous proposons des questions précises dont les réponses pourraient contribuer à rassurer vos concitoyens et, par la même occasion, augmenter vos chances d'obtenir leur suffrage en 2011.

En guise de première question : quel est, selon vous, l'état du système éducatif béninois aujourd'hui ? Que diriez-vous à ceux qui évoquent l'état de délabrement général des établissements d'enseignement publics (tous ordres confondus), l'insuffisance de l'infrastructure et des équipements, leur manque d'entretien, la vétusté du matériel technique, la pénurie quantitative et qualitative exceptionnelle du personnel enseignant dans tous les ordres d'enseignement... ?

Deuxième question, Mesdames et Messieurs les présidents potentiels : que comptez-vous faire pour résoudre les problèmes ci-dessus ? Quels moyens faudrait-il pour y parvenir et où comptez-vous les trouver ? Pensez-vous que la masse d'argent investie dans le secteur de l'éducation est le véritable problème, c'est-à-dire l'insuffisance de ressource ? Il

est important de poser cette question dans la mesure où, comme le montre la figure ci-dessous, le Bénin investit déjà une part importante de ses recettes (plus de 25% depuis 2004) dans le secteur de l'éducation. Diriez-vous plutôt qu'il y a une mauvaise orientation des dépenses ?



Chers présidents potentiels de 2011, comme 3<sup>e</sup> question, tous les Béninois souhaiteraient savoir comment vous comptez aider nos enfants à avoir des années scolaires régulières et non les « années blanches sauvées de justesse » auxquelles vos prédécesseurs nous ont habitués, parfois à leur corps défendant, depuis une quinzaine d'années. Nous serons davantage prêts à porter notre choix sur vous si vous êtes en mesure d'expliquer franchement la manière dont vous comptez réduire les mouvements de grève quasi annuels dans l'enseignement.

Chers candidats de 2011, quelle est votre position sur les fameux nouveaux programmes d'enseignement (Npe) ? Etes-vous pour ou contre ? Et pourquoi ? Nous n'imaginons pas avoir un candidat qui n'ose pas se prononcer sur cette question. Quelle que soit votre position sur la question, que comptez-vous faire pour apaiser les parents d'élèves (et les élèves) sur la qualité de l'enseignement dans notre pays et pour réduire les contestations des enseignants relativement à cette question ? Comme vous le savez (certainement mieux que nous), aucun de vos prédécesseurs n'a semblé réussir sur ce terrain depuis l'adoption de ces programmes.

Chers candidats, que pensez-vous de l'éducation civique dont tout le monde parle sans que rien de sérieux ne se fasse ? Et quelle est votre vision sur l'idéal humain béninois que doit bâtir le système éducatif national ? Nous estimons que, si votre projet de société est cohérent, nous le saurons à travers les valeurs qu'il promeut et le rôle qu'il attribue à l'école.

Pour finir, voici quelques statistiques qui devraient, à notre humble avis, donner à réfléchir. Savez-vous que, d'ici à quelques années, le Bénin pourrait ne plus avoir de scientifiques dans ses écoles et facultés ? Savez-vous, par exemple, que le pourcentage de candidats au Bac série C tend vers zéro, qu'il était d'à peine 3,2% en 2005 et de moins de 1,5% en 2010 ? Savez-vous qu'il y a des établissements publics de renom qui n'ont plus de classe de terminale C, ou alors, que leur nombre est réduit à la portion congrue

(passant de 4 terminales C, il y a quelques années, à une seule avec à peine une vingtaine d'élèves) ?

Vous savez que les nations asiatiques investissent énormément dans la science. De 1995 à 2005, la Chine a plus que doublé la part de son PIB investie dans la recherche et le développement tandis que le financement de la Corée du Sud, sur ce même point, a quasiment doublé également. Savez-vous qu'en 2004 la Chine n'a attribué que 30 000 doctorats contre plus de 200 000 diplômes d'ingénieurs ?

Comme vous pouvez aisément l'imaginer, ces résultats sont la conséquence de politiques gouvernementales volontaristes et d'une stratégie bien définie. Et vous, Mesdames et Messieurs, que voulez-vous vraiment pour notre pays ?

Pour finir, chers présidents potentiels, pensez-vous possible de réaliser au Bénin un développement sans les scientifiques ? Sinon, où comptez-vous nous amener ? Comment ? Et à quels coûts ?

## LETTRE N°11 :

### La question de la santé

Publiée le 27 août 2010 dans le N°1061 de La Croix du Bénin

**Mathias Hounkpe**

***Toujours parmi les enjeux sociaux, la lettre n°11 se penche sur une préoccupation également essentielle pour le quotidien des Béninois : la santé.***

Chers présidents potentiels de 2011, cette lettre n°11 porte sur la question de la santé. S'il est vrai que cette préoccupation diffère de celles que nous avons abordées jusqu'ici et qui sont centrées tantôt sur la politique, tantôt sur l'économie en général, il est tout aussi vrai – et vous en conviendrez aisément avec nous – qu'il n'est pas nécessaire de prouver le caractère crucial de ce secteur pour les populations et le développement du Bénin.

*«La santé est un droit humain fondamental de tout citoyen et chaque gouvernement se doit de le lui garantir...» ; « La santé constitue également un ingrédient central pour la réduction de la pauvreté et le développement socio-économique...» ; il y a «.. une relation très forte [...] entre progrès de la santé et développement économique ...» ; «La santé est au cœur de la lutte contre la pauvreté et, en particulier de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement...», etc. : autant*

d'affirmations voire de professions de foi lues ou entendues ici et là qui se passent de commentaire.

### **L'attention particulière des dirigeants**

A partir de ce qui précède, chers présidents potentiels de 2011, l'on peut comprendre l'évidence que ce secteur puisse faire l'objet d'une attention particulière de la part de tous les dirigeants. Pour être juste, l'on se doit de reconnaître qu'aucun de vos prédécesseurs à la tête de ce pays n'a négligé le secteur de la santé. Mieux, ce dernier n'a jamais reçu une attention aussi soutenue ni bénéficié d'un apport financier aussi important que depuis ces dernières années. La part du budget général de l'Etat consacrée au secteur de la santé, les différents projets qui y pullulent et les différents partenariats (plus d'une centaine) au niveau international (axés sur les maladies individuelles) ainsi que les efforts financiers qui les accompagnent sont là pour le démontrer. A titre d'illustration par rapport à ce dernier point, l'aide publique au développement pour la santé est passée de 1,7 milliards de dollars en 1985, à près de 10 milliards de dollars en 2005. Mesdames et Messieurs les présidents potentiels de 2011, vous savez certainement mieux que nous qu'en dépit de ce qui précède, la situation dans le secteur de la santé n'est pas vraiment reluisante. De nombreux et sérieux problèmes y demeurent. Plusieurs documents officiels résument bien l'état actuel de ce secteur.

Selon le Plan national de développement sanitaire en vigueur (Pnds Bénin 2007-2016), « *le profil sanitaire du Bénin est caractérisé par un tableau de morbidité élevé malgré tous les programmes et les efforts mis en œuvre au cours des années passées...* ». Ce document reconnaît que des problèmes tels que « *la mortalité maternelle et infantile inquiétante, la marginalisation d'une couche non négligeable de la population du système de soins et l'insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières...* » persistent.

Plusieurs lettres seraient nécessaires pour aborder tous les aspects importants des problèmes qui se posent dans le secteur de la santé au Bénin. Toutefois, chers présidents potentiels, en attendant de se donner les moyens d'aborder des questions spécifiques majeures en matière de santé dans notre pays, nous nous penchons ici sur un aspect qui, nous semble-t-il, n'est pas suffisamment pris en compte, que ce soit dans les projets et programmes de vos prédécesseurs de 2006 ou dans les documents officiels précédemment évoqués. Il s'agit de la qualité des services offerts dans le secteur de la santé et de la gestion des ressources qui y sont investies, surtout que lesdites ressources sont très limitées sous nos cieux.

### **La qualité des soins proposés**

Chers présidentiables, c'est sur cette base que, en guise de première question, nous aimerions que vous puissiez nous dire quel est l'état de la qualité des

soins actuellement proposés par nos services de santé. Autrement dit, que pouvons-nous attendre de la part de nos services de santé en matière de qualité des soins aujourd'hui ? Est-il vrai que les équipements nécessaires pour établir les diagnostics manquent cruellement dans nos centres de santé ? S'il est difficile de faire des diagnostics, comment peut-on traiter les malades ? Et puis, quid des investissements importants réalisés sur ce point précis au cours de ces dernières années ? Est-il vrai qu'au niveau technique, l'on n'a pas toujours su orienter les ressources rendues disponibles vers les besoins en matériels et équipements les plus pertinents ? Et qu'en plus, certains équipements pertinents chèrement acquis se sont retrouvés dans des services où ils ne servent à rien au détriment d'autres services qui en ont vraiment besoin ? Nous ne voulons pas le croire et espérons que la réalité est bien plus honorable. Est-il vrai que certains espaces – salles d'opération, salles d'accouchement, etc. – et mêmes les centres de santé, d'une façon générale, sont devenus aujourd'hui des lieux où les patients ne sont plus en sécurité, où les risques de contracter des maladies (dites nosocomiales) sont très élevés ? Nous n'osons pas le croire ! Chers présidents potentiels de 2011, pouvez-vous nous dire alors quelles sont nos chances, raisonnablement, de voir notre état de santé s'améliorer par la fréquentation de nos centres de santé ?

## **Conditions d'acquisition du matériel médical**

La deuxième question, déterminante lorsque l'on est dans des pays aux ressources limitées comme le nôtre, est relative aux conditions d'acquisition du matériel médical. Pensez-vous, chers candidats, comme beaucoup de Béninois, que les procédures des marchés publics dans ce secteur posent beaucoup de problèmes, comme dans les autres secteurs aussi d'ailleurs ? Pensez-vous, comme nous, que cela contribue à alourdir les coûts de revient du matériel médical au Bénin, sans parler de la lourdeur administrative et du trop précieux temps perdu en procédures tantôt désuètes, tantôt anachroniques et inadaptées, dont l'utilité peut laisser carrément perplexe, des procédures qui défient souvent l'urgence et le bon sens ? Que cela affecte négativement la qualité du matériel livré dans nos centres de santé ? D'aucuns affirment que certains matériels et équipements, si difficilement acquis, ont une durée de vie extrêmement limitée, qu'ils deviennent inutilisables après seulement quelques utilisations. Ont-ils raison ou tort ? Chers présidents potentiels de 2011, dire clairement et précisément comment vous pensez nous sortir de telles situations et nous les éviter à l'avenir nous rassurerait par rapport à la crédibilité de vos propositions dans le cadre de votre candidature en 2011.

## La gestion des ressources humaines

Il semble bien, en guise de troisième question, que la gestion des ressources humaines est également l'un des énormes problèmes qui se posent dans le secteur de la santé au Bénin. Chers présidents potentiels de 2011, comment comptez-vous faire, si vous êtes élu, pour rendre disponible le personnel qualifié sur toute l'étendue du territoire national ? Ce qui permettrait d'éviter, par exemple, qu'un même médecin soit obligé de servir dans trois départements administratifs à la fois, ou que des compatriotes de toute une zone sanitaire de notre pays se retrouvent sans personnel médical qualifié alors que dans d'autres, il y a du personnel en surplus ? Que pensez-vous des soins de santé par « service minimum » ou sans « service minimum » auxquels nous sommes confrontés depuis quelques temps ? Que pouvez-vous nous dire pour nous rassurer que porter notre choix sur votre personne contribuerait à réduire de manière substantielle les risques de soins par service minimum ? Comment pensez-vous, très précisément, remettre le personnel de santé, notamment celui du secteur public, au travail dans un contexte où, en dépit de certains – trop peu nombreux – qui font dignement leur travail et font honneur à la profession médicale, la plupart donnent l'impression d'être plus enclins à faire des arrêts de travail (grèves de toutes sortes) que leur travail dont la plupart des bénéficiaires estiment généralement qu'il laisse à désirer ? Là réside, nous semble-t-il, l'un des défis clés de la situation actuelle que la seule satisfaction

des éternelles revendications financières et matérielles ne saurait suffire à régler.

### **Divers aspects de la question de la santé**

Pour finir, voici une série de préoccupations ayant trait à divers aspects de la question de la santé, sur lesquelles nous nous proposons de revenir, dans la mesure du possible : le détournement du matériel médical difficilement acquis par l'Etat, les statistiques sur la qualité des soins que nous recevons dans les centres de santé, la contribution objective et crédible que peut apporter la médecine traditionnelle, la synergie nécessaire entre le secteur de la santé, d'une part, et la plupart des autres départements ministériels (éducation, énergie et eau, économie et finance, etc.) de l'autre. Ainsi, les puits sont-ils forés pour des raisons électoralistes ou sommes-nous en mesure de dire en quoi un tel nombre de puits forés contribue à l'amélioration des conditions des citoyens concernés du point de vue sanitaire, par exemple ?

Chers présidents potentiels de 2011, telles sont quelques-unes de nos préoccupations actuelles, nous vos compatriotes dont vous espérez conquérir les suffrages en 2011, et nous souhaitons pouvoir compter sur vous pour y apporter les réponses les plus pertinentes et les plus crédibles. Ce n'est pas trop demander.



Troisième Partie :

## **VALEURS RÉPUBLICAINES**



## **QUELS ENGAGEMENTS PRENDRE POUR GARANTIR LE RESPECT DES VALEURS FONDAMENTALES DE LA RÉPUBLIQUE ?**

Les lettres aux présidentiables ne se limitent pas à l'interpellation des candidats pour connaître leurs offres (propositions) dans les principaux domaines de l'action publique. Les auteurs demandent également aux candidats probables de prendre des engagements en matière de pratique politique. Ils sont invités à expliquer aux citoyens quelles mesures ils comptent mettre en œuvre et quelles garanties ils prévoient de donner qu'ils respecteront les grands principes de la République. Il s'agit plus précisément de l'unité nationale, de la démocratie et du respect de l'opposition, de la transparence et de la lutte contre la corruption, et enfin de la laïcité.



## LETTRE N°12 :

### La question de l'unité nationale

Publiée le 3 septembre 2010 dans le N°1062 de La Croix du Bénin

**Mathias Hounkpe**

***Parmi les valeurs centrales de la République béninoise figure l'unité, comme l'affirme l'article 2 de la Constitution de 1990 : « La République du Bénin est une et indivisible, laïque et démocratique ». Mais la lettre n° 12 rappelle que l'unité nationale ne peut pas se réaliser d'elle-même, de manière spontanée et inexorable.***

Cette lettre, la douzième adressée aux présidentiables potentiels de 2011, aborde la question de l'unité nationale. L'unité nationale est entendue ici comme le sentiment d'appartenance à la Nation béninoise que devraient normalement éprouver tous les citoyens de ce pays, quelle que soit leur appartenance culturelle ou ethnique. La présente lettre voudrait surtout rappeler à tous, mais tout particulièrement aux candidats à la présidentielle de l'année prochaine, que l'unité nationale, qui reste encore à construire au Bénin, ne peut pas être laissée au gré du hasard : elle ne peut être le résultat que d'actions délibérées, volontaires.

#### **Une question très sensible**

Chers présidents potentiels de 2011, vous conviendrez avec nous que l'unité nationale est une question dont on peut dire que l'importance se passe

de commentaires. Les Béninois l'ont toujours considérée comme une question très sensible, à tel point qu'il vaudrait presque mieux éviter d'en parler. Par conséquent, on en parle très peu, et tous ceux qui apparaissent, à tort ou à raison, comme voulant l'instrumentaliser sont vertement fustigés. Tout phénomène, tout événement qui pourrait ne serait-ce que donner l'impression d'être une menace à l'unité nationale, soulève immédiatement les clameurs des forces sociales et de vives dénonciations.

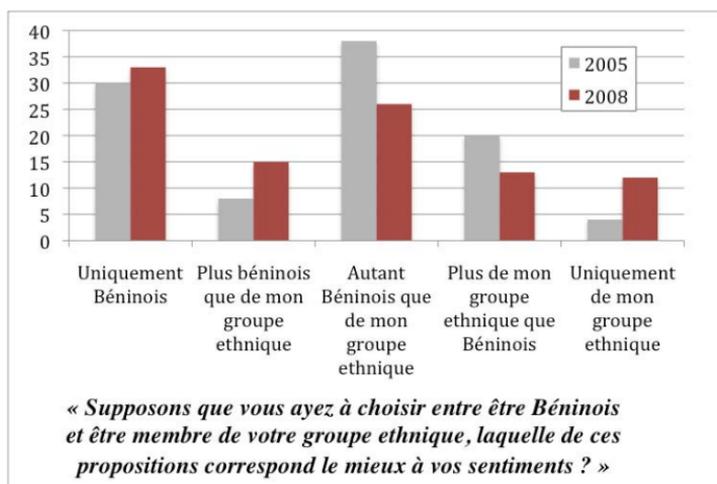
L'unité nationale est également considérée par les Béninois comme une question capitale, dans la mesure où ils estiment que sa réalisation devrait contribuer à la création d'un environnement favorable pour le progrès et le développement du pays. Par conséquent, aucun prix ne paraît trop élevé pour la construire, ou pour éviter son effritement. La préservation de l'unité nationale a plusieurs fois servi, entre autres prétextes, pour justifier l'intrusion des militaires sur la scène politique et la confiscation du pouvoir politique pendant près de deux décennies dans notre pays.

### **L'unité nationale reste à construire**

A l'historique Conférence nationale des forces vives de février 1990, les participants ont encore senti la nécessité d'attirer l'attention à la fois sur le fait que la réalisation de l'unité nationale demeure un défi et un idéal, et sur les menaces qui planent sur elle au Bénin. Vingt ans environ après ce tournant historique

pour notre pays, les progrès paraissent cependant difficiles à montrer en cette matière.

A ce titre, il nous paraît intéressant de partager avec vous les résultats de l'enquête Afro-baromètre réalisée au Bénin en 2005 et en 2008. A la question « Supposons que vous ayez à choisir entre être Béninois et être membre de votre groupe ethnique, laquelle de ces propositions correspond le mieux à vos sentiments ? », voici les réponses recueillies :



En 2008, près de la moitié des Béninois (48%) se sentent uniquement Béninois, ou davantage Béninois que de leur groupe ethnique. C'est à dire que pour près d'un Béninois sur deux, l'appartenance nationale prime sur l'appartenance ethnique (ils étaient 38% à penser cela en 2005). Pour 38% des Béninois, les deux appartenances se côtoient à un niveau équivalent. En revanche, chez une importante

minorité des habitants de notre pays (un quart, en 2008 comme en 2005), l'appartenance ethnique est placée au dessus de l'appartenance à la communauté nationale. Certains (12%) ne se sentent même pas du tout Béninois. Ce qui montre à quel point la communauté nationale reste encore à construire.

C'est pourquoi il ne nous paraît pas exagéré d'affirmer que la question de l'unité nationale demeure plus que jamais d'actualité. L'impression qui se dégage de l'observation des 20 ans de renouveau démocratique est que la situation, de ce point de vue, semble se dégrader progressivement. « *Gestion clanique du pouvoir* », « *de facto pratique des quotas dans le recrutement dans l'Administration publique* », « *recours quasi systématique à l'appartenance ethnique en période de campagne électorale* », « *formation de coalitions politiques à forts relents ethniques* », « *dénonciations ou menaces de recours au régionalisme et au facteur ethnique* » sont autant de maux qui ont caractérisé les vingt dernières années dans notre pays, au fil des différents régimes qui se sont succédé. Cela a atteint un point où les Béninois ont le sentiment que plus le temps passe, plus l'appartenance ethnique devient un déterminant important de la manière dont on est traité par les pouvoirs publics ; qu'elle constitue un critère majeur de constitution et d'opérationnalisation du paysage partisan national.

Une chose paraît aujourd’hui de plus en plus probable : la question de l’unité nationale devrait être au cœur des débats lors des échéances électorales de 2011, explicitement ou de manière sous-jacente.

Chers présidents potentiels de 2011, vos prédécesseurs de 2006 ne nous ont pas beaucoup aidés dans la recherche de solutions à ce problème. Dans les différents programmes qu’ils ont soumis aux électeurs, s’ils ne gardent pas entièrement le silence sur la question, ils promettent la main sur le cœur de tout faire pour la consolidation de l’unité nationale. Mais comment ? Là est la question. Voilà pourquoi, chers candidats probables, nous souhaitons de votre part un peu plus de crédibilité et de rigueur dans les solutions que vous proposerez durant la campagne à venir.

### **Les questions aux présidentiables**

Mesdames et Messieurs les présidents potentiels, en guise de première question, comme à notre habitude, nous vous demandons un état des lieux de l’unité nationale au Bénin. Pouvez-vous dire si nous nous portons mieux aujourd’hui qu’hier de ce point de vue ou si, comme il est dit ci-dessus, c’est le contraire ? Comment pouvez-vous expliquer cet état des lieux, après 20 ans de renouveau démocratique ? Après 50 ans d’indépendance ?

Que comptez-vous mettre en œuvre pour aider à la construction de l'unité nationale au Bénin, vous qui aspirez à nous diriger ? Vous nous rassureriez si vous étiez déjà en mesure de nous dire clairement comment, une fois élu, vous comptez faire en sorte qu'aucun Béninois (d'où qu'il vienne et quel que soit son groupe ethnique) ne perçoive le groupe auquel vous appartenez comme un facteur majeur de discrimination ? En d'autres termes, comment pouvez-vous nous garantir qu'une fois que vous serez élu, certains d'entre nous, vos compatriotes, ne nous sentirons pas discriminés, citoyens de seconde zone, moins bien traités que d'autres ? Et comment pourrez-vous y arriver si, dès maintenant, l'utilisation ou la manipulation du facteur ethnique est déjà présente dans votre stratégie, dans votre langage et votre comportement, plus ou moins discret ?

Certains pensent que le fait de ne pas pratiquer la discrimination ethnique, tribale, régionaliste et autre ne suffit pas pour réaliser l'unité nationale. Voilà pourquoi, comme troisième question, nous voudrions savoir aussi ce que vous comptez faire d'autre, chers candidats probables, pour aider à la consolidation de l'unité nationale ? De façon plus précise, comment pensez-vous faire pour que chaque groupe ou sous-groupe de Béninois sente à la fois que la communauté nationale (c'est-à-dire le Bénin) lui est utile et qu'à son tour lui aussi est important pour la communauté nationale, et notamment pour les autres groupes ou sous-groupes ?

Pour finir, pensez-vous, chers présidents potentiels de 2011, qu'il soit possible de mettre en place un cadre légal et/ou des institutions adaptées pour aider à la réalisation de l'unité nationale ? En ce qui concerne la protection et la promotion des droits et libertés fondamentaux des Béninois, des institutions et des mesures légales ont été prévues. L'exemple de pays de la sous-région montre qu'il est possible d'ériger des institutions qui concourent à la protection des citoyens contre les actes de discrimination sur des bases ethniques et autres. Au cas où cette idée trouverait grâce à vos yeux, que comptez-vous concrètement faire de ce point de vue ?



## LETTRE N°14 :

### La question de la consolidation de la démocratie

*Publiée le 24 septembre 2010 dans le N°1065 de La Croix du Bénin*

***Mathias Hounkpe***

***Cette lettre n°14 adressée aux présidents potentiels de 2011 porte sur la consolidation de la démocratie.***

Chers présidents potentiels de 2011, cette 14<sup>e</sup> lettre qui vous est adressée porte sur la consolidation de la démocratie. A notre humble avis, l'importance de la démocratie comme mode de gestion des affaires de la cité est une évidence et n'a pas besoin d'être prouvée. Malgré les difficultés que pose la mise œuvre de ce système de gouvernement, il paraît difficile de lui trouver une alternative qui protège et assure la promotion des libertés et droits fondamentaux des citoyens. Ne dit-on pas, non sans humour, que la démocratie n'est pas le meilleur système de gouvernement, mais que tous les autres sont pires ?!! Si, par conséquent, la démocratie nous est indispensable, il va de soi que sa consolidation mérite une attention toute particulière.

De fait, chers présidents potentiels de 2011, vous conviendrez bien volontiers que la démocratie n'est pas importante seulement en elle-même, comme mode de gestion des affaires de la cité. Vous le savez sans doute mieux que nous, la démocratie consolidée

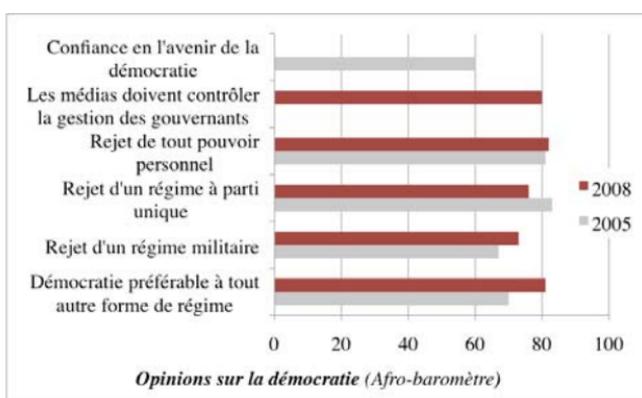
contribue aussi à la mise en place de l'environnement idoine pour le développement de la société dans toutes ses dimensions. En effet, le politique, à travers son pouvoir de réglementation, de contrainte et de production des biens publics peut éteindre ou anéantir les activités d'un secteur (social, politique, économique, culturel, etc.) ou, au contraire, les promouvoir.

Chers candidats potentiels de 2011, la consolidation de la démocratie revêt donc une importance capitale pour l'épanouissement des Béninois et le développement de notre pays. Cette importance, vos prédécesseurs de 2006 l'ont quasi tous soulignée : « *La démocratie constitue une nécessité pour l'épanouissement du peuple* » ; « *Il n'y a pas de développement sans démocratie* » ; il est nécessaire de prendre des mesures « *pour la consolidation de la démocratie... et pour le respect scrupuleux des libertés publiques et des lois et règlements en vigueur* »... Voilà quelques citations tirées des programmes politiques présentés en 2006.

En dépit de ces professions de foi multiples et régulières, beaucoup pensent que vos prédécesseurs à la magistrature suprême n'ont pas pu ou su garantir la consolidation progressive de la jeune démocratie béninoise. En effet, selon l'avis de presque tous les acteurs clés, le processus de démocratisation amorcé à l'issue de la Conférence nationale de février 1990 montre des signes d'essoufflement. Que l'on considère le fonctionnement interne des institutions de la République, les rapports entre elles, la

participation des citoyens ou encore la gestion du processus électoral, pour ne citer que ces quelques aspects, des raisons légitimes d'inquiétude existent.

Et pourtant, malgré toutes ces difficultés, les Béninois tiennent à la démocratie plus que tout. Comme le montre le graphique ci-dessous, ils sont plus de 70% en 2005, et plus de 80% en 2008, à affirmer qu'ils préfèrent la démocratie à toute autre forme de régime politique. Ils sont environ 80% à rejeter tout pouvoir personnel et à soutenir qu'il est nécessaire que les médias concourent au contrôle de la gestion des gouvernants. Mieux, ils sont en 2005 plus de 60% qui déclarent avoir confiance en l'avenir de la démocratie dans notre cher pays, dans un contexte où, tout de même, l'on oscillait entre la menace d'une possible révision opportuniste de la Constitution et celle d'une non tenue de la présidentielle de 2006, présidentielle qui, en outre, était alors probablement la plus incertaine et la plus risquée depuis 1990.



Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore que l'on n'aurait pas le temps de développer ici, chers présidents potentiels de 2011, comme nous l'affirmons plus haut, le chantier de la consolidation de la démocratie mérite de votre part une attention particulière. Mais pour nous convaincre de votre engagement sincère à prendre ce problème à cœur, vous devrez, dans vos promesses de campagne, être un peu plus concrets et crédibles que vos prédécesseurs. Voilà pourquoi nous aimerions vous voir répondre aux quelques questions qui suivent.

### **Des questions aux présidentiables**

Tout d'abord, que pensez-vous de l'état de la participation des citoyens au fonctionnement de la démocratie dans notre pays ? Si nous vous accordions nos suffrages en 2011, que feriez-vous pour améliorer la jouissance par vos compatriotes de leur droit à une information de qualité (liberté et responsabilité de la presse, garantie de l'expression de toutes les opinions, accès aux médias de service public, accès à l'information, etc.) ? Pouvez-vous vous engager à ne rien faire qui soit susceptible d'entraver la liberté d'expression des citoyens (marches, manifestations, accès aux médias du service public, etc.) ? Que ferez-vous pour améliorer ou faciliter la vie et le fonctionnement des organisations de la société civile ?

Comment comptez-vous améliorer la qualité du jeu démocratique en cours au Bénin depuis 1990 ? Quelles actions allez-vous entreprendre, par exemple, pour améliorer la protection, la liberté d'expression et l'accès à l'information (notamment aux médias de service public) de la minorité politique, où qu'elle se trouve ? Souffrez que nous le disions très clairement : vous y avez d'autant plus intérêt que, comme vous le savez fort bien et l'avez probablement déjà expérimenté, par la vertu de l'alternance, les majorités d'hier deviennent les minorités d'aujourd'hui, et vice-versa.

Ensuite, quelle est selon vous, chers présidents potentiels de 2011, la situation de l'Etat de droit au Bénin aujourd'hui ? Et comment pouvez-vous nous prouver que si vous êtes élu en 2011, vous vous attacherez au respect scrupuleux des règles de la cité (à commencer par la Constitution) ? Chers candidats probables, nous serions plus rassurés si vous étiez en mesure de vous engager de façon claire et sans équivoque, non seulement à respecter les institutions de contre-pouvoir et leurs décisions (qu'il s'agisse du Parlement, de la Haac, de la Cour Constitutionnelle, de la Cour Suprême, etc.) mais aussi et surtout à engager des réformes qui contribueront à leur consolidation, et à en garantir le succès. Il n'est peut-être pas inutile de préciser qu'il s'agit bien de consolider les institutions démocratiques, et non pas de chercher, par le biais des textes, à les contrôler ou

à les manipuler. Comment comptez-vous mettre en œuvre vos engagements de ce point de vue ?

Enfin, chers présidents potentiels, comment comptez-vous garantir la transparence dans la gestion des affaires de la cité ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour aider à la consolidation des partis politiques béninois ? Que pensez-vous d'une meilleure organisation du financement public des partis politiques ? Quelles actions concrètes et crédibles promettez-vous d'entreprendre de ce point de vue ?

Voici quelques-unes des questions, parmi bien d'autres encore, que nous souhaitons vous poser, chers candidats probables de 2011. Bien entendu, nous y reviendrons dès que cela sera possible, la question de la consolidation de la démocratie étant loin d'être épuisée.

## LETTRE N°15 :

### La question de la représentation de la minorité politique

Publiée le 1<sup>er</sup> octobre 2010 dans le N°1066 de La Croix du Bénin  
**Francis Laleyè**

***La lettre n° 15 poursuit la réflexion sur la démocratie entamée dans la lettre précédente, en s'intéressant plus particulièrement à la représentation de la minorité politique dans les institutions béninoises.***

La représentation de la minorité politique dans les institutions démocratiques est une question cruciale dont les conséquences, même si elles ne sautent pas aux yeux, sont pourtant considérables. Chers présidents potentiels, cette question est, à notre humble avis, l'une des faiblesses de la Constitution du 11 décembre 1991 (par ailleurs pleine de qualités), révélée par l'évolution du contexte sociopolitique et, par conséquent un point d'attention pour une éventuelle révision constitutionnelle. De quoi s'agit-il ?

En observant les dispositions constitutionnelles ainsi que celles de certaines lois organiques régissant la composition de nos institutions, on se rend compte que, pour plusieurs institutions clés, un quota de membres est octroyé au président de la République et un autre tantôt au bureau du Parlement, tantôt au Parlement lui-même et, éventuellement, à d'autres

institutions de la République ou à certaines catégories socioprofessionnelles. Ainsi, la Cour constitutionnelle comprend 4 membres désignés par le bureau du Parlement et 3 membres désignés par le président de la République pour un total de 7 membres. Le règlement intérieur de l'Assemblée nationale qui fait bloc de constitutionnalité précise, en son article 15.2-b, que l'élection des membres du bureau du Parlement doit se faire « *en s'efforçant autant que possible de reproduire au sein du bureau la configuration politique de l'Assemblée* ».

Au moins deux points essentiels méritent d'être mis en exergue ici. Le premier, c'est que tant que l'Exécutif et le bureau du Parlement sont de tendance politique opposée, comme beaucoup ont cru, en 1990, dans l'euphorie de la Conférence nationale que ce serait désormais toujours la règle, ce scénario prévu par la Constitution marche très bien, avec comme résultat des institutions assez équilibrées. Ce fut le cas, par exemple, pendant le premier quinquennat du Renouveau démocratique. Mais dès qu'il arrive que l'Exécutif domine le Parlement, ne serait-ce que le temps d'avoir un bureau du Parlement qui lui soit favorable, alors le scénario voulu par les pères de la Constitution de 1990 ne fonctionne plus ou plus aussi bien. La conséquence en est que le bureau du Parlement n'est plus équilibré du point de vue de la provenance politique de ses membres, tous étant désignés par la même tendance politique comme c'est le cas quasiment depuis 1999, et plus encore en 2003, puis en 2006. Or, plus grave, l'on

sait le rôle du bureau du Parlement dans la formation de la Cour constitutionnelle et celui de l'Assemblée nationale dans la formation de la CÉna. Le constat évident est que le déséquilibre observé dans la composition dudit bureau se répercute sur la Cour constitutionnelle (situation régulière depuis la 2<sup>e</sup> Cour constitutionnelle). Parallèlement, le déséquilibre observé à cause de l'application de la règle du «Tout ou rien» au Parlement se répercute sur la CÉna, le bureau de la CÉna, etc.

### **Place des rapports de forces**

L'application de ces dispositions légales a donc conduit à l'accaparement de certaines des institutions par telle ou telle tendance politique. Ainsi cherche-t-on par exemple à contrôler le bureau de l'Assemblée nationale, afin de pouvoir contrôler la Cour constitutionnelle dont on sait le rôle capital. Il en est de même de la CÉna, très majoritairement composée de membres désignés par le Parlement qui, selon la jurisprudence de la Cour constitutionnelle, est censée refléter elle-aussi la configuration politique du Parlement, tant dans sa composition générale que dans celle de son bureau. Les résultats de ces pratiques sont connus, tous plus désastreux les uns que les autres : institutions déséquilibrées, sous pression et fragilisées, suspicions systématiques sur les institutions, CÉna chroniquement tardives toujours installées après de longues passes d'armes juridico-politiques, avec moult problèmes dont un processus électoral souvent bâclé, CÉna « téléguidées » par des

acteurs politiques qui n'en font pas partie mais sont « propriétaires » des voix des membres qu'ils ont désignés, utilisation équivoque de l'argent à des fins politiques, « débauchage » de députés, discrédit de la classe politique, constitution opportuniste de groupes parlementaires juste pour gagner le plus de sièges dans les institutions concernées, recours à des procurations lors de certaines élections dont celles du bureau du Parlement, fragilisation du processus électoral, etc. On sait aussi la quasi-foire d'empoigne qui a lieu à chaque début de législature, dès que le Parlement doit former son Bureau ou procéder à la désignation de ses représentants dans certaines institutions nationales ou régionales.

A ce jeu, seuls prévalent les rapports de forces et la minorité est souvent quasi inexistante, voire carrément absente. Ici, comme dans la fable, « *la raison du plus fort est toujours la meilleure* », si bien que la majorité du moment, si courte soit-elle, tend de plus en plus à rafler toute la mise, à accaparer tout. Les exemples abondent et c'est toujours à la Cour constitutionnelle qu'il revient, finalement, de trancher. A plusieurs reprises, la Cour a dû intervenir énergiquement, ce qui l'a amenée successivement à rappeler l'impératif de tenir compte de la configuration politique dans la désignation des membres devant représenter le Parlement à la Céné, tout en définissant la notion de configuration politique ; puis à fixer une règle de répartition des sièges à la Céné basée sur une représentation proportionnelle ; à réattribuer des sièges de la Céné

à des groupes parlementaires qui en avaient été injustement privés faute d'application de la règle fixée. C'est encore la Cour qui a dû statuer sur des requêtes contestant la nomination de certains de ses membres. Enfin, rien que sur l'élection à rebondissements des membres du Bureau de la 4<sup>e</sup> législature du Parlement en 2003, présidée par le bureau d'âge du Parlement, la Cour a dû rendre au moins deux décisions en quelques jours pour indiquer au bureau d'âge la façon dont devait se dérouler l'élection des membres du Bureau du Parlement et le délai dans lequel tout ceci devait être fait, entre autres.

L'attitude du « Tout ou rien » au détriment entier de la minorité politique du moment, attitude résultant de l'exploitation de certaines faiblesses de la Constitution et du Règlement intérieur du Parlement, est d'autant plus regrettable qu'en démocratie, il est important, voire indispensable, que toutes les voix s'expriment et soient entendues. Les rapports de forces, à eux seuls, ne peuvent être une solution. Non seulement ils ne peuvent faire l'économie de frustrations, mais encore s'ils sont mal utilisés, ils sont susceptibles d'en créer ou d'aggraver des frustrations qui existaient déjà. Mieux encore, et vous le savez fort bien, chers présidents potentiels, il est d'autant plus avisé de faire en sorte que toutes les voix soient entendues que personne n'est sûr d'être toujours du côté de la majorité.

S'il est vrai qu'une partie de cette situation est due à l'application que font les parlementaires des textes

en vigueur, il est encore plus vrai que l'origine de ce problème tient aux faiblesses de la Constitution et du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Mesdames et Messieurs les présidents potentiels, ainsi se présente la situation que vous connaissez sans doute bien mieux que nous. Vous pourrez nous convaincre de votre capacité et de votre volonté réelles de trouver des solutions pragmatiques à cette préoccupation fondamentale si vous parvenez à répondre à ces quelques questions.

### **Des questions aux présidentiables**

D'une part, chers probables futurs candidats, quelle analyse faites-vous de cette situation ? En toute franchise, y avez-vous déjà pensé ? Si oui, cela vous paraît-il un vrai point d'attention ou bien vous inscrivez-vous simplement dans la même logique que vos prédécesseurs, celle du tout ou rien ? Mesurez-vous les nombreux risques, au demeurant de plus en plus graves, que cela fait courir à notre pays ? Mesurez-vous les risques d'instabilité institutionnelle, de fragilisation du processus électoral (fraudes, violences, contestations), de règlements de comptes et, à terme, d'explosion dont cette vendetta politique ininterrompue est dangereusement porteuse ?

D'autre part, et plus concrètement, comment comptez-vous résoudre cette situation ? Que pouvez-vous proposer comme réforme pour y remédier ? Que pensez-vous d'une réforme constitutionnelle

fondée sur la reconnaissance de la majorité et de la minorité politiques et, surtout, l'instauration d'un quota minimal assurant à la minorité du moment une représentation proportionnelle dans les différentes institutions, mais plus que symbolique, et ce, même si cette minorité est la plus faible possible ? Êtes-vous prêt à vous engager publiquement et sans équivoque sur une telle réforme, susceptible de dépassionner les luttes politiques et les compétitions électorales ? Êtes-vous prêt, quitte à améliorer cette proposition, à en susciter le débat dès la prochaine campagne électorale et à prendre position là-dessus ? Pouvez-vous, dès maintenant, prendre l'engagement si vous êtes élu (ou réélu) d'entamer dans les meilleurs délais les démarches légales et politiques nécessaires pour procéder aux ajustements législatifs et constitutionnels requis ?

Voilà, chers présidents potentiels de 2011, l'essentiel des préoccupations de cette lettre. Cette réforme, tout le monde y a intérêt, vous les premiers, et tout le monde devrait y gagner : la démocratie à travers les citoyens, la stabilité politique, les institutions, les mécanismes démocratiques, la qualité de la compétition électorale, mais aussi et encore vous-mêmes, personnellement et collectivement car, comme le disait la lettre aux présidentiables précédente : « *Souffrez que nous le disions très clairement: vous y avez d'autant plus intérêt que, comme vous le savez fort bien et l'avez probablement déjà expérimenté, par la vertu de l'alternance les*

*majorités d'hier deviennent les minorités d'aujourd'hui, et vice-versa* ». A bon entendeur...

## LETTRE N°20 :

### Le traitement réservé à l'opposition

Publiée le 12 novembre 2010 dans le N°1072 de La Croix du Bénin

**Francis Laleyè**

***Le problème du sort réservé à l'opposition politique au Bénin ne se résume pas à la question de sa représentation dans les institutions. Il faut aussi s'intéresser aux pratiques politiques et à la manière dont la majorité exerce le pouvoir. La lettre n° 20 dénonce certaines pratiques nocives dans ce domaine.***

Il convient de reconnaître d'emblée que la question du traitement réservé à l'opposition, depuis les premières années du Renouveau démocratique, est une question complexe et difficile à résoudre, dans la mesure où elle a trait avant tout à la culture politique, même si les lois peuvent y contribuer. Quoi qu'il en soit, la question a de telles conséquences qu'on ne saurait la passer sous silence.

Mesdames et Messieurs les présidents potentiels de 2011, comme vous le savez, le problème vient d'une pratique solidement ancrée dans nos mœurs politiques depuis la seconde moitié du premier quinquennat du Renouveau démocratique. Plus précisément, depuis le célèbre appel de Goho qui comportait la fameuse allégorie de la rivière, en 1993. Quand le Président Nicéphore D. Soglo, à l'occasion de la création par son épouse du parti « La

Renaissance du Bénin », avait lancé un appel à tous les acteurs de la classe politique qui le soutenaient à rejoindre son parti, affirmant notamment que « *la biche ne peut pas se fâcher avec la rivière* »... Cette pratique redoutable, une sorte de règle du « Tout ou rien », se traduit en politique politicienne par la confiscation de toute la mise par le vainqueur de l'élection présidentielle. Si, jusque-là, il n'y a encore rien de très préoccupant, c'est dans le fait que le vainqueur écrase son adversaire, le pourchasse jusque dans ses derniers retranchements, bref, lui fait regretter d'être de l'opposition, que le bât blesse.

Des exemples existent pour illustrer cet état esprit, une sorte d'avatar du « spoil system » américain, qui s'observe chez nos acteurs politiques. Par exemple, ce que rétorquait crûment à son adversaire un homme politique appartenant au camp du candidat vainqueur en 2001, sur des plateaux de télévision lors de la nuit électorale consécutive au 2<sup>e</sup> tour de l'élection présidentielle. En substance : « *Vous êtes battus ! Le Général l'a emporté. Si vous ne nous rejoignez pas, pendant les 5 ans qui viennent vous n'aurez absolument rien. Vous n'aurez rien du tout !* » Mais ce n'est pas tout. En 1998, un ancien ministre, acteur politique célèbre aujourd'hui disparu, expliquait : « *Vous ne pouvez pas imaginer ce qui se passe... Moi, je dirige une entreprise privée, mais je ne peux avoir aucun marché public [...] On vous envoie le fisc [...] On vous poursuit jusque dans votre vie privée, même jusque chez votre maîtresse si vous en avez une* ». Les conséquences de cette règle du

« Tout ou rien » sont préoccupantes. L'une d'entre elles est que personne ne veut faire franchement de l'opposition, au point que même ceux qui y sont évitent, sous divers prétextes, de le dire clairement et de remplir les formalités légales (pourtant purement formelles) prévues, quitte à friser le ridicule. Une autre conséquence tient à ce qu'on pourrait appeler le phénomène du cheval gagnant : à l'approche d'une élection présidentielle indécise, la plupart des acteurs politiques attendent aux aguets de voir dans quel sens soufflera le vent avant de faire leur choix, le but étant de tout faire pour être du côté du vainqueur. Ce phénomène a un autre pendant : la technique du « Un pied dedans, un pied dehors ! » ou l'art d'être avec son candidat, président de la République en exercice ou candidat « sérieux » pour le devenir, tout en étant avec son ou ses adversaires, de façon à toujours finir par se retrouver du bon côté. La règle d'or est, bien évidemment, pour des acteurs politiques subitement peu diserts et calculateurs, de ne jamais être du côté du perdant. 2006 a été un point culminant de ce genre de situations, et 2011 s'annonce un tout aussi bon cru ! Pire, la perspective de la traversée du désert et d'être privé de tout rend les compétitions électorales particulièrement âpres et acerbes, avec des tensions exacerbées et des risques de violences. Il faut gagner par tous les moyens, même les plus inavouables. Au point où il n'est pas rare d'entendre déjà actuellement, hors micro, certains acteurs affirmer que s'ils perdaient les futures élections de 2011, ils préféreraient encore s'exiler volontairement plutôt

que d'affronter ce qu'ils savent les attendre. Dans une certaine mesure, mais seulement dans cette mesure-là, l'âpreté résolue des compétitions électorales peut se comprendre car, pour la plupart des acteurs, il ne s'agit pas seulement d'une lutte politique mais véritablement d'une question de survie. Ceci est d'autant plus vrai que nous sommes dans un contexte où l'Etat est le principal client de la plupart des entreprises privées. Par conséquent, même lorsqu'on exerce des activités relevant du secteur privé, on risque de payer le prix de l'opposition au pouvoir en place. A l'opposé de ces situations, on voit fleurir toutes sortes d'entreprise « ad hoc », c'est-à-dire expressément créées par des partisans mués en entrepreneurs pour les besoins de la cause, parfois juste le temps de recueillir les fruits de leur militantisme politique.

Chers présidents potentiels, telle est la situation, que vous connaissez fort bien, beaucoup mieux que nous qui n'en avons développé que quelques aspects. Bien que la solution soit peu évidente, comme nous le disions au début, certaines initiatives sont possibles et nécessaires. D'où les questions que nous vous posons ici et dont les réponses montreront votre volonté de corriger certains travers de notre système et, ce faisant, de renforcer la démocratie.

### **Questions aux présidentiables**

Chers présidents potentiels, tout d'abord, que pensez-vous de cette situation ? Les choses sont-elles bien

comme nous les avons décrites ? Si oui, trouvez-vous cela normal ? Pensez-vous qu'il faille laisser cette situation telle quelle ou avez-vous songé à la changer ? De quelle façon ?

Ensuite, comment pouvez-vous nous assurer qu'une fois les rênes du pouvoir entre vos mains, vous ne vous en servirez pas pour faire regretter à vos adversaires et à ceux qui n'auraient pas voté pour vous leur choix politique ? Quelles garanties leur offrez-vous quant à la pleine jouissance de leurs droits et à l'accomplissement normal et régulier de leurs devoirs, quant au libre exercice de leurs activités socioéconomiques ? Que pouvez-vous faire pour modérer les ardeurs, qui peuvent être belliqueuses, de vos partisans en cas de victoire ? Que proposez-vous pour systématiser le respect et l'écoute de l'opposition sur les grands problèmes du pays ? A ce sujet, plusieurs initiatives prises par certains de vos prédécesseurs au Bénin, mais aussi probablement dans d'autres nouvelles démocraties de la sous-région, ne manquent pas d'intérêt et mériteraient d'être approfondies, améliorées et reconduites. On peut mentionner la consultation des principaux leaders de l'opposition sur certaines questions d'intérêt national ; encore faudrait-il éviter qu'il s'agisse là d'une opération purement cosmétique.

D'autre part, quelles mesures concrètes et vérifiables prendrez-vous pour introduire la plus grande équité possible dans les marchés publics ainsi que dans l'utilisation de l'arme fiscale ? Pensez-vous qu'il soit

possible de prévoir des voies de recours effectives et suffisamment crédibles pour garantir la justice dans ce domaine, de sorte que l'appartenance politique ne soit ni un handicap ni un atout ? Si oui, comment ? Enfin, au delà des discours, que proposez-vous pour dépolitiser effectivement l'administration publique ? Que pensez-vous d'une commission permanente, comme c'est le cas dans certains pays anglophones (comme le Botswana, le Ghana, le Nigeria, etc.) ? C'est à dire une commission du service public qui est expressément chargée des recrutements dans l'administration, qui garantit le respect des conditions d'équité, de transparence, de compétences et, parfois même, d'équilibre régional. Bref qui est chargée de choisir effectivement les meilleurs, sans tenir compte de leur tendance politique. Des exemples existent, qu'il conviendrait d'examiner afin d'en tirer le meilleur pour notre pays. Nous ne nous lassons pas de le répéter, chers présidents potentiels : vous y avez tous intérêt car il s'agit de l'opposition d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Sur cette question cruciale, il est urgent d'agir. Henry Kissinger ne disait-il pas : *« Aucun effort n'est jamais perdu. Il est toujours plus sage de lutter et de batailler contre le courant des événements plutôt que d'attendre une époque favorable »* ?

## LETTRE N°13 :

### La question de la corruption

Publiée le 17 septembre 2010 dans le N°1064 de La Croix du Bénin  
**Mathias Hounkpe**

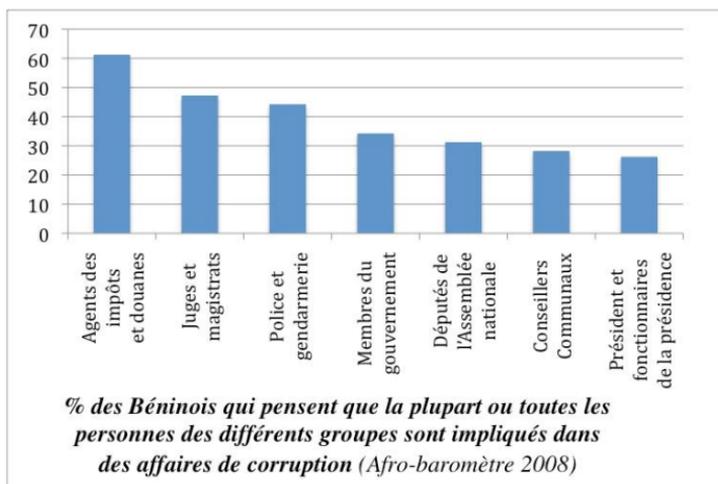
**La lettre n° 13 aborde la question de la corruption, un problème déterminant pour un pays récent comme le Bénin, puisqu'il constitue un réel frein au développement économique et social.**

Tout le monde s'accorde sur l'ampleur de la corruption et sur son caractère très nocif pour le développement économique, politique et social, ou encore sur la nécessité d'actions urgentes pour la combattre.

Transparency international définit la corruption comme « *un abus de pouvoir à des fins d'enrichissement personnel. Cet abus de pouvoir peut provenir d'un fonctionnaire, d'un homme politique ou d'un entrepreneur. Le profit peut être matériel ou de toute nature* » (*Baromètre mondial de la corruption*, 2009). La corruption prend de nombreuses formes, touche tous les secteurs d'activités et concerne tous les niveaux de l'Etat, mais aussi le secteur privé.

## **Un obstacle au développement**

Chers présidents potentiels de 2011, vous le savez beaucoup mieux que nous, pour les pays aux ressources limitées comme le Bénin, la corruption constitue un obstacle au développement dans tous les domaines. La corruption représente une menace certaine pour la démocratie parce qu'elle introduit des inégalités entre les citoyens devant la loi et l'administration, et peut souvent fausser les élections et le fonctionnement parlementaire (achat de votes de citoyens ou de parlementaires). Plus globalement, elle affaiblit les institutions alors que celles-ci, dans les jeunes démocraties, sont encore pour la plupart fragiles et vulnérables. En effet, elle détruit leur crédibilité, empêchant les citoyens de leur faire confiance pour la résolution de leurs problèmes. Ainsi, il est marquant de constater que les Béninois jugent sévèrement leurs institutions en matière de corruption, et notamment la justice et la politique, qui devraient jouer un rôle clé dans la lutte contre ce fléau, comme le montre le graphique ci-dessous:



La corruption retarde ainsi, si elle ne compromet pas purement et simplement, le processus de consolidation des démocraties nouvelles telles que celle du Bénin.

La corruption, parce qu'elle affaiblit les institutions, concourt à la création d'un environnement (juridique, institutionnel, social...) caractérisé par l'incertitude, l'arbitraire, toutes choses naturellement défavorables au développement économique. Pire, la corruption influence négativement le choix des priorités en matière de politiques publiques. C'est ainsi qu'un pays peut en arriver à s'endetter pour réaliser des projets qui ne répondent pas aux besoins réels de ses populations, voire qui sont économiquement inutiles parce qu'ils rapportent à quelques individus. Comme vous le savez très bien, chers candidats probables de 2011, le lien entre la corruption et la persistance de la pauvreté et du sous-développement (non

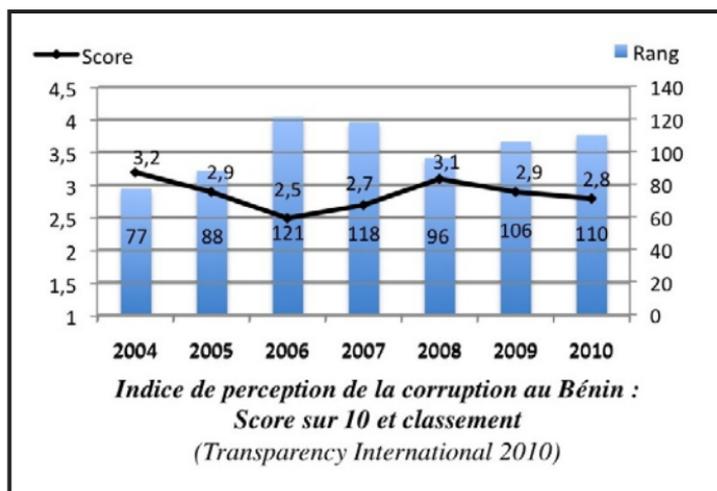
satisfaction des besoins fondamentaux des citoyens) est facile à établir.

### **Un problème difficile à résoudre**

Chers présidents potentiels, tous ceux qui vous ont précédé – en tant que candidats aux présidentielles passées ou présidents de la République – ont perçu la gravité de ce fléau et l’urgence de le combattre par tous les moyens. Mieux, tous les présidents de la République qui se sont succédé ont proclamé (avec certaines formules dont nous gardons encore le souvenir) leur volonté de lutter contre la corruption, et ont cherché à le faire. Rien que sous le nouveau démocratique, quasiment tout semble avoir été essayé : création de commissions d’enquêtes tous azimuts, mise à disposition du public d’un numéro vert, mise en place de structures de lutte contre la corruption, tentatives d’amélioration du cadre légal en matière de lutte contre la corruption, marche contre le phénomène, etc. Malheureusement, le moins qu’on puisse dire est que les résultats sont minces. Comprenez donc que l’opinion sera réticente à vous entendre répéter les mêmes chansons de campagne et qu’elle vous attend sérieusement sur cette question.

Selon l’indice de perception de la corruption établi chaque année par Transparency International, l’image du Bénin n’est pas des plus flatteuses, et la situation ne s’est pas vraiment améliorée ces dernières années.

En 2009, le Bénin est classé au 106<sup>e</sup> rang sur les 180 pays évalués, avec une note moyenne de 2,9 sur 10 (plus le score est proche de zéro, plus le pays est perçu comme corrompu)<sup>3</sup>.



## Des questions aux présidentiables

Chers présidents potentiels de 2011, il est sûr que la lutte contre la corruption sera l'un des thèmes majeurs de la campagne pour les élections en vue. Vous viendrez certainement vers nous avec toutes sortes de promesses pour la réussite de la lutte contre cette gangrène. Mais vos propositions sur cette question risquent de ne pas être très crédibles si vous ne faites pas preuve d'imagination et d'audace. Voilà pourquoi, chers candidats probables de 2011, votre candidature sera plus convaincante si vous êtes en

<sup>3</sup>Le graphique a été mis à jour avec l'indice 2010 de Transparency International, rendu public après la publication de la lettre dans le journal.

mesure d'apporter des réponses claires et concrètes aux quelques questions ci-dessous.

Réglons d'abord et avant tout la question du financement de votre campagne électorale. Ne pensez-vous pas, comme nous, qu'il y a une association négative entre la masse d'argent qu'un candidat engloutit dans la campagne et sa capacité, s'il devient président, à lutter efficacement contre la corruption ? C'est-à-dire que, plus un candidat dépense d'argent pour être élu, moins il sera capable, une fois devenu président, de lutter avec succès contre la corruption ? Si votre réponse à cette question est « oui » ou même simplement « c'est possible », comment comptez-vous nous garantir que, par le financement de votre campagne, vous n'introduisez pas déjà le ver dans le fruit ? Et plus généralement, quelles sont vos propositions pour instaurer plus de transparence dans le financement de votre propre campagne et dans la politique en général ? Répondez s'il vous plaît !

Chers présidents potentiels de 2011, en guise de 2<sup>e</sup> question, comment comptez-vous nous convaincre de votre engagement à créer un environnement favorable à la lutte contre la corruption ? Comment pouvez-vous nous garantir qu'une fois élu, vous ne chercherez pas à réduire l'efficacité des mécanismes prévus dans toute démocratie pour freiner la mauvaise gouvernance ? Par exemple, pouvez-vous vous engager à ne pas chercher à bâillonner la presse ni à empêcher l'opposition de jouer convenablement

son rôle ? Mais au contraire, à garantir à l'ensemble de la société civile un accès libre à l'information, pour lui permettre de jouer un rôle moteur dans la lutte contre la corruption ? De ce même point de vue, pouvez-vous prendre une position claire sur des questions telles que la gestion des médias de service public ?

De manière liée, que proposez-vous pour empêcher l'enrichissement illicite ? Etes-vous prêt à montrer l'exemple en faisant, dès maintenant, un état complet et public de vos biens, et en promettant que, si vous êtes élu, vous ferez de même à la fin de votre mandat ?

Chers présidents potentiels, comme 3<sup>e</sup> question, que comptez-vous faire pour réduire les risques que les possibilités de diversion des ressources publiques soient le critère essentiel de choix des politiques publiques ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour augmenter la probabilité que les besoins réels de la population soient les vrais déterminants des choix des politiques publiques au Bénin ? Quels rôles y voyez-vous pour les citoyens ? Les organisations de la société civile ? Les médias ?

4<sup>e</sup> question : quelles sont vos propositions pour mettre définitivement fin à l'impunité en matière de corruption ? Que proposez-vous concernant les performances du pouvoir judiciaire ? Des dispositifs consacrés à la lutte contre la corruption existent, mais vous savez aussi bien que nous qu'ils ne peuvent être efficaces si les auteurs de faits de corruption ne

sont pas sévèrement châtiés. Comment pouvez-vous nous garantir que ce sera le cas ?

Enfin, quelle est votre position, chers candidats probables de 2011, sur la question du pouvoir d'achat des fonctionnaires ? Pensez-vous, comme d'autres, que c'est une des causes centrales de la corruption à tous les niveaux de l'administration ? Si c'est le cas, que pensez-vous faire pour y remédier, et avec quels moyens ?

Chers présidents potentiels de 2011, vous conviendrez avec nous que nous sommes loin d'avoir épuisé la question. Nous promettons d'y revenir dans la mesure du possible.

## LETTRE N°19 :

### La question des dossiers non résolus

Publiée le 5 novembre 2010 dans le N°1071 de La Croix du Bénin  
**Mathias Hounkpe**

***La corruption est d'autant plus problématique pour le Bénin qu'elle reste généralement impunie. De même que beaucoup d'autres « affaires » concernant les régimes successifs de notre pays. La lettre n° 19 s'intéresse à ces « dossiers non résolus ».***

Chers présidents potentiels de 2011, cette nouvelle lettre qui vous est adressée aborde ce que nous appelons les «dossiers non résolus». Nous désignons par là les multiples scandales sans suites judiciaires probantes qui ont eu lieu sous les différents régimes au Bénin depuis l'accession du pays à l'indépendance. Pour un grand nombre de ces scandales, certains protagonistes sont connus, on sait parfois même en détail le rôle joué par eux.

#### **Aucune suite donnée aux dossiers**

Et pourtant... il ne se passe rien. Non seulement aucune suite n'est donnée aux dossiers, mais les acteurs en question poursuivent impunément leur vie publique et même politique, se permettant souvent de tenir le haut du pavé, comme si de rien n'était. Telle la caravane qui continue simplement son chemin, indifférente aux aboiements des chiens.

«Dossiers non résolus» : cette expression ressemble au titre d'une émission radio ou télé à sensation. Mais derrière elle se cache une question qui constitue, chers présidents potentiels de 2011, un véritable drame pour nous, vos compatriotes. En effet, ces «Dossiers non résolus» représentent des torts causés à notre pauvre pays aux ressources limitées - selon la formule consacrée - qui portent souvent sur des sommes faramineuses (plusieurs milliards de Francs CFA). Il peut s'agir, par exemple, d'installations de service public de base mal réalisées, ou tout simplement non réalisées, mais dont les fonds sont pourtant bel et bien sortis des caisses de l'Etat. Ou encore de ressources publiques dilapidées dans des transactions de toutes sortes. La liste est longue.

Ces «Dossiers non résolus», vous le savez également chers présidents potentiels de 2011, portent un coup sérieux qui, à terme, pourrait devenir fatal, à l'un des piliers de toute société démocratique : l'égalité des citoyens devant la loi et la justice. En effet, «dossier non résolu» après «dossier non résolu», les Béninois finiront par se convaincre qu'ils ne sont pas tous égaux en droits et en devoirs. Ils finiront par penser que le degré d'impunité augmente proportionnellement au niveau de l'ascension sociale et/ou politique des présumés coupables. Ils risquent, par conséquent, de perdre toute confiance dans la justice. Sans oublier que ceci ne peut qu'encourager tous ceux qui le souhaitent à poursuivre la razzia du bien public, puisqu'aucune crainte de sanction ne les en dissuade.

## **Une série de dossiers non résolus**

Chers présidents potentiels de 2011, comme vous le savez aussi, presque tous vos prédécesseurs ont eu droit à leur lot de dossiers. Il ne nous paraît pas nécessaire de nous étendre sur ces dossiers qui ont en leur temps défrayé la chronique : les affaires Kovacs, usines d'égrenage de coton, Titan, Cen-Sad, etc. Mais si nous en sommes à parler de « dossiers non résolus » aujourd'hui, ce n'est pas non plus faute de tentatives de résolution (du moins en apparence) de certains de ces dossiers. Malheureusement pour nous et pour le Bénin, rien ne semble pouvoir empêcher la continuation des scandales, et rien ne semble possible pour la poursuite et la sanction des coupables. C'est du moins notre impression aujourd'hui, une impression aussi tenace que ce sentiment lancinant d'impunité dont rien ne semble pouvoir venir à bout. Voilà pourquoi il nous paraît important de vous entendre sur la question, alors que vous vous préparez à solliciter nos suffrages.

### **Des questions**

En guise de première question, chers présidents potentiels, pensez-vous comme nous que ce sentiment de «dossiers non résolus» est fondé ? Pensez-vous que les Béninois ont raison lorsqu'ils estiment que vos différents prédécesseurs, y compris peut-être vous-même, ont échoué face aux scandales et à leur résolution ? Nous avons besoin de votre réponse, ne serait-ce que pour faire la part du vrai et

de la rumeur, et pour que chacun sache une fois pour toutes à quoi s'en tenir. Partagez-vous notre sentiment que, dans tous les dossiers de ce genre, une sorte de silence se fait à un moment donné, le temps que l'oubli fasse son œuvre ? Si la réponse à ces questions est négative, c'est une bonne nouvelle, mais pouvez-vous alors nous donner les éléments et informations qui fondent votre position ? Et si votre réponse à la plupart de ces questions est positive, alors quel état faites-vous aujourd'hui des «dossiers non résolus» ?

Ensuite, chers présidents potentiels de 2011, pourquoi, selon-vous, vos prédécesseurs n'ont-ils pas réussi à empêcher ou tout au moins à réduire de manière substantielle tant les scandales que le nombre de «dossiers non résolus» ? Pouvez-vous nous expliquer pourquoi, malgré leurs professions de foi, malgré les moyens souvent mis en œuvre et les actions menées, ils n'ont pas de résultats tangibles à brandir ? Si vous êtes capable de nous montrer que vous comprenez les difficultés réelles à prévenir les scandales et à résoudre devant la justice les affaires qui en découlent, cela nous aidera à envisager l'avenir sous votre éventuelle présidence avec plus de sérénité.

Troisièmement, chers présidents potentiels de 2011, pourquoi devons-nous croire que, sous votre mandat, il y aura moins de scandales que sous ceux de vos prédécesseurs ? De façon concrète, quelles mesures comptez-vous prendre pour nous garantir de manière

crédible qu'avec vous, il y aura moins ou, encore mieux, qu'il n'y aura pas du tout d'affaires à odeur de souffre ? Comment pensez-vous avoir plus de chances de succès que vos prédécesseurs ?

Enfin, que comptez-vous faire pour vous distinguer de vos prédécesseurs si des scandales surviennent malgré tout ? Et que pensez-vous faire des fameux «dossiers non résolus» existants ? Que pouvez-vous proposer de façon crédible aux Béninois pour solder ces anciens comptes qui nous hantent, servent parfois de fonds de commerce politique ou encore, par moments, d'instruments d'intimidation pour continuer à empiler les «dossiers non résolus» ?

Chers présidents potentiels de 2011, soyez convaincus que des réponses sérieuses à ces préoccupations vous élèveraient dans l'estime de vos compatriotes, vos futurs électeurs.



## LETTRE N°22 :

### La religion et la laïcité de l'État béninois

Publiée le 10 décembre 2010 dans le N°1076 de La Croix du Bénin

**Abbé André S. Quenum**

***Comme l'unité, la laïcité de la République béninoise est affirmée dès l'article 2 de la Constitution. Pourtant, dans les faits, elle est bien souvent mise à mal. La lettre n° 22 souhaite qu'un véritable débat soit ouvert sur le rôle des religions dans l'Etat béninois.***

Chers présidents potentiels de 2011, cette lettre traite de la place de la religion et des influences religieuses dans la gestion des affaires de l'État. Cette question, nous l'admettons volontiers, est délicate et mérite d'être traitée avec beaucoup de sérieux et de circonspection. Mais elle doit être traitée et ne devrait sous aucun prétexte être évitée, surtout par les présidents de la République que vous êtes potentiellement. Avant d'aller plus loin, il convient de clarifier un certain nombre de points.

#### **Le rôle de la religion**

Premièrement, nous affirmons sans ambages notre attachement inconditionnel aux libertés et droits fondamentaux des citoyens, y compris la liberté de religion. Pour nous, tout citoyen béninois doit se sentir libre de vivre sa conviction et ses pratiques religieuses quelles qu'elles soient, dans les limites des lois de la

République et avec la tolérance que requiert notre contexte de pluralité religieuse. Nous sommes même d'avis qu'un candidat à l'élection présidentielle ou un président de la République qui, dans la tolérance et le respect de la laïcité, est fidèle à ses propres convictions religieuses et aux valeurs qu'elles véhiculent, inspirera plus de confiance au peuple béninois qui est, lui-même, profondément religieux. Nous attendons donc de vous, chers présidents potentiels de 2011, que vous considériez non seulement la protection mais aussi la promotion de la liberté de religion de vos compatriotes comme un devoir sacré.

Deuxièmement, nous pensons aussi que les religions peuvent aider à doter tout citoyen des valeurs indispensables pour le bon fonctionnement d'un système démocratique digne de ce nom. En effet, qui pourrait nier que la religion sincère développe chez les citoyens des valeurs telles que la charité, la justice, l'amour de l'égalité et de la vérité, l'amour du prochain, la tolérance, etc., valeurs nécessaires pour la cohésion, la paix et même le développement de la jeune démocratie béninoise.

Et puis c'est un fait que dans nos sociétés, probablement en raison du caractère récent du processus démocratique, les citoyens sont généralement beaucoup plus conscients de leurs droits que de leurs devoirs, et nettement plus enclins à revendiquer les premiers qu'à assumer les seconds. Dans un tel contexte, sans préjudice des droits des

citoyens, les religions peuvent être des sources irremplaçables de prise de conscience des devoirs, du sens de la responsabilité, de la capacité de gratuité, de sacrifice et d'abnégation sans lesquels rien de durable ne peut se construire.

En outre, l'horizon de la religion étant plus vaste que celui de la construction de la cité terrestre, la religion peut aider à éviter l'absolutisation du pouvoir personnel d'une part, et, d'autre part, fournir aux groupes humains les fondements d'une audace et d'une espérance communes qui ne se limitent pas aux intérêts égoïstes ni à l'immédiateté.

Chers présidents potentiels de 2011, si vous êtes élu, protéger et promouvoir la liberté de religion et l'influence bénéfiques des confessions religieuses sur les citoyens devrait vous faciliter la tâche et augmenter les chances de développement paisible et harmonieux de notre pays.

### **La laïcité**

Mais, chers candidats potentiels de 2011, vous conviendrez avec nous que le pouvoir religieux d'une part et le pouvoir de l'État d'autre part doivent trouver une manière de se rencontrer – puisque ce sont parfois les mêmes citoyens qui les animent – sans pour autant se mélanger ni se détruire.

Voilà, entre autres, pour-quoi dès son article 2, la Constitution du 11 décembre 1990 a clairement

prescrit la laïcité de l'Etat, c'est-à-dire la séparation de la « Communauté politique du Bénin » de « toutes les communautés religieuses ». La même Constitution interdit toute discrimination basée sur la religion (art. 26 et 36).

Or, il y a des phénomènes qui prennent corps et que nous ne pouvons pas ignorer, qui suscitent un certain nombre d'interrogations. Aux côtés du pouvoir d'Etat, quels doivent être la place et le rôle des chefferies et autorités religieuses traditionnelles qu'on appelle couramment « les têtes couronnées » ? Quelles attitudes devons-nous avoir en tant que nation devant certains groupes chrétiens qui entendent contrôler et gérer le pouvoir politique ? Ou encore face à certaines poussées extrémistes qui se disent islamiques et émergent dans la sous-région ?

De tels phénomènes expliquent, chers présidents potentiels de 2011, que nous, vos compatriotes, soyons de plus en plus inquiets devant ce que nous pouvons considérer comme une politisation croissante de la religion au Bénin depuis une quinzaine d'années, où prosélytisme religieux et prosélytisme politique se mêlent. Aujourd'hui, le doute grandit au sein de l'opinion en ce qui concerne le rôle de la religion dans la gestion des affaires de l'État et l'indépendance des communautés religieuses vis-à-vis du Pouvoir d'État.

Chers présidents potentiels de 2011, vous conviendrez aisément avec nous qu'il serait

dangereux d'en arriver à un point où l'autorité morale religieuse serait décrédibilisée, où le sacré se viderait de son sens, ou bien où des Béninois ressentiraient l'appartenance religieuse comme un facteur de discrimination. Voilà pourquoi vous nous rassureriez et, éventuellement, emporteriez notre soutien, si vous pouviez partager avec nous votre position en répondant aux quelques préoccupations ci-dessous.

### **Questions**

En guise de première question, chers présidents potentiels de 2011, pensez-vous comme nous que les Béninois ont aujourd'hui des doutes voire des inquiétudes quant aux rapports entre l'État et les religions ? Si oui, comment pouvez-vous expliquer, sans polémique ni démagogie, que nous en soyons arrivés là ? Quelles sont, selon-vous les maladresses et les erreurs, qui ont pu nous conduire à cette situation ? Et comment se sont-elles manifestées ? Êtes-vous conscients que nul n'est à l'abri, aucun chef de l'État béninois ?

En conséquence, si vous êtes élu Président de la République en 2011, quelles seront les relations entre votre Gouvernement et les communautés religieuses de notre pays ? Plus précisément, en quoi ces rapports seront-ils différents de ce qui a été observé au Bénin ces 20 dernières années ? Que comptez-vous faire de façon concrète pour réduire le sentiment chez vos concitoyens que les rapports entre l'État et les communautés religieuses tendent à sortir voire sont

sortis du cadre tracé par la Constitution du 11 décembre 1990 ?

Enfin, chers présidents potentiels, que comptez-vous faire pour la protection et la promotion de la liberté de religion au Bénin ? Pouvez-vous nous assurer que vous ne tenterez pas, une fois au pouvoir, d'instrumentaliser les communautés religieuses ?

Pourquoi devrions-nous vous croire ? Afin de nous rassurer complètement, pouvez-vous partager avec nous quelques critères clairs et précis sur la base desquels nous pourrions vous demander des comptes le moment venu ? En fait, c'est simplement du respect de notre Loi Fondamentale, le bréviaire de la République, qu'il s'agit.

Quatrième Partie :

**EFFICACITÉ DE L'ACTION  
POLITIQUE**



## COMMENT S'ASSURER DE L'EFFICACITÉ DE L'ACTION POLITIQUE ? SUR QUELS MOYENS S'APPUYER POUR CELA ?

Pour s'assurer de l'efficacité des actions qu'ils mettront en place, les présidentiables potentiels ne doivent pas s'intéresser uniquement à la question du « que faire ? ». La question du « comment faire ? » est tout aussi – voire plus encore – déterminante. Cette question des moyens revient comme un leitmotiv dans chacune des lettres présentées jusque là.

Mais pour insister sur l'importance de cet aspect de la question, les auteurs des lettres aux présidentiables ont choisi de lui consacrer des lettres spécifiques. Les candidats probables ont-ils conscience des difficultés auxquelles ils risquent d'être confrontés quand ils voudront mettre en œuvre leur politique ? De quelle manière comptent-ils surmonter ces difficultés et avec quels instruments ?



## LETTRE N°10 :

### La question des reproches faits aux Béninois

Publiée le 20 août 2010 dans le N°1060 de La Croix du Bénin

**Abbé André S. Quenum**

***Pour s'assurer de l'efficacité de l'action politique, il faut tout d'abord connaître la population qu'on souhaite gouverner, avec ses spécificités, ses qualités et ses défauts. Or la population béninoise est réputée pour être difficile à diriger, comme le souligne la lettre n° 10.***

Chers présidentiables de 2011, nous vous soumettons depuis plusieurs semaines une série de préoccupations particulières. Cependant, nous tenons à vous dire que, sur un plan plus global et fondamental, ces préoccupations ont comme une toile de fond : la population de ce pays, les citoyens. Ils ne sont pas seulement les bénéficiaires des politiques à mettre en œuvre, ils devront aussi en être, d'une manière ou d'une autre, les acteurs. En effet, le développement ne se fera pas sans eux ou contre leur volonté, mais avec eux. C'est pour cela, et vous le comprendrez certainement, que nous sommes aussi préoccupés par votre propre capacité à comprendre le peuple béninois pour lequel, et au nom duquel, vous cherchez à accéder au pouvoir. Sur chacune des questions spécifiques que nous vous soumettons au fil des lettres, qu'il s'agisse de l'éducation, de l'énergie, du port, du coton ou de la

corruption, vous commencez sûrement à comprendre que notre objectif n'est pas d'« enquiquiner » qui que ce soit, mais que des réponses crédibles et pertinentes soient apportées à ces questions, qui sont autant de préoccupations. Plus précisément, et cela est encore plus vrai pour cette lettre n° 10, il nous faut insister sur le fait que nous ne vous demandons pas d'aider à résoudre ces problèmes sur le papier seulement ou pour des anges, ou encore pour les Américains ou les Ghanéens. Vous devez nous convaincre de votre capacité à aider à la résolution desdits problèmes, pour le peuple béninois et surtout avec le peuple béninois, tel qu'il est, avec son génie et ses démons. N'est-ce pas cela l'art de la politique ? Dans cet ordre d'idées, nous voudrions, pour être très concrets, vous présenter les reproches qui sont faits aux Béninois ou que les Béninois se font et qu'il sera impossible d'ignorer, si vous voulez vraiment résoudre les problèmes de société de ce pays.

### **« Les Béninois sont difficiles »**

Chers présidentiables, que pensez-vous de la perception négative que les citoyens béninois ont d'eux-mêmes ? On entend souvent dire que les Béninois sont exigeants, impatientes, indisciplinés, qu'ils veulent à la fois une chose et son contraire, qu'ils souffrent d'un déficit de patriotisme, de civisme et de respect pour le bien commun. Chers présidentiables de 2011, pensez-vous aussi qu'au pays de la « béninoiserie », les Béninois sont turbulents (depuis le temps des gouverneurs

coloniaux) et qu'ils demeurent, aujourd'hui encore, un peuple particulièrement difficile ? Que pensez-vous de certaines théories qui circulent selon lesquelles, pour mettre les choses en ordre dans ce pays, il faudrait « un dictateur éclairé », une autre révolution, un Rawlings ou un Atatürk ? Vos réponses sincères et nécessaires à ces questions devraient contribuer à nous rassurer sur la crédibilité de votre candidature. Elles devraient nous éviter de nous entendre dire, après les élections, des propos du genre: « *Vous savez vous-mêmes que les Béninois sont difficiles* »...

### **« Si vous êtes prêts, je suis prêt »**

Chers présidentiables, vous connaissez le président qui, pour être longtemps resté au pouvoir, a pris l'habitude de dire au peuple béninois : « *Si vous êtes prêts, je suis prêt !* » Cette phrase résume, à la manière d'une sentence, la connaissance que ce Chef de l'Etat, qui n'était pas un novice, a des Béninois. Elle indique le genre de rapports qu'il a établis avec ce peuple : pour ne pas avoir de problèmes il s'est mis tranquillement à la remorque du peuple et n'était pas gêné de l'avouer ! Sans l'excuser et sans le juger ici, nous souhaiterions que son expérience ainsi exprimée, et confirmée par son attitude face à des dossiers chauds comme la corruption, le découpage territorial, le dysfonctionnement de l'administration, etc. parle aux futurs présidents et les enseigne tant en ce qu'elle aurait de positif que ce qu'elle a de négatif. Et quand, en plus, nous rappelons qu'une

autre équipe gouvernementale a pu dire aussi, en substance: « *Si vous voulez du changement, commencez par changer vous-mêmes !* », nous pouvons affirmer que le poids des choses est tellement lourd au Bénin que les dirigeants donnent l'impression de préférer se mettre à la traîne du peuple en attendant son bon vouloir. Alors, chers présidentiables, dites-nous quel genre de leaders, de dirigeants vous voulez être pour le peuple béninois ?

Chers présidentiables, ceci nous tient d'autant plus à cœur que les candidats aux élections présidentielles nous ont toujours fait beaucoup de promesses sur toutes les questions qu'ils considèrent comme importantes pour l'avenir du Bénin. Mais une fois élus, les anciens présidents du Bénin ont souvent adopté des postures ou ont tenu des propos laissant croire qu'ils avaient compté sans le peuple béninois. Une chose est d'avoir des idées, et même de bonnes idées, une autre est de pouvoir amener le peuple à suivre et à apporter la contribution nécessaire pour la réalisation de ces idées.

De plus, il est totalement illusoire d'espérer, une fois que l'on est élu, que le peuple change comme par miracle de manière à adopter les attitudes et comportements nécessaires pour la réalisation des projets de campagne. Là se trouvent probablement l'erreur et l'illusion. Il vaut mieux, avant d'être élu, nous dire ce que vous savez de notre peuple, de son état d'esprit, de ses qualités et défauts et surtout comment vous pensez obtenir de lui les

comportements et attitudes compatibles avec vos ambitions pour le pays. Ceci nous évitera qu'après votre élection on en soit à se demander comment créer le peuple pour qui vos projets étaient élaborés, et nous évitera également le sentiment que des gens se font élire en pensant qu'ils ont affaire à un autre peuple que celui qui les a élus et qu'ils doivent maintenant diriger. Et puis, si c'était possible de changer le peuple, de l'amener à être prêt, peut-être que l'on n'aurait plus besoin de vous. Il ne serait pas utile d'investir toutes ces ressources dans les élections si nous savions déjà que le peuple était prêt. Ce rapport pas assez réfléchi entre les dirigeants et le peuple béninois s'illustre aussi chez certaines catégories de citoyens : par exemple l'entourage du président de la République et certains intellectuels.

### **« C'est l'entourage »**

Souvent, et même très souvent, lorsqu'un président commence à montrer des faiblesses dans sa gestion et que les échecs et les scandales s'accumulent, lui-même et quelques citoyens, dont certains très bien intentionnés, rejettent toute la responsabilité des défaillances sur son entourage : « C'est l'entourage », commence-t-on à dire. Nous devons logiquement nous interroger : comment se fait-il que nous élisions de très bons présidents et que leur entourage soit toujours mauvais ?

Mais à vous, chers présidentiables, nous voulons demander comment vous comprenez ce phénomène. Avez-vous la capacité de constituer un entourage et une équipe qui vous permettent de mettre en œuvre votre programme ? Autrement dit, compte tenu de votre projet de société et des habitudes des Béninois, comment allez-vous gérer la question de votre entourage ? Car, maintenant que notre histoire politique a épuisé le mythe des militaires, des hauts fonctionnaires (de la Banque mondiale d'abord, puis de la Bceao), des Béninois de l'étranger et même des pasteurs, nous pouvons affirmer que ce sont, à peu de choses près, les mêmes Béninois qui vous entoureront. Il y a peu de chance qu'ils proviennent de Pluton ! Dans ce cas, dites de façon précise la méthode que vous mettrez sur pied.

Pour finir, chers présidentiables, veuillez demander à Barack Obama si le peuple américain est facile à diriger. Et vous vous rappellerez ce que vous savez sûrement bien : aucun peuple n'est facile à diriger, tout dépend de la capacité des dirigeants à le connaître et à le mettre dans le bon mouvement. C'est cela, cette réflexion, et cette méthode, et non des miracles ou des *deus ex machina* que nous attendons de vous, chers présidentiables. Donnez-nous-en les garanties et vous mériterez le vote des citoyens.

## LETTRE N°16 :

### La question de l'Administration publique

Publiée le 8 octobre 2010 dans le N°1067 de La Croix du Bénin

**Mathias Hounkpe**

***La lettre n° 16 lance une série de lettres portant sur les moyens et instruments dont le candidat élu en 2011 aura besoin pour la mise en œuvre de son programme. Parmi ceux-ci, l'administration publique occupe une place centrale.***

Chers présidents potentiels de 2011, vous aurez beau avoir la meilleure compréhension possible des préoccupations des citoyens et des problèmes de notre pays, concevoir les meilleures solutions possibles pour les résoudre, déterminer les sources de revenus nécessaires pour la mise en œuvre de vos projets et politiques... tout ceci ne vous servira pas à grand-chose si, une fois élu, vous ne trouvez pas les moyens de vous servir de l'administration publique et de la mettre au travail comme il faut.

#### **Une administration qui souffre de multiples maux**

Chers candidats potentiels, vous savez mieux que nous que, dans son état actuel, l'administration béninoise est loin d'être un instrument disponible qu'il vous suffira simplement de mettre en route une fois élu. « *La culture administrative ... fondée sur le*

*patronage et non sur le mérite » ; « l'Administration publique ... [est] affectée par des problèmes d'institutions et de mal-gouvernance » ; « le cadre d'éthique public est fortement dégradé... la pratique des pots-de-vin, la corruption, le trafic d'influence, l'abus du pouvoir, la prévarication et le détournement de deniers publics rongent l'administration » ; « l'un des dysfonctionnements les plus remarquables est ... l'absentéisme à cause de son impact sur la productivité et la qualité des prestations des services publics »<sup>4</sup>, etc. Voici quelques-unes des appréciations qui sont faites sur l'administration publique de notre pays.*

Chers présidents potentiels de 2011, vos prédécesseurs candidats à la présidentielle de 2006 ont quasi tous pointé du doigt les faiblesses dont souffre l'administration publique de notre pays. Ils ont, par exemple, promis, s'ils étaient élus, de « réhabiliter la fonction publique » et de la dépolitiser; ils ont promis « la promotion d'une culture administrative innovatrice... le recrutement sur la base des compétences » ; « la promotion d'une administration publique de développement », etc. Vous savez que les présidents de la République qui vous ont précédé ont investi beaucoup d'efforts, d'énergie et de ressources dans l'amélioration des prestations de l'administration publique, avec parfois

---

<sup>4</sup>Ces citations sont tirées de deux ouvrages : Lydie Akibodé Pognon, *Valeurs du travail et absentéismes en Afrique*, l'Harmattan, 2008 et Judith Houedjissin, *Les administrations publiques africaines : sortir de l'inefficacité : le cas du Bénin*, l'Harmattan, 2008.

une sorte d'angélisme ou de naïveté, presque sans résultats. Tous les maux cités ci-dessus, dont certains ont été répertoriés depuis les états-généraux de la Fonction publique de décembre 1994, sont encore actuels. Selon Mme Pognon (citée ci-dessus) « *malgré les multiples efforts entrepris depuis plus d'une décade par le gouvernement béninois pour rendre l'Administration publique plus performante, la réforme administrative demeure un chantier important* ».

Comme il est aisé de s'en rendre compte, faire de l'administration publique béninoise un instrument au service du développement n'est une tâche ni facile ni évidente et aucun de vos prédécesseurs (y compris à l'époque révolutionnaire) ne semble avoir trouvé la solution idoine aux problèmes qu'elle pose. Voilà pourquoi il serait plus rassurant pour nous, vos compatriotes, de savoir que la réforme de l'administration publique occupe une place de choix dans vos projets et programmes et surtout, que vos promesses de ce point de vue ne sont ni naïves, ni simplistes, ni illusoire. Vos réponses aux questions dont certaines sont présentées ci-dessous contribueraient certainement à la crédibilisation de votre candidature<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> La plupart des questions sont inspirées par le contenu du rapport de la "Mission d'audit et d'analyse de cohérence aux niveaux national et départemental du dispositif d'assistance-conseil aux communes du Bénin", par Jaap Bijl et Narcisse Tomety, janvier 2005.

## Les questions aux présidentiables

D'une part, chers présidents potentiels, quel état des lieux faites-vous de notre administration publique ? Quelles sont, selon vous, les causes majeures de l'état actuel de ses performances ? Pourquoi pensez-vous que les présidents de la République avant vous n'ont pas pu faire de notre administration un véritable instrument de développement, comme ils l'ont pourtant quasiment tous souhaité ? Vos réponses à cette dernière question contribueront à nous convaincre des chances que vous aurez de résoudre mieux qu'ils ne l'ont fait les problèmes que pose aujourd'hui l'administration publique.

D'autre part, chers présidents potentiels de 2011, quelles sont vos solutions aux insuffisances majeures que vous aurez repérées dans l'administration publique ? Quelles sont vos solutions concrètes et crédibles pour réduire notamment le patronage, le clientélisme et la politisation à outrance de notre administration ?

La gestion des carrières des fonctionnaires de l'Etat constitue la 3<sup>e</sup> catégorie de problèmes que nous vous soumettons. Comment expliquez-vous, chers candidats probables, qu'alors que presque personne n'est réellement satisfait des prestations de l'administration, plus de 90% des fonctionnaires ont des notes satisfaisantes en fin d'année ? Comment comptez-vous aborder (et éventuellement régler) la question de la sanction (qu'elle soit positive ou

négative) des fonctionnaires ? Quelle est votre position sur l'encouragement, voire la rémunération, du mérite ? Pensez-vous qu'il soit possible de bâtir une administration performante sans que le traitement et la promotion de chacun ne soient liés à ses performances ?

Ensuite, comment comptez-vous aborder le phénomène de « garage » qui consiste à garder des cadres de haut niveau dans l'oisiveté payée, alors que l'administration se plaint constamment du manque de cadres supérieurs de bon niveau de qualification ? Que proposez-vous concrètement pour y remédier ?

Enfin, et pour en rester-là, il semble bien que dans l'administration publique, les cadres techniques soient souvent dominés par les politiques. Est-ce également votre avis, chers présidents potentiels ? Si c'est le cas, pensez-vous qu'il soit possible de développer un pays sans que l'importance nécessaire ne soit accordée aux avis techniques ? Que comptez-vous faire pour remédier à une telle situation ? Et pour tenter de dépolitiser l'administration publique ?



## LETTRE N°17 :

### La question de la taille du Gouvernement

*Publiée le 15 octobre 2010 dans le N°1068 de La Croix du Bénin  
Mathias Hounkpe*

***Parmi les moyens et instruments dont le candidat élu en 2011 aura besoin pour la mise en œuvre de son programme figure également l'équipe gouvernementale. La lettre n° 17 s'interroge sur ce que devraient être sa taille et sa configuration.***

Cette lettre n°17 qui vous est adressée, chers présidents potentiels de 2011, porte sur le gouvernement, ce qui signifie, dans un régime présidentiel comme celui du Bénin, l'un des premiers cercles de collaborateurs immédiats de tout président de la République. Chers candidats potentiels, le succès ou l'échec dans la mise en œuvre du programme et du projet de société de celui d'entre vous qui sera l'heureux élu en 2011 dépendra, dans une large mesure, de la qualité des gouvernements qu'il formera.

Chers présidents potentiels de 2011, vous auriez parfaitement raison de nous dire que les questions relatives à la qualité du gouvernement, y compris le nombre de portefeuilles ministériels, relèvent quasi exclusivement des prérogatives du président de la République que vous aspirez à devenir. Le cadre légal en vigueur, à commencer par la Constitution, autorise

le président de la République à déterminer le nombre de portefeuilles ministériels (la taille du gouvernement), à constituer les différents départements ministériels (association des secteurs) et à choisir des hommes et des femmes pour les animer de façon discrétionnaire. Tout au plus lui est-il demandé de requérir l'avis consultatif du bureau de l'Assemblée nationale pour la nomination des ministres.

Pourtant, un regard rétrospectif sur les différents gouvernements formés depuis l'indépendance du Bénin jusqu'à ce jour nous interpelle à plusieurs égards. La taille des gouvernements successifs a beaucoup varié dans le temps, mais avec une tendance à la hausse<sup>6</sup>. Elle était de moins de 13 portefeuilles ministériels entre 1957 (l'année où a été formé le premier Conseil de gouvernement) et 1975. En 1976, le nombre de ministres est passé à 16, puis à 22 en 1980 et en 1982 avant de redescendre, en 1984, à 15 pour ne plus dépasser 16 jusqu'au gouvernement de transition de 1990. Mais à partir du premier gouvernement du nouveau président élu, la taille des gouvernements du Bénin est repassée au dessus de 20 pour atteindre 30 portefeuilles actuellement.

---

<sup>6</sup> Les données utilisées dans cette lettre sont essentiellement tirées du livre du Professeur Pierre G. Métinhoué sur *Les Gouvernements du Dahomey et du Bénin*.

Chers présidents potentiels de 2011, comme vous le savez, la variabilité au niveau des gouvernements successifs formés par vos prédécesseurs ne s'arrête pas à leur taille. La constitution des départements ministériels (c'est-à-dire le nombre de secteurs-clés à regrouper par département ministériel) a, à quelques exceptions près, également beaucoup varié. Le secteur de l'éducation illustre parfaitement cela. Depuis 1957, ce secteur a été constitué tantôt d'un, tantôt de deux, de trois, voire de quatre départements ministériels. Cette variabilité, qui concerne aussi d'autres départements ministériels, s'observe parfois plusieurs fois sous un même quinquennat.

Chers présidents potentiels de 2011, vous le savez mieux que nous, ces changements incessants de la configuration du gouvernement n'ont pas été sans répercussions négatives sur les performances de l'administration publique et sur celles des gouvernements de vos prédécesseurs. L'on peut imaginer également que cela a un coût supporté par les contribuables que nous sommes, tout en donnant parfois le sentiment que tout ceci se fait au hasard, sans une réflexion profonde, parfois juste pour satisfaire les préoccupations politiciennes d'un moment.

Le fait que la constitution du gouvernement relève des prérogatives quasi-exclusives du président de la République est si bien compris que cette question,

en général, n'est pas vraiment une préoccupation pour les candidats. Mais, chers présidents potentiels de 2011, nous estimons, étant donnée la place centrale qu'occupera la qualité du gouvernement dans les chances de succès de votre mission à la tête du pays si vous êtes élu, que des engagements clairs de votre part sur cette question pourraient aider à crédibiliser votre candidature et nous inciter à porter notre choix sur votre personne. Il nous semble que si cette question est suffisamment murie à l'avance, elle sera mieux gérée et pas seulement pour le tout premier gouvernement du quinquennat.

Chers présidents potentiels de 2011, notre première question est relativement simple : si vous êtes élu président de la République à l'issue des prochaines échéances électorales, quelle sera la taille de votre gouvernement ? Pourquoi pensez-vous qu'avec un gouvernement de cette taille, le Bénin peut être géré comme il faut ? Pensez-vous, comme d'autres, que le Bénin peut parfaitement fonctionner avec un gouvernement d'au plus 15 membres (ce qui a d'ailleurs été le cas la plupart du temps depuis 1957) ?

Ensuite, chers présidents potentiels de 2011, pouvez-vous nous aider à estimer le coût moyen d'une reconfiguration du gouvernement, c'est-à-dire le coût moyen d'un réaménagement des différents secteurs-clés en portefeuilles ministériels pour le contribuable béninois ? Combien de temps faut-il selon-vous, après chaque reconfiguration (changement de

dénominations, nouvelle association des secteurs, etc.) pour que l'administration retrouve ses marques, ne serait-ce qu'au niveau des départements ministériels concernés ? Que pouvez-vous nous dire des autres coûts pour les clients de l'administration que sont les citoyens ?

Chers présidents potentiels de 2011, la 3<sup>e</sup> question que nous vous soumettons porte, de façon spécifique, sur le secteur très important de l'éducation. Quel est votre avis sur le nombre de départements ministériels qu'il faut pour ce secteur ? Un, comme cela a été le cas pendant longtemps entre 1957 et 1976, deux, trois ou plus ? Et pourquoi ? Cette question vaut naturellement aussi pour les autres secteurs-clés. En effet, au vu de vos projets pour notre pays, comment voyez-vous l'association entre les secteurs de la Jeunesse et des Sports, entre la Culture, l'Artisanat et le Tourisme, entre l'Industrie, le Commerce et l'Emploi, etc. ? Lorsqu'on observe l'histoire des gouvernements successifs depuis plusieurs décennies, on a l'impression tenace qu'il s'agit-là de secteurs « nomades » ou encore de secteurs sans départements ministériels fixes !

Chers candidats probables, des réponses claires et précises à ces différentes questions ne pourront que crédibiliser votre candidature pour la présidentielle de 2011, tout en vous rendant la tâche moins difficile en cas de victoire. Elles nous éviteraient à tous, par la même occasion, ce sentiment qui nous anime après chaque réaménagement du gouvernement qu'il

s'agit simplement d'opérations politiciennes, parfois même électoralistes, sans rationalité précise. D'autres questions, telles que la qualité des hommes choisis pour la constitution des différents gouvernements, seront abordées dans les lettres à venir sur des thématiques qui relèvent du domaine de la culture politique.

## LETTRE N°21 :

### La question de la qualité technique du Gouvernement<sup>1</sup>

Publiée le 19 novembre 2010 dans le N°1073 de La Croix du Bénin  
**Mathias Hounkpe**

***La lettre n° 21 porte toujours sur l'équipe gouvernementale, mais sous l'angle de la qualité technique du gouvernement, qui dépend en grande partie de l'aptitude des personnes choisies pour en être membres.***

Chers présidents potentiels de 2011, cette lettre n°21 porte sur la qualité technique du Gouvernement. Comme dans la lettre précédente, il n'est pas question ici de prendre des engagements clairs et fermes sur des questions précises mais plutôt de partager avec vous quelques éléments dont la prise en compte pourrait, à notre avis, aider dans la formation de gouvernements de qualité d'un point de vue technique. Car, comme vous le savez, pour celui d'entre vous qui sera élu, les chances de succès dans la recherche de solutions aux préoccupations des citoyens sont très minces s'il forme des gouvernements dont les membres n'ont pas les compétences nécessaires pour l'aider à gouverner. Chers présidents potentiels de 2011, aussi loin que l'on remonte dans le temps et dans l'espace, la

---

<sup>1</sup> Le contenu de la présente est la synthèse de publications parues dans les n° 949, 953, 954 et 956 de La Croix du Bénin.

question de la compétence des membres du gouvernement n'a jamais été négligée. En effet, que ce soit dans les cités républicaines de la Grèce antique ou à Florence (14<sup>e</sup> siècle) ou dans certains royaumes du Bénin (Porto-Novo et Abomey), des mécanismes existaient pour réduire les risques de désignation de gouvernants incompetents. Chers candidats potentiels de 2011, vos futurs électeurs seraient heureux et rassurés de savoir que vous pensez déjà aux moyens à mettre en œuvre pour éviter aux citoyens béninois d'être gouvernés par des gens incompetents et/ou peu dignes de le faire.

C'est la même préoccupation qu'avait Bill Clinton, ancien président des Etats-Unis d'Amérique, lorsqu'il mettait un soin particulier à choisir comme ministres des personnalités d'une compétence technique avérée. Ainsi, M. Clinton dit<sup>8</sup> qu'il a « *choisi telle personne parce que cette dernière partageait ses ambitions de restaurer la croissance et de réduire la pauvreté ... telle autre parce qu'elle avait été capable de réaliser telle prouesse par le passé et donc qu'il y avait de grandes chances qu'elle réussisse au poste auquel il s'apprêtait à la nommer ... encore telle autre personne parce que, étant donné ses performances passées, si quelqu'un était capable de faire bouger la bureaucratie du Secrétariat au commerce, c'était bien lui ...* ». Bref, le président Clinton finit en disant qu'il était sûr, à la fin du processus, d'avoir composé un « *gouvernement d'une compétence indiscutable* ».

---

<sup>8</sup>Dans son autobiographie intitulée *Ma Vie*, parue en 2004

Nous souhaiterions, chers présidents potentiels de 2011, que celle ou celui d'entre vous qui sera élu(e) ait ce même type de sentiment, et soit en mesure d'exprimer une satisfaction analogue et justifiée, à chaque fois qu'il ou elle finira de former un Gouvernement.

Selon Thomas E. Patterson, dont nous partageons l'avis, parlant des Etats-Unis d'Amérique, le président élu « *gagne d'importants avantages à travers son pouvoir de nomination de personnalités capables de constituer une source d'idées et d'informations utiles pour ses décisions en matière de politique* »<sup>9</sup>. Chers présidents potentiels de 2011, nous vos compatriotes souhaiterions que celui d'entre vous qui sera élu considère la liberté quasi-totale dont jouit le président béninois dans le choix des membres de son Gouvernement comme un atout important pour lui, et ceci d'autant plus que, comme vous le savez bien, son homologue américain est beaucoup moins libre que lui dans le choix de ses premiers collaborateurs que sont les membres du Gouvernement.

Cependant, bien que limitant la liberté du président, le fait que l'aval du Sénat américain est obligatoire pour la confirmation de tout membre du Gouvernement proposé par le président des Etats-Unis, constitue un filtre qui aide à réduire les risques de nomination de ministres (ou de responsables à des postes importants) incompetents. Voici quelques

---

<sup>9</sup> Thomas E. Patterson, *The American Democracy*, Election édition 2001.

exemples de propos qu'il est possible d'entendre de la part des membres du Sénat pour suggérer le rejet d'une proposition de nomination : le candidat proposé « *n'a aucune expérience sur les questions du département pour lequel il est proposé ... ses performances passées n'entrent pas en droite ligne avec la vision et les objectifs annoncés par le Chef de l'Etat (et donc il risquerait de ne pas être utile à ce dernier)... il ne montre aucune maîtrise du caractère délicat et de l'importance des charges que représentent les fonctions du département ministériel auquel il aspire...* ». Les citoyens béninois apprécieraient de savoir que celui d'entre vous qui sera élu sélectionne les membres de ses différents gouvernements sur la base de critères comparables. On le sait, l'observation attentive des nominations aux différents postes de ministres (ainsi qu'à quelques autres hautes charges de l'administration) révèle le poids dominant de deux critères principaux : la provenance géographique (en vue de l' « équilibre régional ») et l'appartenance politique. Si le second critère est normal et classique, le premier semble particulièrement accentué au Bénin. Soyons réalistes : la question n'est pas de rejeter un tel critère, qui n'est pas sans fondement dans notre contexte sociopolitique spécifique. Il est plutôt question d'une part de le « doser », c'est-à-dire de l'utiliser avec circonspection et justesse ; et d'autre part de ne pas sacrifier la compétence technique et la qualité du gouvernement sur l'autel de la provenance géographique ou de l'équilibre régional, pas plus d'ailleurs que de favoriser ou d'encourager l'étrange

habitude selon laquelle chaque coin ou recoin de notre pays devrait avoir « son » ministre, son directeur général ou directeur de cabinet.

Pour finir, disons simplement que, contrairement à une idée répandue, être un diplômé et/ou un bon technicien ne suffit pas pour être un bon ministre de la République. En effet, être, par exemple, un chirurgien de renommée internationale ou encore un chercheur (même nobélisable) ayant fait des découvertes d'une portée scientifique incontestable constitue difficilement une garantie lorsqu'il est question d'assumer les charges de ministre de la Santé ou de l'Enseignement supérieur, par exemple. Ceci tout simplement parce que les qualités techniques requises pour être un bon professionnel (quel que soit le domaine considéré) ne sont pas les mêmes que celles qu'exige la direction d'un département ministériel.

En réalité, les qualités qui font qu'un candidat à une charge ministérielle ou à un poste important de l'administration est le meilleur choix pour le Président (et pour le peuple) sont différentes de celles qui font un bon technicien dans un domaine donné du savoir, même si elles ne sont pas nécessairement antagoniques. Le préalable nécessaire, à notre humble avis, pour diriger un département ministériel, c'est d'abord et avant tout la compréhension à un niveau raisonnable des problèmes du département en question. C'est ensuite une vision, en ce qui concerne les objectifs souhaitables compte tenu de

notre niveau actuel de développement, vision qu'il faut partager et harmoniser avec celle du chef de l'Etat dans le domaine en question. C'est également quelques idées en ce qui concerne les solutions aux problèmes identifiés et sur la manière d'assurer le développement du département ministériel en question. C'est encore une capacité de conduite et de coordination des compétences nécessaires et/ou disponibles dans le département ministériel ou l'administration publique. D'aucuns diraient une capacité de leadership, etc.

Telles sont, chers présidents potentiels de 2011, quelques idées que nous souhaitons partager avec vous, en espérant qu'elles concourent à attirer votre attention sur la question majeure de la qualité technique des gouvernements.

# **ANNEXE**



## LE PARCOURS DES LETTRES

*Mathilde Tommy-Martin*

Trois personnes se sont partagé la tâche d'écrire ces lettres aux présidentiables que vous venez de lire. Il s'agit des politologues Mathias Hounkpe et Francis Laleye et du Père André Quenum, directeur de publication du journal *La Croix du Bénin*. Avant chacune des lettres, le nom de son auteur est précisé.

Cependant, pour être parfaitement précis, il faudrait parler de rédacteur principal plutôt que d'auteur. En effet, bien que signée par une seule personne, chaque lettre est le fruit d'un travail collectif, et même d'un travail d'équipe : l'équipe formée par la rédaction de *La Croix du Bénin* à laquelle se sont associés Mathias Hounkpe et Francis Laleye.

Avant d'être finalisé et publié dans le journal *La Croix*, chacun des textes des lettres aux présidentiables est en effet l'objet de nombreuses allées-et-venues, qui durent plusieurs jours et parfois même jusqu'à plusieurs semaines. Des allées-et-venues qui visent à enrichir, préciser et compléter les textes, à partir des points de vue et propositions des uns et des autres.

Il s'agit tout d'abord de choisir le sujet à traiter. Un choix qui s'est fait selon plusieurs modalités – ce qui explique la diversité qu'a pu constater le lecteur entre les thèmes et les angles retenus. Ainsi, les lettres

traitent de sujets aussi différents que « la santé », « l'unité nationale », « les reproches faits aux Béninois », ou « la qualité technique du gouvernement ».

C'est, en général, l'auteur qui propose le thème au reste de l'équipe, puis le traite. Parfois, la suggestion vient d'un ou de plusieurs membres de la rédaction, et l'auteur que ce thème inspire se charge d'écrire la lettre. C'est le cas de la lettre sur les « dossiers non résolus », thème proposé par Luc Assogba, nouveau responsable des éditions *La Croix du Bénin*, tandis que « l'aménagement du territoire » a été choisi en conférence de rédaction. Certains sujets émanent des lecteurs de *La Croix*, qui ont transmis leurs préoccupations à la rédaction, suite à un appel lancé par le journal. C'est ainsi qu'ont été sélectionnés, entre autres, les thèmes de « l'éducation » et « la corruption ». Enfin, la lettre n°6 sur les candidatures est née de l'actualité – les élections présidentielles en Guinée Conakry et le voyage effectué là-bas pour l'occasion par Mathias Houkpe.

Une fois le sujet choisi, un des trois auteurs s'en empare. Mais le rôle du reste de l'équipe n'est pas terminé pour autant.

Pour certaines lettres, une collaboration en amont de la rédaction a permis d'en nourrir le contenu ; par exemple, par des recherches documentaires : études, données statistiques, sondages... apportant des précisions utiles pour traiter le thème retenu.

Dans cette perspective, les enquêtes Afrobaromètres, vaste sondage réalisé en 2005 dans 12 pays et en 2008 dans 12 puis 19 pays du continent, nous ont apporté des éléments précieux.

Le texte rédigé par chaque auteur est ensuite relu par au minimum trois ou quatre personnes. J'ai généralement effectué la première lecture, avant de transmettre la lettre aux autres membres de la rédaction : Alain Sessou, rédacteur en chef et/ou Guy Dossou-Yovo, responsable de la rubrique «Politique et Société», puis Luc Assogba. Enfin, les deux autres rédacteurs des lettres aux présidentiables clôturent le cycle des relectures.

Chaque relecteur apporte ses modifications, ses corrections, ses propositions. Les différents allers-retours permettent ainsi de retravailler la forme et la formulation du texte mais aussi son contenu. Simplification, précision, reformulation... visant à faciliter la lecture et à clarifier le propos. Mais également, proposition d'une question supplémentaire, compléments dans la manière de présenter le contexte et le sujet... Autant d'éléments qui, discrètement, font de chaque lettre le produit d'un travail réellement collectif !

Aborder d'un trait certaines questions ordinaires mais cruciales de notre vivre-ensemble en société, avec pour seule ambition de les rappeler comme telles à des prétendants à gouverner le quotidien du peuple béninois, c'est bien faire œuvre utile pour l'édification de la Nation et de la démocratie.

Sans désespérer, les trois auteurs expéditeurs de ces lettres se sont livrés à la tâche, ajoutant comme leur grain de sel au débat politique autour des échéances électorales de 2011. L'espoir est permis de voir alors le débat mieux s'élever, cette fois-ci, de manière plus spécifique, à la hauteur des préoccupations pertinentes auxquelles se réfèrent ces lettres aux présidentiables.

---

Les auteurs :

**Mathias Hounkpe,**  
Politologue

**Francis Laleyè,**  
Expert en Gouvernance

**André S. Quenum,**  
Journaliste, Directeur de Publication de *La Croix du Bénin*

